



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 041-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : ACQUISITION DE QUATRE PARCELLES APPARTENANT A M. BLANC ET M. FABRE – EXTENSION Z.A. GRANGE NEUVE A MOLLANS			
VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président explique à l'assemblée que la Communauté de communes a l'opportunité d'étendre la Zone d'Activité « Grange neuve » à Mollans sur Ouvèze, dans le cadre de sa politique de développement économique du territoire.

Dans le cadre de cette extension, il est nécessaire d'acquérir les parcelles suivantes :

Propriétaire : M. Didier BLANC
Parcelle en section D
n° 1476 – superficie : 1129 m2
n° 1479 – superficie : 2060 m2
n° 1482 – superficie : 4174 m2

Propriétaire : M. Lionel FABRE
Parcelle en section D
n° 1420 – superficie : 2120 m2

Il est précisé que ces parcelles d'une surface totale de 9483 m2, sont inscrites au PLU en zone AUi (zone à vocation d'activités artisanales et industrielles) avec une Orientation d'Aménagement Paysager.

Le prix d'acquisition est fixé à 30 €/m2. Les frais de notaire seront à la charge de l'intercommunalité.

VU l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) qui permet aux collectivités d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

VU l'avis du domaine du 24 mai 2022, annexé à la présente délibération,

VU les statuts de la CC Vaison Ventoux et notamment sa compétence en matière de développement économique,

CONSIDERANT que le développement de la zone artisanale de Grange-neuve, qui permet le maintien et le développement du tissu économique, répond à des considérations d'intérêt général, qui, combinées à la volonté de ne pas léser les propriétaires des parcelles immédiatement constructibles, justifie l'acquisition des parcelles ci-dessus à un prix plus élevé que l'évaluation du service du domaine.

Il est proposé d'approuver cette acquisition et d'autoriser le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

**Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

ACCEPTE de faire l'acquisition des parcelles foncières citées ci-dessus, afin de permettre l'extension de la zone artisanale de Grange neuve.

APPROUVE l'acquisition pour 30 €/m2 soit un total du coût d'acquisition de 284 490 €, plus les frais accessoires,

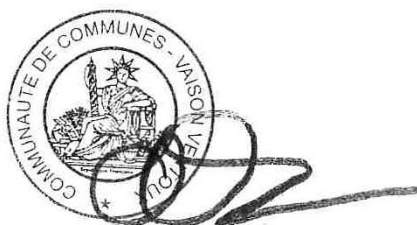
AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette acquisition,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**

**Le Président,
Jean François PERILHOU**



Envoyé en préfecture le 19/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221019-041_2022-DE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale des Finances publiques de l'Isère

Pôle d'Évaluation Domaniale

8 rue de Belgrade BP 1126

38022 GRENOBLE Cedex 1

téléphone : 04 76 85 76 08

mél. : ddvip38.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Grenoble, le 24/05/2022

*Le Directeur départemental des
Finances Publiques à*

*Communauté des Communes Vaison
Ventoux*

375, avenue Gabriel Péri

BP 90

84110 VAISON LA ROMAINE

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Emmanuel VALENZA

téléphone : 04 75 78 25 08 – 06 14 74 47 72

mél. : emmanuel.valenza@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. OSE : 2022-26188-32538

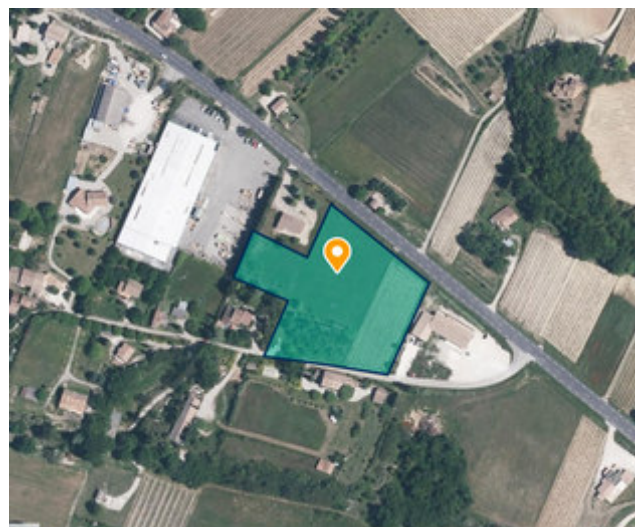
AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : Terrain nu

Adresse du bien : Quartier Granges Neuves - 26170 MOLLANS SUR OUEZE

Valeur vénale : 200 000 €ht

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.



1 – SERVICE CONSULTANT

CC Vaison Ventoux

affaire suivie par : Cathy GELLY

2 – DATE

de consultation : 25/04/22

de visite : Néant

de dossier en état : 13/05/22

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Objet de l'opération

Acquisition amiable par la Communauté de Communes Vaison Ventoux d'un terrain nu.

Projet envisagé

La CC Vaison Ventoux souhaite procéder à une extension de la zone d'activités de Grange Neuve.

Modalités de la vente

Cession en l'état

Calendrier : Juin 2022 (compromis)

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Références cadastrales

D n° 1420, 1476, 1479, 1482

Situation géographique

A l'entrée ouest du village de Mollans SO, dans une zone d'activités de Grange Neuve, un îlot foncier d'un seul tenant et de forme irrégulière, en façade de la RD46 (axe Buis LB-Nyons)
Secteur rural

Consistance

Terrain plat, non clôturé, en nature de terres labourables et de vignes.

Surfaces estimées

Emprise foncière à 9 483 m²

Etat du bien

Inconnu



5 – SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire : BLANC Didier - FABRE Lione
 Etat d'occupation : Libre

6 – URBANISME – RÉSEAUX

Document d'urbanisme : PLU du 23/06/20 – Zone AUi

Disposition de la zone AUi : Zone à urbaniser à vocation d'activités artisanales et industrielles.

Les constructions sont admises sous la forme d'une opération d'aménagement d'ensemble de la zone AUi, sous réserve de respecter l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

Pas de CES, hauteur maximale fixée à 9 m

Recul de 25 m par rapport à la RD

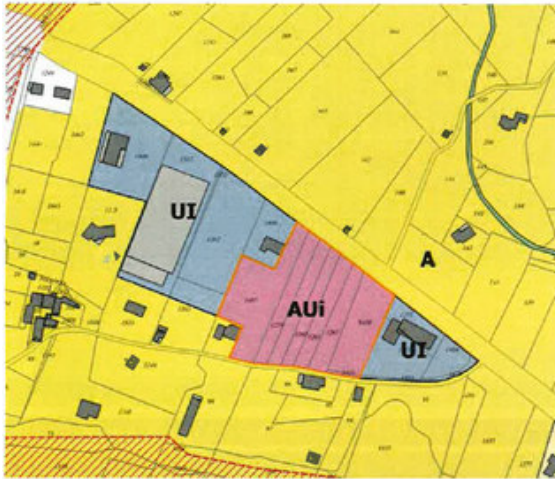
OAP ZA Grange Neuve : Minimum de 4 lots, à vocation artisanale (avec un besoin de façade commerciale).

5 - OAP Zone d'activité «Grange-Neuve»

La commune souhaite poursuivre l'aménagement de la zone artisanale et commerciale 'Grange-Neuve' sur le périmètre défini par le POS. Cette volonté répond directement à un besoin exprimé par des professionnels cherchant foncier et visibilité. La zone est destinée à accueillir des activités artisanales avec un besoin de façade commerciale. La révision du PLU donne la possibilité de donner au travers d'une OAP, un cadre d'aménagement lié aux problématiques et enjeux de la zone. En effet, la position le long de la route départementale et la proximité d'habitations impliquent des mesures pour limiter les nuisances et permettre un accès sécurisé à la zone.

Enfin, la position du tènement en entrée de commune implique des mesures liées à la visibilité et l'intégration des futurs aménagements.

Le périmètre du projet est un espace résiduel entre deux activités économiques existantes et un hameau d'habitation. Cette situation retire tout futur naturel ou agricole au tènement qui est cerné par l'urbanisation.



□ Périmètre faisant l'objet d'une OAP

Surface concernée par l'OAP 13 800 m²

Nombre de lots Minimum 4 lots, accueillant chacun une activité

Insertion paysagère, urbaine et architecturale

Le projet sera une composante importante de l'entrée de la commune. Dans ce cadre, l'insertion paysagère des aménagements et des bâtiments devront être exemplaires.

La pollution visuelle liée aux panneaux publicitaires sera minimisée ; seul un panneau annonçant l'entrée pourra être mise en place.

Sur le bâti, la publicité et les enseignes seront intégrées dans la façade (bandeau) et ne devront pas dépasser la hauteur du volume bâti.

Une Unité dans la conception architecturale des bâtiments; formes, matériaux, couleurs... sera recherchée entre les différents lots.

Les bâtiments le long de la RD 4 présenteront un recul de 25 mètres de l'axe de la voirie et un alignement. Cette espace de recul fera l'objet d'un aménagement paysager. Il pourra accueillir du stationnement sous réserve de son intégration dans l'aménagement paysager.

Les zones de stockage seront prévues sur l'arrière des bâtiments. Le stockage sera interdit entre l'alignement du bâti et la RD 4.

L'accès à la zone se fera via la route communale existante.

La hauteur maximal du bâti au point le plus haut sera de 9 mètres.

Les volumes des bâtis devront être simples.

13

ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION - FEVRIER 2019 - TRAVAIL AVANT APPROBATION



Les emplacements des bâtiments, voiries et espaces publics sont donnés à titre indicatif.

Gestion des nuisances

La zone d'activité est en contact avec une zone résidentielle, les nuisances aux sens larges devront être maîtrisées. Toutes les dispositions nécessaires seront mises en place pour limiter les nuisances sur les heures d'ouverture du bâtiment ; Bruit, poussière, vibration, odeur...

Une zone tampon, écrans de verdure, d'une largeur minimum de 5 mètres sera aménagée et plantée d'une haie arbustive d'essences locales.

Gestion des eaux pluviales

L'aménagement de la zone devra prévoir les dispositifs nécessaires pour une gestion des eaux pluviales à la parcelle : revêtement perméable, bassin ou réservoir de rétention... De plus, les installations de gestion des eaux pluviales seront adaptées aux activités installées; notamment la gestion des fines dans les eaux de ruissellements liées aux zones de stockages des activités du bâtiment. D'une manière générale, les revêtements perméables seront favorisés.

Gestion des eaux usées

L'aménagement fera l'objet d'assainissements individuels.

Une étude récente a permis de démontrer la bonne capacité d'infiltration du sol permettant ce type d'installation.

Cheminement, accès carrossable et sécurité routière

L'accès carrossable au projet se fera depuis la voie communale.

Stationnements et délaisés de voirie

Ces espaces seront paysagers et présenteront une cohérence à l'échelle du tènement. Les stationnements pour véhicules légers seront laissés en matériaux perméables permettant l'infiltration des eaux dans le sol et plantés à hauteur d'un arbre à haute tige pour 4 emplacements. Cette prescription n'est plus effective pour la mise en place d'ombrière photovoltaïque.

Servitudes : Néant

Etat des réseaux : Réseaux à proximité mais non en capacité

CU du 29/03/21 :

AEP présent au droit de la parcelle mais besoin d'un surpresseur

Electricité présent

Assainissement collectif absent (prévoir assainissement autonome)

Eaux pluviales absent (prévoir récupération et infiltration des EP)

7 – DATE DE RÉFÉRENCE

Sans objet

8 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée selon la méthode de la comparaison indirecte et du lotissement.

La première méthode consiste à partir de références de transactions effectuées sur le marché immobilier pour des biens présentant des caractéristiques et une localisation comparables à celles du bien expertisé.

La seconde méthode consiste, en déduisant du prix de vente du terrain à bâtir loti tel qu'il résulte du marché, le coût des travaux d'aménagement divers et des frais annexes, à fixer la valeur d'un terrain nu sans aucun équipement ou bénéficiant de certains équipements.

Une marge d'appréciation de 15 % peut être acceptée.

9 – DURÉE DE VALIDITÉ

Le présent avis est valable deux ans.

10 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,



Emmanuel Valenza
Inspecteur des Finances Publiques,

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 042-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Saisissez du texte ici

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : ACQUISITION D'UNE PARCELLE APPARTENANT A M. CHARROLS – EXTENSION Z.A. CAMP BERNARD A SABLET			
VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président explique à l'assemblée que la Communauté de communes a l'opportunité d'étendre la Zone d'Activité « Camp Bernard » à Sablet, dans le cadre de sa politique de développement économique du territoire.

Dans le cadre de cette extension, il est nécessaire d'acquérir les parcelles suivantes :

Propriétaire : M. Elie CHARROLS
Parcelle en section AE
n° 160– superficie : 2895 m2

Il est précisé que cette parcelle sera acquise à l'euro symbolique soit un total de 2895 €. Les frais de notaire seront à la charge de l'intercommunalité.

VU l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) qui permet aux collectivités d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

VU les statuts de la CC Vaison Ventoux et notamment sa compétence en matière de développement économique,

Il est proposé d'approuver cette acquisition et d'autoriser le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

**Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

ACCEPTÉ de faire l'acquisition de la parcelle foncière citée ci-dessus, afin de permettre l'extension de la zone artisanale de Camp Bernard.

APPROUVE l'acquisition pour 1 €/m2 soit un total du coût d'acquisition de 2895 €, plus les frais accessoires,

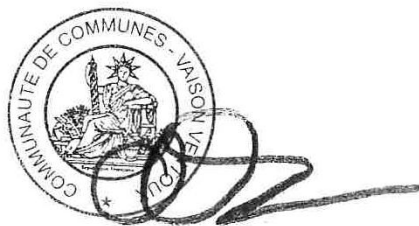
AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette acquisition,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**

**Le Président,
Jean François PERILHOU**





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 043-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE DE COMPETENCES STATUTAIRES			
VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16

VU les statuts de la Communauté de Communes Vaison Ventoux,

CONSIDERANT que la Communauté de Communes est compétente en matière d'Environnement – de Voirie – de Politique du logement social et du cadre de vie – d'équipements sportifs, sociaux culturels et scolaires – d'Action sociale – de création et de gestion d'un Espace France Services ;

CONSIDERANT que l'intérêt communautaire des compétences : Environnement – Voirie – Politique du logement social et du cadre de vie – Equipements sportifs, sociaux culturels et scolaires – Action sociale – Création et de gestion d'un Espace France Services, doit être défini ;

CONSIDERANT que l'intérêt communautaire est défini par le conseil communautaire à la majorité des deux tiers de ses membres ;

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

DECIDE de l'intérêt communautaire des compétences suivantes tel que défini ci-dessous :

Pour la compétence Environnement

- *Information et sensibilisation des populations aux enjeux environnementaux (élimination des déchets, économie d'énergie, biodiversité...)*
- *Remise en état de la décharge à gravats du site du Rastelet*
- *Suivi des dispositifs territoriaux de protection de l'environnement et de développement durable (Natura 2000, Projet de PNR, SRADET, Plans climats...)*
- *Système de lutte anti-grêle*
- *Débroussaillage, élagage, signalétique entretien de sentiers de randonnées,*

Pour la compétence Voirie

- *Création aménagement et entretien de la voirie relative aux Zones Artisanales Industrielles et Commerciales existantes définies au point 1.1 du § 1 du chapitre 1*
- *Création, aménagement et entretien de la voirie relative aux futures zones aménagées par la Communauté de Communes*
- *Balayage mécanisé sur l'ensemble des communes membres*

Pour la compétence Politique du logement social et du cadre de vie

- *Mise en œuvre et suivi d'actions intercommunales en faveur de l'habitat (programme local de l'habitat intercommunal, opération programme d'amélioration de l'habitat intercommunal)*
- *Soutien technique, administratif et financier au montage des projets de logements sociaux dans les communes membres*
- *Soutien technique et administratif à la réalisation de logements sociaux dans les communes membres*

Pour la compétence Equipements sportifs - sociaux culturels et scolaires

Réalisation, aménagement, gestion et entretien d'un Pôle Culture Jeunesse

- *Participation à toutes manifestations culturelles, touristiques... liées aux activités de la Communauté de Communes*
- *Réalisation, Aménagement, entretien et gestion du club jeunes « Espace Jeunes » sous la forme d'un fonctionnement multi-sites*

Pour la compétence Action sociale

- *Volet social lié à la gestion de l'aire d'accueil intercommunale des Gens du Voyage*
- *Action en faveur du soutien à la parentalité avec le dispositif P.A.U.S.E : Passerelle Professionnels Parents au Service de l'Enfant*
- *Adhésion à la mission locale pour l'accompagnement et l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans*
- *Adhésion aux CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du Haut Vaucluse et de Nyons-baronnies*
- *Adhésion à la Mutuelle des Baronnies pour les familles de Mollans-sur-Ouvèze qui bénéficient de ce service jusqu'à extinction des contrats en cours (contrats signés avant le 31 décembre 2013)*

Pour la compétence création et gestion d'un « Espace France Services »

Création et gestion d'un « Espace France Services » et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article [27-2](#) de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

DIT que la présente délibération sera notifiée à l'ensemble des communes membres de la communauté de communes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Le Secrétaire,

Chantal FRITSCH

Le Président,

Jean François PERILHOU





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.20222

DELIBERATION 044-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX N°14			
VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président explique que la Préfecture a attiré notre attention sur le fait que l'intérêt communautaire d'une compétence n'a pas à figurer dans les statuts mais doit être défini par délibération du conseil communautaire

VU la délibération n°043-2022 du 6 octobre 2022 définissant l'intérêt communautaire de compétences statutaires,

Il convient de modifier la rédaction des statuts de l'intercommunalité.

VU l'arrêté préfectoral n°200 du 10 décembre 2002 portant création de la Communauté de communes Pays Voconces ;

VU l'arrêté préfectoral du 7 octobre 2021 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Vaison Ventoux ;

Sur la proposition de Monsieur le Président, il convient de modifier la rédaction des statuts existants comme suit :

CHAPITRE II COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES D'INTERET COMMUNAUTAIRES

Conformément à l'article 5214-16 du CGCT l'intérêt communautaire des compétences supplémentaires ci-dessous est défini par délibération du Conseil Communautaire

§ 1- Environnement, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

§ 2 – Voirie, création, aménagement et entretien de Voirie

§ 3 - Politique du logement social et du cadre de vie

§ 4 - Equipements sportifs - sociaux culturels et scolaires

§ 5 - Action sociale

§ 6 - Création et gestion d'un « Espace France Services »

CHAPITRE III COMPETENCES FACULTATIVES

Suppression de la compétence « Eclairage public »

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,**

ACCEPTE les modifications de statuts telles que proposées ci-dessus,

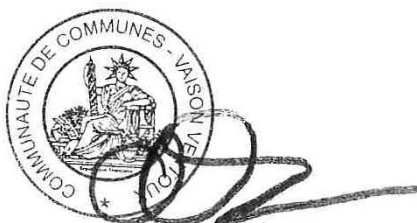
ADOPTE les nouveaux statuts,

PRECISE que les statuts ainsi modifiés sont annexés à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**

**Le Président,
Jean François PERILHOU**





STATUTS

COMMUNAUTE DE COMMUNES

N° 14

Article 1 : CONSTITUTION

En application des articles L 5214-1 et suivants du code Général des Collectivités Territoriales, il est créé une Communauté de Communes qui regroupe les communes suivantes :

Brantes, Buisson, Cairanne, Crestet, Entrechaux, Faucon, Mollans-sur-Ouvèze, Puyméras, Rasteau, Roaix, Sablet, St Léger du Ventoux, St Marcellin-Vaison, St Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Savoillans, Séguret, Vaison-la-Romaine, Villedieu.

Cette Communauté de Communes est dénommée « Communauté de Communes Vaison Ventoux »,

Article 2 : OBJET

La Communauté de Communes Vaison Ventoux a pour objet d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration de projets communs de développement et d'aménagement de l'espace, et de renforcer l'intercommunalité préexistante qui regroupait ces communes.

La Communauté de Communes exerce de plein droit, pour le compte des communes membres et pour les actions d'intérêts communautaires, les compétences suivantes :

CHAPITRE I / COMPETENCES OBLIGATOIRES

§ 1 Développement économique

1.1 Zones d'activité économique :

- *Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité économique industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique.*

Constituent des zones d'activité économique : les secteurs de plus de deux parcelles ou composés d'une grande parcelle à diviser, s'inscrivant dans une opération d'aménagement réalisée par un maître d'ouvrage public à vocation dominante économique (artisanat, activités tertiaires, industrielles, commerciales et touristiques) et présentant une cohérence d'ensemble dans sa gestion ou son animation.

- *Exercer par délégation au cas par cas pour ses communes membres sur les zones d'activités, le droit de préemption urbain simple et renforcé. Cette délégation peut porter sur une ou plusieurs parties des zones concernées, ou être accordée à l'occasion de l'aliénation d'un bien. Les biens ainsi acquis constituent le patrimoine de la communauté.*

1.2 Actions de développement économique visant à favoriser le maintien, l'extension ou l'accueil d'entreprises et, d'une manière générale, la promotion des activités économiques.

1.3 Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire qui a été défini précédemment par délibération n° 065-2018 en date du 22 octobre 2018

Actions de dimension intercommunales visant à maintenir les activités commerciales de proximité et à développer les dynamiques commerciales

La politique locale du commerce :

- *L'observation des dynamiques commerciales et mise en place de stratégies en la matière notamment par l'élaboration de chartes ou de schémas de développement commercial*
- *Débat et avis sur les nouvelles implantations commerciales : notamment expression d'avis communautaires au regard de la réglementation applicable à la Commission Départemental d'Aménagement Commercial (CDAC)*
- *Ouverture dominicale des commerces (loi Macron du 6 août 2015) : harmonisation des autorisations d'ouverture à l'échelle intercommunale pour avis simple au-delà des cinq dimanches accordés par le maire.*

Soutien aux activités commerciales

- *La définition et la mise en œuvre de politiques ou d'initiatives contribuant à favoriser la diversité de l'offre commerciale en dehors des zones commerciales, de lutte contre la vacance de locaux commerciaux*
- *Portage des dispositifs d'échelle intercommunale d'aide à la création, reprise, modernisation et au développement des commerces*

1.4 Action Touristique

- *Instauration et perception d'une taxe de séjour*
- *Accueil, information, développement, promotion, communication, sauf gestion des équipements touristiques et sauf animation locale du territoire*
- *Création d'office de tourisme intercommunal*
- *Mise en réseau des points d'information touristique avec l'office de tourisme de Vaison-la-Romaine*
- *Assurer et coordonner l'animation numérique du territoire auprès des professionnels*

1.5 Mise en œuvre et suivi ou participation à des programmes de développement locaux initiés par l'Europe, l'Etat, la Région ou le département (Leader, Contrats territoriaux...)

§ 2 Aménagement de l'espace Communautaire

3

2.1 Elaboration et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale.

2.2 Zones d'Aménagement Concerté visant à la création de futures zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires ou touristiques

2.3 Création et gestion d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme

2.4 Pour MEMOIRE P.L.U.I. la compétence n'est pas exercée par la Communauté de Communes Pays Vaison Ventoux, les communes membres s'y étant opposées par délibération

§ 3 Aire d'accueil des gens du voyage

Aménagement et gestion d'une aire d'accueil pour les gens du voyage située sur le territoire de la Communauté de Communes

§ 4 Collecte et traitement des déchets ménagers :

Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés

- *Collecte, transfert et traitement*
- *Réalisation et gestion de déchetteries*

§ 5 – GEMAPI

- *Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;*
- *Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;*
- *Défense contre les inondations et contre la mer ;*
- *Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.*

CHAPITRE II COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES D'INTERET COMMUNAUTAIRES

Conformément à l'article 5214-16 du CGCT l'intérêt communautaire des compétences supplémentaires ci-dessous est défini par délibération du Conseil Communautaire.

§ 1 - Environnement, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

§ 2 – Voirie, création, aménagement et entretien de Voirie.

§ 3 - Politique du logement social et du cadre de vie

§ 4 - Equipements sportifs - sociaux culturels et scolaires,

§ 5 - Action sociale

§ 6 - Création et gestion d'un « Espace France Services »

4

CHAPITRE III COMPETENCES FACULTATIVES

§1 - Actions culturelles

- *Intervenants musicaux dans les écoles*
- *Animations culturelles dans les communes liées aux activités de la Communauté de Communes*
- *Organisation de stages (Musique, danse...) liés aux activités de la Communauté de Communes*
- *Action en faveur de la lecture*
- *Mise en réseau des bibliothèques*

§2. Mobilité

3.1 Organisation de la mobilité locale au sens de l'article 1231-1 du code des transports :

- Organiser des services réguliers de transport public de personnes,
- Organiser des services à la demande de transport public de personnes,
- Organiser des services de transport scolaire,
- Organiser des services relatifs aux mobilités actives,
- Organiser des services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur ou contribuer au développement de ces usages,
- Offrir un service de conseil et d'accompagnement individualisé à la mobilité destiné aux personnes se trouvant en situation de vulnérabilité économique ou sociale ainsi qu'à celles en situation de handicap ou dont la mobilité est réduite,
- Mettre en place un service de conseil en mobilité destiné aux employeurs et aux gestionnaires d'activités générant des flux de déplacements importants,
- Organiser ou contribuer au développement des services de transport de marchandises et de logistique urbaine, en cas d'inexistence, d'insuffisance ou d'inadaptation de l'offre privée, afin de réduire la congestion urbaine ainsi que les pollutions et les nuisances affectant l'environnement.

2.2 Transports des personnes dans le cadre des activités de la Communauté de Communes.

2.3 Prestation de service concernant le prêt de véhicules avec chauffeur au profit des communes membres pour des besoins occasionnels.

5

§3 - Action en faveur du sport

- Intervenants sportifs dans les écoles
- Coordination et organisation d'activités sportives dans des équipements publics ou installations dépendant des clubs sportifs le cas échéant :
 - * activités sportives de proximité dans les villages en période extrascolaire, hors temps scolaire, et en dehors du cadre associatif
 - * stages sportifs pendant les vacances scolaires et en dehors du cadre associatif
 - * cours de natation
 - * rencontres sportives intercommunales

§4- Action en faveur de la jeunesse et de la petite enfance

- Réalisation, Aménagement, entretien et gestion du Centre de Loisirs sans hébergement « la Courte Echelle » sur Vaison-la-Romaine et de ses activités
- Organisation de stages, sorties et voyages liés aux activités de la Communauté de Communes
- Contrat enfance-jeunesse, en partenariat avec la CAF

- *Garderies périscolaires : interventions d'animateurs diplômés sur les communes dont les écoles bénéficient d'un accueil périscolaire ou d'une garderie.*
- *Réalisation, aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil petite enfance « Les Ecureuils » à Vaison-la-Romaine et « Les p'tits malins » à Sablet,*
- *Convention avec l'Association Familiale des Baronnie pour l'accueil des enfants de Mollans-sur-Ouvèze à la crèche de Buis les Baronnie*
- *Réalisation, aménagement et entretien des structures d'accueil petite enfance*
- *Fonctionnement d'un Relais Petites Enfances (RPD) dénommé « A Petits Pas »*
- *Fonctionnement du Lieu d'Accueil Enfants-Parents de Vaison-la-Romaine dénommé « A Petits Pas »*

§ 5 - Affaires scolaires

Fonctionnement du regroupement scolaire intercommunal d'intérêt communautaire : Crestet et St Marcellin-les-Vaison (matériel scolaire+ ATSEM).

§ 6- Communication

Information communautaire de la population, actions d'information et de promotion vers l'extérieur.

§ 7 - Mission d'assistance aux communes membres

La Communauté de Communes pourra effectuer dans le cadre de l'assistance aux communes, des missions d'assistance générale administratives, financières et techniques. Ces missions feront l'objet d'une convention entre les communes concernées et la Communauté de Communes, afin de définir le cadre exact de l'intervention

6

§ 8- Sécurité

- *Contrat local de sécurité et de prévention,*
- *Commission Intercommunale de sécurité,*
- *Etude, réalisation et gestion de la caserne de Gendarmerie située à Vaison-la-Romaine,*
- *Participation au financement de la nouvelle caserne de Sapeurs-Pompiers de Vaison-la-Romaine*
- *Création et gestion d'un service commun pour la gestion des animaux errants*

§ 10- Electrification Rurale

Pour les seules collectivités membres de la Communauté de communes Vaison Ventoux dont la population est inférieure au seuil visé à l'article L. 5212-24 du Code Général des Collectivités Territoriales : Au travers de l'adhésion au Syndicat d'Electrification Vauclusien.

- *Exercer en commun pour l'ensemble des collectivités membres, les droits résultants pour les collectivités locales des textes législatifs et réglementaires relatifs à la production, au transport et à la distribution d'électricité et notamment*

de la loi du 8 avril 1946, sur la nationalisation de l'électricité et du gaz, relative au service public de l'électricité.

- Organiser en commun les services qui leur incombent pour assurer le bon fonctionnement et la meilleure exploitation de leur distribution d'électricité.
- D'une façon générale s'intéresser et participer, le cas échéant, dans le cadre des lois et des règlements en vigueur, à toute activité touchant à l'électricité et son utilisation.

§ 11 – Missions complémentaires GEMAPI :

- Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

§ 12– Eau et assainissement :

- Assainissement non collectif (suivant application de la législation sur les contrôles)
- Etude pour le transfert des compétences Eau et Assainissement depuis les communes vers l'intercommunalité

§ 13- Technologies de l'Information et de la Communication

7

- Etablir et exploiter sur le territoire des infrastructures et des réseaux de communications électroniques pour la partie drômoise de son territoire, tel que défini par l'Article L1425-1 du CGCT
- Initiation aux techniques de l'information et de la communication
- Participation au financement des équipements liés à la couverture internet Très haut débit et au déploiement de la fibre optique pour la partie vauclusienne de son territoire

Les compétences ci-dessus définies peuvent également être exercées à titre exceptionnel pour des communes extérieures et à leur demande, dans le cadre de convention de mandat.

Article 3 : SIEGE

Le siège de la Communauté de Communes est fixé à Vaison la Romaine 375 Avenue Gabriel Péri B.P.90 84110 Vaison la Romaine.

Article 4 : DUREE

La Communauté de Communes est constituée pour une durée illimitée.

Article 5 : MODE DE REPRESENTATION

La Communauté de communes est administrée par un Conseil communautaire composé de délégués élus par les Conseils Municipaux des communes membres, en application des dispositions prévues aux articles L 5211-6 et L 5211-6-1 du CGCT

La durée de fonction des membres du Conseil Communautaire est limitée à celle des Conseils Municipaux.

Article 6 : ELECTION DES DELEGUES

Les délégués titulaires et suppléants sont élus en même temps que les conseillers municipaux dans les conditions prévues aux articles L273-6 et L273-11 du code électoral.

Article 7 : FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Les conditions de validité des délibérations du Conseil de Communauté et, le cas échéant, de celles du bureau procédant par délégation du Conseil, les dispositions relatives aux conventions, à l'ordre du jour et à la tenue des séances sont celles que fixe le Code Général des Collectivités Territoriales pour les Conseils Municipaux.

Les lois et règlements qui concernent le contrôle administratif et financier des communes sont applicables à la Communauté de Communes.

Le Conseil se réunit au moins une fois par trimestre, au siège de la Communauté de Communes ou dans l'une des communes membres.

Le Président convoque le conseil chaque fois qu'il juge utile ou à la demande du tiers au moins de ses membres.

Les règles relatives à l'élection et à la durée du mandat du Président et des membres du Bureau sont fixées par les articles L 5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'administration des éventuels établissements issus ou faisant l'objet de la Communauté de Communes est soumise aux règles de droit commun.

Par application de l'article L 5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions du Conseil Communautaire dont les effets ne concernent qu'une seule des communes membres ne peuvent être prises qu'après avis du Conseil Municipal de cette commune. Si cet avis n'a pas été rendu dans le délai de trois mois à compter de la transmission du projet, il est réputé favorable. Lorsque cet avis est défavorable, la décision doit être prise à la majorité des deux tiers des membres du Conseil Communautaire.

Article 8 : RÔLE DU PRESIDENT

Le Président est l'organe exécutif de la Communauté.

A ce titre :

- *il prépare et exécute les délibérations du Conseil,*
- *il ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes,*
- *il est seul chargé de l'administration, mais peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions, aux vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à un autre membre du Bureau.*
- *il est chef des services créés par la Communauté, il représente la Communauté en justice.*

Le Président peut recevoir délégation du Conseil Communautaire dans les conditions prévues par l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il en rend compte à chaque séance du Conseil Communautaire.

Article 9 : COMPOSITION ET ELECTION DU BUREAU

Le Conseil Communautaire élit un bureau. Il comprend un représentant par commune. Il se compose d'un président, d'un ou de plusieurs vice-présidents. Le nombre de vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif de celui-ci.

9

Article 10 : REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur, préparé par le Bureau, devra être proposé au Conseil Communautaire. Ce règlement fixera les dispositions particulières relatives à la démocratie locale : commissions, conseil économique et social, commissions extra-communautaires.

Article 11 : RESSOURCES DE LA COMMUNAUTE

Les recettes de la Communauté de communes, outre le produit de la taxe professionnelle, peuvent comprendre :

- *Les ressources fiscales mentionnées à l'article 1609 quinquies C ou le cas échéant, à l'article 1609 nonies C du code général des impôts,*
- *Le revenu des biens, meubles ou immeubles, de la Communauté de Communes,*
- *Les sommes qu'elle perçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers, en échange d'un service rendu ou de prestations données,*
- *Les subventions de l'Etat, de la région, du Département, de la Communauté Européenne, des communes, de l'agence de l'eau, de la CAF, de la MSA... et tout autre organisme,*
- *Le produit des dons et legs,*

- *Le produit des taxes redevances et contributions correspondant aux services assurés,*
- *Le produit des emprunts,*
- *Le produit de la taxe de séjour.*

Article 12 : FONDS de CONCOURS

Versement du fond de concours entre la Communauté de Communes

Article 13 : RECEVEUR

Le comptable de la Communauté sera le Trésorier de Vaison-la-Romaine

Article 14 : ADMISSION DES NOUVELLES COMMUNES

Des communes autres que celles primitivement membres peuvent être admises et faire partie de la Communauté de Communes avec le consentement du Conseil Communautaire dans les conditions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 15 : RETRAIT D'UNE COMMUNE

Une commune peut se retirer de la Communauté avec le consentement du Conseil Communautaire, dans les conditions prévues au Code Général des Collectivités

Territoriales. Par ailleurs, en cas de retrait d'une commune de la Communauté, le transfert des biens meubles et immeubles ainsi que des biens corporels considérés comme valeurs immobilières financés par la Communauté se fait aux conditions suivantes :

- *Prise en charge par la commune du solde des emprunts à rembourser correspondant aux meubles et immeubles transférés, à due concurrence de la part correspondante à chacune ainsi que ses frais financiers liés au remboursement anticipé du Capital par la Communauté de Communes.*

Article 16 : EXTENSION ET MODIFICATIONS DES CONDITIONS INITIALES

Le Conseil Communautaire délibère sur l'extension des attributions et la modification des conditions initiales de fonctionnement ou de durée de la Communauté de Communes dans les conditions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales.

La délibération est notifiée aux Maires de chacune des Communes membres. Les Conseils Municipaux disposent d'un délai de trois mois à compter de la notification pour se prononcer.

La décision d'extension des attributions de modification des conditions initiales de fonctionnement ou de durée de la Communauté est prise par l'autorité qualifiée. Elle est subordonnée à l'accord de la majorité qualifiée des communes membres, requise pour la création de la Communauté de Communes.

Article 17 : ADHESION A UN AUTRE EPCI

L'adhésion de la Communauté de Communes à un établissement Public de Coopération Intercommunale est subordonnée à l'accord des Conseils Municipaux des communes membres de la Communauté de Communes, donné dans les conditions de la majorité qualifiée requise pour la création de la Communauté de Communes.

Article 18 : DISSOLUTION

Les conditions prévues de la dissolution sont celles prévues dans le Code Général des Collectivités Territoriales.



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 045-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL 2022			
VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	33		1

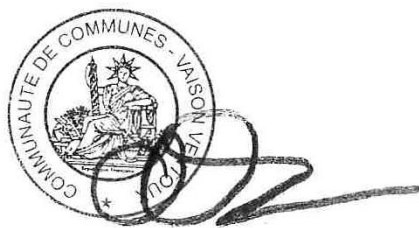
Monsieur le Président explique qu'afin de réajuster les inscriptions faites au budget primitif 2022, il convient d'effectuer une décision modificative n°2 du budget principal dans les sections Fonctionnement et Investissement, telle que présentée dans les tableaux ci-annexés.

**Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,**

APPROUVE la décision modificative n°2 du budget principal telle que présentée dans les tableaux ci-annexés.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**



**Le Président,
Jean François PERILHOU**



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COPAVO - Budget principal (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24840033500019

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES VAISON

M. 14

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	43
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	48
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	70
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	107
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	109
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	110
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	111
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	112
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	114
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	115
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	116
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	119
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	121
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	122
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	123
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	127
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	128
--	-----

Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 20/10/2022
Affiché le 129
ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
8411ZCOPAVO - Budget principal
C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	29 397,00	29 397,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		29 397,00	29 397,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 600 000,00	3 600 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 600 000,00	3 600 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 629 397,00	3 629 397,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 706 199,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00	2 704 199,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 208 116,00	0,00	0,00	0,00	5 208 116,00
014	Atténuations de produits	3 730 654,00	0,00	97 451,00	97 451,00	3 828 105,00
65	Autres charges de gestion courante	613 100,00	0,00	2 000,00	2 000,00	615 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 258 069,00	0,00	97 451,00	97 451,00	12 355 520,00
66	Charges financières	102 001,00	0,00	0,00	0,00	102 001,00
67	Charges exceptionnelles	113 500,00	0,00	33 620,00	33 620,00	147 120,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		475,00	475,00	475,00
022	Dépenses imprévues	717 220,00		-102 149,00	-102 149,00	615 071,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 190 790,00	0,00	29 397,00	29 397,00	13 220 187,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 635 592,00		0,00	0,00	1 635 592,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	451 724,00		0,00	0,00	451 724,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 087 316,00		0,00	0,00	2 087 316,00
TOTAL		15 278 106,00	0,00	29 397,00	29 397,00	15 307 503,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 307 503,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	61 170,00	0,00	26 806,00	26 806,00	87 976,00
70	Produits services, domaine et ventes div	766 070,00	0,00	0,00	0,00	766 070,00
73	Impôts et taxes	8 927 983,00	0,00	-7 880,00	-7 880,00	8 920 103,00
74	Dotations et participations	3 023 370,58	0,00	0,00	0,00	3 023 370,58
75	Autres produits de gestion courante	146 700,00	0,00	0,00	0,00	146 700,00
Total des recettes de gestion courante		12 925 293,58	0,00	18 926,00	18 926,00	12 944 219,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	10 471,00	10 471,00	10 471,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 925 293,58	0,00	29 397,00	29 397,00	12 954 690,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 925 293,58	0,00	29 397,00	29 397,00	12 954 690,58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 352 812,42
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 307 503,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 087 316,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 678 191,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	6 278 191,00
	Total des dépenses d'équipement	2 678 191,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	6 278 191,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	212 064,00	0,00	0,00	0,00	212 064,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	158 875,00		0,00	0,00	158 875,00
	Total des dépenses financières	370 939,00	0,00	0,00	0,00	370 939,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 049 130,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	6 649 130,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 049 130,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	6 649 130,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 649 130,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	482 286,00	0,00	0,00	0,00	482 286,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	482 286,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 482 286,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	207 208,71	0,00	600 000,00	600 000,00	807 208,71
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	208 208,71	0,00	600 000,00	600 000,00	808 208,71
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	690 494,71	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	4 290 494,71
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 635 592,00		0,00	0,00	1 635 592,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	451 724,00		0,00	0,00	451 724,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Affiché le ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 087 316,00		0,00		0,00	2 087 316,00
TOTAL		2 777 810,71	0,00	3 600 000,00		3 600 000,00	6 377 810,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	271 319,29
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 649 130,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 087 316,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-2 000,00		-2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	97 451,00		97 451,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00		2 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	33 620,00	0,00	33 620,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	475,00	0,00	475,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	-102 149,00		-102 149,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		29 397,00	0,00	29 397,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 397,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 600 000,00		3 600 000,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 600 000,00	0,00	3 600 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 600 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

Affiché le

ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	26 806,00		26 806,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-7 880,00		-7 880,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 471,00	0,00	10 471,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		29 397,00	0,00	29 397,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 397,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	600 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 600 000,00	0,00	3 600 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 600 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 706 199,00	-2 000,00	-2 000,00
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager)	46 490,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	9 980,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	67 800,00	0,00	0,00
60622	Carburants	207 100,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	29 820,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 840,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	16 300,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 600,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	5 850,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 835,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	750,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	3 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	59 530,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	12 500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 461 000,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	6 900,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	21 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	28 600,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	141 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	89 070,00	-2 000,00	-2 000,00
6161	Multirisques	10 050,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	18 660,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 340,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 860,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	4 829,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	41 750,00	0,00	0,00
6228	Divers	67 170,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	9 100,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 780,00	0,00	0,00
6248	Divers	11 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	11 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 200,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	9 120,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	27 850,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	415,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 900,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 010,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	177 600,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	14 200,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 208 116,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 415,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	43 460,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 498 660,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	52 680,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	2 940,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	485 180,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	664 326,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	720,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	1 400,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	560 057,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	735 280,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 690,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	74 858,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 580,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	27 330,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 540,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	3 730 654,00	97 451,00	97 451,00
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	185 000,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	2 767 154,00	94 269,00	94 269,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	778 500,00	3 182,00	3 182,00
65	Autres charges de gestion courante	613 100,00	2 000,00	2 000,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	1 000,00	1 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	
			Affiché le ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF	Vote (4)
6518	Autres	0,00	1 000,00	1 000,00
6531	Indemnités	105 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	15 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 100,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	381 500,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	90 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	14 500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		12 258 069,00	97 451,00	97 451,00
66	Charges financières (b)	102 001,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	94 874,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-373,00	0,00	0,00
6688	Autres	7 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	113 500,00	33 620,00	33 620,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	11 500,00	21 853,00	21 853,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	11 767,00	11 767,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	100 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	475,00	475,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	475,00	475,00
022	Dépenses imprévues (e)	717 220,00	-102 149,00	-102 149,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		13 190 790,00	29 397,00	29 397,00
023	Virement à la section d'investissement	1 635 592,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	451 724,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	451 724,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 087 316,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 087 316,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 278 106,00	29 397,00	29 397,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 397,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	4 231,09
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 604,09
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-373,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	61 170,00	26 806,00	26 806,00
619	RRR obtenus sur services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 170,00	26 806,00	26 806,00
70	Produits services, domaine et ventes div	766 070,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	53 662,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	2 100,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	213 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	197 991,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	21 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	2 000,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	122 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	35 000,40	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	48 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	71 316,60	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	8 927 983,00	-7 880,00	-7 880,00
73111	Impôts directs locaux	2 334 932,55	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	823 737,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	229 612,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	78 375,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	28 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	28 230,00	-7 880,00	-7 880,00
73221	FNGIR	108 480,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 590 015,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	199 985,45	0,00	0,00
7382	Fraction de TVA	2 506 616,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 023 370,58	0,00	0,00
74124	Dotations d'intercommunalité	131 530,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	825 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 262,58	0,00	0,00
74711	Participat° Etat emploi jeunes	40 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	14 600,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	16 288,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	41 500,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	6 900,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	49 260,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	8 000,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	287 030,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	1 597 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	146 700,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	146 700,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		12 925 293,58	18 926,00	18 926,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	10 471,00	10 471,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	10 471,00	10 471,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		12 925 293,58	29 397,00	29 397,00
= a + b + c + d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		12 925 293,58	29 397,00	29 397,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 397,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	5 000,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	2 000,00	0,00	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	50 043,00	0,00	0,00
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	3 500,00	0,00	0,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	2 000,00	0,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	1 802,00	0,00	0,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	862 159,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	89 586,00	0,00	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	3 000,00	0,00	0,00
38	Opération d'équipement n° 38 (5)	25 000,00	0,00	0,00
41	Opération d'équipement n° 41 (5)	192 142,00	0,00	0,00
51	Opération d'équipement n° 51 (5)	133 700,00	0,00	0,00
52	Opération d'équipement n° 52 (5)	7 487,00	0,00	0,00
53	Opération d'équipement n° 53 (5)	180 000,00	0,00	0,00
54	Opération d'équipement n° 54 (5)	100 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
55	Opération d'équipement n° 55 (5)	100 000,00	0,00	0,00
9000000001	Opération d'équipement n° 9000000001 (5)	19 800,00	0,00	0,00
9000000002	Opération d'équipement n° 9000000002 (5)	849 652,00	0,00	0,00
9000000007	Opération d'équipement n° 9000000007 (5)	41 020,00	0,00	0,00
9000000008	Opération d'équipement n° 9000000008 (5)	10 300,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 678 191,00	3 600 000,00	3 600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	212 064,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	199 939,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	11 125,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	158 875,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		370 939,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 049 130,00	3 600 000,00	3 600 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 049 130,00	3 600 000,00	3 600 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 600 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	482 286,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	262 547,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	11 935,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	207 804,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		482 286,00	3 000 000,00	3 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	207 208,71	600 000,00	600 000,00
10222	FCTVA	207 208,71	600 000,00	600 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		208 208,71	600 000,00	600 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		690 494,71	3 600 000,00	3 600 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 635 592,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	451 724,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	20 464,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	13 881,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	30 601,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	24 344,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 387,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	22 052,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	574,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	132 354,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	139 761,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 108,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	14 189,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	36 009,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 087 316,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 087 316,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 777 810,71	3 600 000,00	3 600 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 600 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R I 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : ECOLE DE MUSIQUE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		79 039,41	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	79 039,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	79 039,41	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : ASSISTANCE TECHNIQUE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 759,92	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 759,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 759,92	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : SCOT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		298 468,69	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	298 468,69	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	298 468,69	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)
LIBELLE : GENDARMERIE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 401,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 401,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	13 401,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : GENS DU VOYAGE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1)
LIBELLE : CLUB JEUNES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 758,50	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 758,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 758,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : OPERATIONS FUTURES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 613,94	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 613,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	33 613,94	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE MULTIMEDIA****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		226 512,91	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	77 465,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	77 465,23	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	149 047,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	149 047,68	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)
LIBELLE : RAM - LAEP - PPAUSE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 136,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 38 (1)
LIBELLE : ZONES ARTISANALES EXISTANTES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		45 997,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 997,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	45 997,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41 (1)
LIBELLE : BOUCLE LOCALE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 51 (1)
LIBELLE : CENTRE DE LOISIRS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		857 614,08	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	202 199,46	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	61 162,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	36 898,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	104 138,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	655 414,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	655 414,62	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 52 (1)
LIBELLE : PROGRAMME DROITS DES SOLS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 092,80	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 092,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	16 092,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 53 (1)
LIBELLE : FONDS DE CONCOURS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 54 (1)
LIBELLE : POLE CULTURE JEUNESSE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	3 600 000,00	b 3 600 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 600 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 55 (1)
LIBELLE : VELO ROUTE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900000001 (1)
LIBELLE : ADMINISTRATION GENER****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		163 792,17	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	163 792,17	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	28 818,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	48 451,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	86 522,32	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900000002 (1)
LIBELLE : ORDURES MENAGERES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 610 049,99	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 599 129,99	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	16 766,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 066 455,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 340 034,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	175 874,05	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900000007 (1)****LIBELLE : CRECHE VAISON****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		189 388,42	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	189 388,42	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	36 831,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	103 977,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 579,94	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900000008 (1)
LIBELLE : CRECHE DE SABLET****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 587,70	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 587,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	10 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	23 543,70	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	136 523	224 652	71 568	0	5 000	3 863 127	6 000	98 361	0	2 154 313	89 586	6 649 130
- Equipements municipaux (2)		19 800	3 500	0	5 000	3 835 502	5 000	51 320	0	1 896 341	89 586	5 906 049
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		180 000	0	0	0	0	0	0	0	192 142	0	372 142
- Opérations financières	136 523											136 523
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	136 523	224 652	71 568	0	5 000	3 863 127	6 000	98 361	0	2 154 313	89 586	6 649 130
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	136 523	224 652	71 568	0	5 000	3 863 127	6 000	98 361	0	2 154 313	89 586	6 649 130

RECETTES

Total recettes de l'exercice	948 675	54 429	139 139	0	2 747	3 207 025	4 908	104 640	0	1 826 661	89 586	6 377 811
RAR N-1 et reports	271 319	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271 319
Total cumulé recettes d'investissement	1 219 995	54 429	139 139	0	2 747	3 207 025	4 908	104 640	0	1 826 661	89 586	6 649 130

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	0	5 170 035	219 945	28 480	418 176	1 644 244	267 558	1 710 992	0	5 524 238	323 835	15 307 503
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	5 170 035	219 945	28 480	418 176	1 644 244	267 558	1 710 992	0	5 524 238	323 835	15 307 503

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	4 324 009	155 487	28 480	418 176	1 643 719	267 648	1 710 992	0	4 082 345	323 835	12 954 691
RAR N-1 et reports	0	2 352 812	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 352 812
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	6 676 822	155 487	28 480	418 176	1 643 719	267 648	1 710 992	0	4 082 345	323 835	15 307 503

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		136 523	224 652	71 568	0	5 000	3 863 127	6 000	98 361	0	2 154 313	89 586	6 649 130
Dépenses réelles		136 523	224 652	71 568	0	5 000	3 863 127	6 000	98 361	0	2 154 313	89 586	6 649 130
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	134 023	24 852	0	0	0	0	0	0	0	0	0	158 875
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500	0	68 068	0	0	27 625	1 000	47 041	0	65 830	0	212 064
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	199 800	3 500	0	5 000	3 835 502	5 000	51 320	0	2 088 483	89 586	6 278 191
11	ECOLE DE MUSIQUE	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	5 000
14	ASSISTANCE TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	2 000
15	SCOT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 043	0	50 043
16	GENDARMERIE	0	0	3 500	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500
17	GENS DU VOYAGE	0	0	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	2 000
30	CLUB JEUNES	0	0	0	0	0	1 802	0	0	0	0	0	1 802
31	OPERATIONS FUTURES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	862 159	0	862 159
35	BIBLIOTHEQUE MULTIMEDIA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89 586	89 586
36	RAM - LAEP - PPAUSE	0	0	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	3 000
38	ZONES ARTISANALES EXISTANTES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	25 000
41	BOUCLE LOCALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 142	0	192 142
51	CENTRE DE LOISIRS	0	0	0	0	0	133 700	0	0	0	0	0	133 700
52	PROGRAMME DROITS DES SOLS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 487	0	7 487
53	FONDS DE CONCOURS	0	180 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 000

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le 10/10/2022 ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF			
											9 services urbains, environnement	9 économique	TOTAL	
54	POLE CULTURE JEUNESSE	0	0	0	0	0	3 700 000	0	0	0	0	0	0	3 700 000
55	VELO ROUTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
9000000001	ADMINISTRATION GENER	0	19 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 800
9000000002	ORDURES MENAGERES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	849 652	0	849 652
9000000007	CRECHE VAISON	0	0	0	0	0	0	0	41 020	0	0	0	0	41 020
9000000008	CRECHE DE SABLET	0	0	0	0	0	0	0	10 300	0	0	0	0	10 300
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		948 675	54 429	139 139	0	2 747	3 207 025	4 908	104 640	0	1 826 661	89 586	6 377 811
Recettes réelles		633 200	1 903	570	0	804	3 195 695	1 882	8 310	0	427 339	20 791	4 290 495
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	633 200	1 903	570	0	804	10 345	882	8 310	0	132 110	19 084	807 209
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	185 350	0	0	0	295 229	1 707	482 286
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	3 000 000	1 000	0	0	0	0	3 001 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		315 475	52 526	138 569	0	1 943	11 330	3 026	96 330	0	1 399 322	68 795	2 087 316
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	312 275	0	138 569	0	0	250	1 650	86 495	0	1 057 529	38 824	1 635 592
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	3 200	52 526	0	0	1 943	11 080	1 376	9 835	0	341 793	29 971	451 724
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le 10/10/2022		
											9 services urbains, environnement	9 économique	TOTAL ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	5 170 035	219 945	28 480	418 176	1 644 244	267 558	1 710 992	0	5 524 238	323 835	15 307 503
Dépenses réelles		0	4 936 935	81 376	28 480	413 980	1 562 889	263 440	1 614 662	0	4 063 385	255 040	13 220 187
011	Charges à caractère général	0	120 765	19 380	3 500	47 415	238 405	34 240	187 199	0	2 013 975	39 320	2 704 199
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	625 930	0	24 980	366 065	1 271 220	108 200	1 378 195	0	1 241 806	191 720	5 208 116
014	Atténuations de produits	0	3 828 105	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 828 105
022	Dépenses imprévues	0	84 313	0	0	0	39 000	0	28 000	0	463 758	0	615 071
65	Autres charges de gestion courante	0	133 100	0	0	0	1 500	121 000	0	0	335 500	24 000	615 100
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	-373	61 996	0	0	10 764	0	21 268	0	8 346	0	102 001
67	Charges exceptionnelles	0	144 620	0	0	500	2 000	0	0	0	0	0	147 120
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	475	0	0	0	0	0	0	0	0	0	475
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>233 100</i>	<i>138 569</i>	<i>0</i>	<i>4 196</i>	<i>81 355</i>	<i>4 118</i>	<i>96 330</i>	<i>0</i>	<i>1 460 853</i>	<i>68 795</i>	<i>2 087 316</i>
023	Virement à la section d'investissement	0	180 000	138 569	0	2 253	70 275	2 742	86 495	0	1 116 434	38 824	1 635 592
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	53 100	0	0	1 943	11 080	1 376	9 835	0	344 419	29 971	451 724
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	4 324 009	155 487	28 480	418 176	1 643 719	267 648	1 710 992	0	4 082 345	323 835	12 954 691
Recettes réelles		0	4 324 009	155 487	28 480	418 176	1 643 719	267 648	1 710 992	0	4 082 345	323 835	12 954 691
013	Atténuations de charges	0	47 806	0	0	100	28 610	0	6 460	0	5 000	0	87 976
70	Produits des services, du domaine, vente	0	35 000	7 001	0	83 000	201 100	1 500	197 991	0	238 478	2 000	766 070
73	Impôts et taxes	0	2 923 951	1 786	28 480	314 576	937 409	80 548	690 441	0	3 676 077	266 835	8 920 103
74	Dotations et participations	0	1 306 781	0	0	20 500	476 600	185 600	816 100	0	162 789	55 000	3 023 371
75	Autres produits de gestion courante	0	0	146 700	0	0	0	0	0	0	0	0	146 700
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	10 471	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 471
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 20/10/2022
Affiché le
ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0.00	5 170 035.00	0.00	0.00	0.00	5 170 035.00
Dépenses de l'exercice		0.00	5 170 035.00	0.00	0.00	0.00	5 170 035.00
011	Charges à caractère général	0.00	120 765.00	0.00	0.00	0.00	120 765.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	625 930.00	0.00	0.00	0.00	625 930.00
014	Atténuations de produits	0.00	3 828 105.00	0.00	0.00	0.00	3 828 105.00
022	Dépenses imprévues	0.00	84 313.00	0.00	0.00	0.00	84 313.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	180 000.00	0.00	0.00	0.00	180 000.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	53 100.00	0.00	0.00	0.00	53 100.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	133 100.00	0.00	0.00	0.00	133 100.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	-373.00	0.00	0.00	0.00	-373.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	144 620.00	0.00	0.00	0.00	144 620.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	475.00	0.00	0.00	0.00	475.00
Restes à réaliser – reports		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES (2)		0.00	6 676 821.65	0.00	0.00	0.00	6 676 821.65
Recettes de l'exercice		0.00	4 324 009.23	0.00	0.00	0.00	4 324 009.23
013	Atténuations de charges	0.00	47 806.00	0.00	0.00	0.00	47 806.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	35 000.40	0.00	0.00	0.00	35 000.40
73	Impôts et taxes	0.00	2 923 950.55	0.00	0.00	0.00	2 923 950.55
74	Dotations et participations	0.00	1 306 781.28	0.00	0.00	0.00	1 306 781.28
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	10 471.00	0.00	0.00	0.00	10 471.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser – reports		0.00	2 352 812.42	0.00	0.00	0.00	2 352 812.42
SOLDE (2)		0.00	1 506 786.65	0.00	0.00	0.00	1 506 786.65

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Affiché le	Sous-fonction 04
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée	ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF
DEPENSES (2)		5 170 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses de l'exercice		5 170 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	120 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	625 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	3 828 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	84 313,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	53 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	133 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	-373,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	144 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		6 676 821,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		4 324 009,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	47 806,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	35 000,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	2 923 950,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	1 306 781,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	10 471,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		2 352 812,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		1 506 786,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes
ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		219 945,00	0,00	0,00	219 945,00
Dépenses de l'exercice		219 945,00	0,00	0,00	219 945,00
011	Charges à caractère général	19 380,00	0,00	0,00	19 380,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	138 569,00	0,00	0,00	138 569,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	61 996,00	0,00	0,00	61 996,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		155 486,60	0,00	0,00	155 486,60
Recettes de l'exercice		155 486,60	0,00	0,00	155 486,60
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	7 000,60	0,00	0,00	7 000,60
73	Impôts et taxes	1 786,00	0,00	0,00	1 786,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	146 700,00	0,00	0,00	146 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-64 458,40	0,00	0,00	-64 458,40

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	219 945,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	219 945,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	19 380,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	138 569,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	61 996,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	155 486,60
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	155 486,60
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 786,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	146 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-64 458,40

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 480,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 480,00
011	Charges à caractère général	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	24 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 980,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 480,00
	Recettes de l'exercice	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 480,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 480,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Affiché le 26 Plan de relance forges ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	24 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 20/10/2022
Affiché le
ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT****A1.1****FONCTION 3 – Culture**

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	418 176,00	0,00	0,00	0,00	418 176,00
Dépenses de l'exercice		0,00	418 176,00	0,00	0,00	0,00	418 176,00
011	Charges à caractère général	0,00	47 415,00	0,00	0,00	0,00	47 415,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	366 065,00	0,00	0,00	0,00	366 065,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 253,00	0,00	0,00	0,00	2 253,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	1 943,00	0,00	0,00	0,00	1 943,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	418 176,00	0,00	0,00	0,00	418 176,00
Recettes de l'exercice		0,00	418 176,00	0,00	0,00	0,00	418 176,00
013	Atténuations de charges	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	83 000,00	0,00	0,00	0,00	83 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	314 576,00	0,00	0,00	0,00	314 576,00
74	Dotations et participations	0,00	20 500,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Section 32		
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives
DEPENSES (2)		418 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		418 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	47 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	366 065,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 943,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		418 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		418 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	83 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	314 576,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	80 789,00	1 563 455,00	0,00	1 644 244,00
Dépenses de l'exercice		0,00	80 789,00	1 563 455,00	0,00	1 644 244,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	238 405,00	0,00	238 405,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	1 271 220,00	0,00	1 271 220,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	39 000,00	0,00	39 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	70 025,00	250,00	0,00	70 275,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	11 080,00	0,00	11 080,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	10 764,00	0,00	0,00	10 764,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	80 789,00	1 562 930,00	0,00	1 643 719,00
Recettes de l'exercice		0,00	80 789,00	1 562 930,00	0,00	1 643 719,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	28 610,00	0,00	28 610,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	201 100,00	0,00	201 100,00
73	Impôts et taxes	0,00	80 789,00	856 620,00	0,00	937 409,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	476 600,00	0,00	476 600,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-525,00	0,00	-525,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	80 789,00	0,00	1 229 262,00	334 193,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	80 789,00	0,00	1 229 262,00	334 193,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 235,00	56 170,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	994 430,00	276 790,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	70 025,00	0,00	0,00	250,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 097,00	983,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	10 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	80 789,00	0,00	1 228 737,00	334 193,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	80 789,00	0,00	1 228 737,00	334 193,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	610,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00	24 100,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	80 789,00	0,00	604 237,00	252 383,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	419 500,00	57 100,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-525,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	267 558,00	0,00	267 558,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	267 558,00	0,00	267 558,00
011	Charges à caractère général	0,00	34 240,00	0,00	34 240,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	108 200,00	0,00	108 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 742,00	0,00	2 742,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	1 376,00	0,00	1 376,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	121 000,00	0,00	121 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	267 648,00	0,00	267 648,00
	Recettes de l'exercice	0,00	267 648,00	0,00	267 648,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	80 548,00	0,00	80 548,00
74	Dotations et participations	0,00	185 600,00	0,00	185 600,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	90,00	0,00	90,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 668,00	28 000,00	23 890,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 668,00	28 000,00	23 890,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 520,00	0,00	6 720,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 680,00	0,00	15 520,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 092,00	0,00	1 650,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 376,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 000,00	28 000,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 668,00	28 000,00	23 980,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 668,00	28 000,00	23 980,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 668,00	28 000,00	1 880,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00	0,00	20 600,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 710 992,00	0,00	1 710 992,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	1 710 992,00	0,00	1 710 992,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	187 199,00	0,00	187 199,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 195,00	0,00	1 378 195,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	86 495,00	0,00	86 495,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	9 835,00	0,00	9 835,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	21 268,00	0,00	21 268,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 710 992,00	0,00	1 710 992,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	1 710 992,00	0,00	1 710 992,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	6 460,00	0,00	6 460,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	197 991,00	0,00	197 991,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	690 441,00	0,00	690 441,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	816 100,00	0,00	816 100,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 20/10/2022
Affiché le
ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		3 383 457,00	1 353 790,00	786 991,00	0,00	5 524 238,00
Dépenses de l'exercice		3 383 457,00	1 353 790,00	786 991,00	0,00	5 524 238,00
011	Charges à caractère général	1 965 495,00	32 770,00	15 710,00	0,00	2 013 975,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 039 116,00	100 070,00	102 620,00	0,00	1 241 806,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	69 215,00	49 062,00	345 481,00	0,00	463 758,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 114 754,00	1 680,00	0,00	1 116 434,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	297 285,00	47 134,00	0,00	0,00	344 419,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	10 000,00	321 500,00	0,00	335 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	8 346,00	0,00	0,00	0,00	8 346,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		3 196 019,30	532 230,00	354 095,45	0,00	4 082 344,75
Recettes de l'exercice		3 196 019,30	532 230,00	354 095,45	0,00	4 082 344,75
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	222 962,00	15 516,00	0,00	0,00	238 478,00
73	Impôts et taxes	2 805 268,00	516 714,00	354 095,45	0,00	3 676 077,45
74	Dotations et participations	162 789,30	0,00	0,00	0,00	162 789,30
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-187 437,70	-821 560,00	-432 895,55	0,00	-1 441 893,25

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	3 167 904,00	178 848,00	36 705,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	3 167 904,00	178 848,00	36 705,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	1 905 390,00	50 800,00	9 305,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	914 516,00	97 200,00	27 400,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	69 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	266 437,00	30 848,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	8 346,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	2 980 466,30	178 848,00	36 705,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	2 980 466,30	178 848,00	36 705,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	222 662,00	0,00	300,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	2 590 015,00	178 848,00	36 405,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	162 789,30	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-187 437,70	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
DEPENSES (2)										
		0,00	0,00	53 450,00	0,00	1 300 340,00	0,00	0,00	786 991,00	
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	53 450,00	0,00	1 300 340,00	0,00	0,00	786 991,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	12 650,00	0,00	20 120,00	0,00	0,00	15 710,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	100 070,00	0,00	0,00	102 620,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	20 000,00	0,00	29 062,00	0,00	0,00	345 481,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	19 100,00	0,00	1 095 654,00	0,00	0,00	1 680,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	1 700,00	0,00	45 434,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	321 500,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)										
		0,00	0,00	53 450,00	0,00	478 780,00	0,00	0,00	354 095,45	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	53 450,00	0,00	478 780,00	0,00	0,00	354 095,45	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	15 516,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	53 450,00	0,00	463 264,00	0,00	0,00	354 095,45	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)										
		0,00	0,00	0,00	0,00	-821 560,00	0,00	0,00	-432 895,55	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		84 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 385,00	0,00	0,00	323 835,00
Dépenses de l'exercice		84 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 385,00	0,00	0,00	323 835,00
011	Charges à caractère général	5 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 900,00	0,00	0,00	39 320,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	57 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 690,00	0,00	0,00	191 720,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 824,00	0,00	0,00	38 824,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 971,00	0,00	0,00	29 971,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	24 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		84 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 385,00	0,00	0,00	323 835,00
Recettes de l'exercice		84 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 385,00	0,00	0,00	323 835,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	84 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 385,00	0,00	0,00	266 835,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Blas de colons (foires sanitaires)	Total
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		136 523,00	224 652,00	0,00	0,00	0,00	361 175,00
Dépenses de l'exercice		136 523,00	224 652,00	0,00	0,00	0,00	361 175,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	134 023,00	24 852,00	0,00	0,00	0,00	158 875,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	199 800,00	0,00	0,00	0,00	199 800,00
53	FONDS DE CONCOURS	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
9000000001	ADMINISTRATION GENER	0,00	19 800,00	0,00	0,00	0,00	19 800,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		1 219 994,76	54 428,71	0,00	0,00	0,00	1 274 423,47
Recettes de l'exercice		948 675,47	54 428,71	0,00	0,00	0,00	1 003 104,18
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	312 275,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 275,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 200,00	52 526,00	0,00	0,00	0,00	55 726,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	633 200,47	1 902,71	0,00	0,00	0,00	635 103,18

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Plan	Affiché le	Total
							ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF	(sanitaire)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		271 319,29	0,00	0,00	0,00		0,00	271 319,29
SOLDE (2)		1 083 471,76	-170 223,29	0,00	0,00		0,00	913 248,47

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		224 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		224 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	24 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		199 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
53	FONDS DE CONCOURS	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9000000001	ADMINISTRATION GENER	19 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		54 428,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		54 428,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	52 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 902,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le Sous-fonction 02

ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-170 223,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		71 568,00	0,00	0,00	71 568,00
Dépenses de l'exercice		71 568,00	0,00	0,00	71 568,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	68 068,00	0,00	0,00	68 068,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
16	GENDARMERIE	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		139 139,00	0,00	0,00	139 139,00
Recettes de l'exercice		139 139,00	0,00	0,00	139 139,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	138 569,00	0,00	0,00	138 569,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	570,00	0,00	0,00	570,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11		12		13	
		Sécurité intérieure		Hygiène et salubrité publique		Plan de relance (crise sanitaire)	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00		0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00		0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00		0,00		0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00		0,00		0,00	
SOLDE (2)			67 571,00		0,00		67 571,00

Affiché le Total
ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	71 568,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	71 568,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	68 068,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
16	GENDARMERIE	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	139 139,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	139 139,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	138 569,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	570,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	67 571,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

(1)	Libellé	20		21		22		23		24		25		Affiché le 26	Total
		Services communs		Enseignement du premier degré		Enseignement du deuxième degré		Enseignement supérieur		Formation continue		Services annexes de l'enseignement			
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00

Plan de relance foris

ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

santaire)

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

les budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002
ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
11	ECOLE DE MUSIQUE	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	2 747,00	0,00	0,00	0,00	2 747,00
Recettes de l'exercice		0,00	2 747,00	0,00	0,00	0,00	2 747,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	1 943,00	0,00	0,00	0,00	1 943,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	804,00	0,00	0,00	0,00	804,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Par de classe (coût santaire)	
						Affiché le	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-2 253,00	0,00	0,00	0,00	-2 253,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11	ECOLE DE MUSIQUE	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
RECETTES (2)		2 747,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		2 747,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 943,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	804,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	3 727 625,00	135 502,00	0,00	3 863 127,00
Dépenses de l'exercice		0,00	3 727 625,00	135 502,00	0,00	3 863 127,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	27 625,00	0,00	0,00	27 625,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	3 700 000,00	135 502,00	0,00	3 835 502,00
30	CLUB JEUNES	0,00	0,00	1 802,00	0,00	1 802,00
51	CENTRE DE LOISIRS	0,00	0,00	133 700,00	0,00	133 700,00
54	POLE CULTURE JEUNESSE	0,00	3 700 000,00	0,00	0,00	3 700 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	3 055 000,00	152 025,00	0,00	3 207 025,00
Recettes de l'exercice		0,00	3 055 000,00	152 025,00	0,00	3 207 025,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	250,00	0,00	250,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	11 080,00	0,00	11 080,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	10 345,00	0,00	10 345,00

(1)	Libellé	43				Total
		40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Plan de relance (c)	
13	Subventions d'investissement	0,00	55 000,00	130 350,00	0,00	185 350,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-672 625,00	16 523,00	0,00	-656 102,00

Affiché le
ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	3 727 625,00	0,00	133 700,00	1 802,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	3 727 625,00	0,00	133 700,00	1 802,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	27 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	3 700 000,00	0,00	133 700,00	1 802,00	0,00
30	CLUB JEUNES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 802,00	0,00
51	CENTRE DE LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 700,00	0,00	0,00
54	POLE CULTURE JEUNESSE	0,00	0,00	0,00	3 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	3 055 000,00	0,00	150 223,00	1 802,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	3 055 000,00	0,00	150 223,00	1 802,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 097,00	983,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 776,00	569,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	130 350,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-672 625,00	0,00	16 523,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
17	GENS DU VOYAGE	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
36	RAM - LAEP - PPAUSE	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	4 908,00	0,00	4 908,00
Recettes de l'exercice		0,00	4 908,00	0,00	4 908,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	1 650,00	0,00	1 650,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	1 376,00	0,00	1 376,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	882,00	0,00	882,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-1 092,00	0,00	-1 092,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	2 000,00
17	GENS DU VOYAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
36	RAM - LAEP - PPAUSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 908,00	0,00	3 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 908,00	0,00	3 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 376,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	532,00	0,00	350,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 092,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	98 361,00	0,00	98 361,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	98 361,00	0,00	98 361,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	47 041,00	0,00	47 041,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	51 320,00	0,00	51 320,00
9000000007	CRECHE VAISON	0,00	0,00	0,00	0,00	41 020,00	0,00	41 020,00
9000000008	CRECHE DE SABLET	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00	0,00	10 300,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	104 640,30	0,00	104 640,30
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	104 640,30	0,00	104 640,30
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	86 495,00	0,00	86 495,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Plan	Affiché le	Total
								ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	9 835,00		0,00	9 835,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	8 310,30		0,00	8 310,30
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 279,30		0,00	6 279,30

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Plan de relance	Affiché le le 10/10/2022	Total 0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00			0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		915 482,00	1 236 831,00	2 000,00	0,00	2 154 313,00
Dépenses de l'exercice		915 482,00	1 236 831,00	2 000,00	0,00	2 154 313,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	65 830,00	0,00	0,00	0,00	65 830,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		849 652,00	1 236 831,00	2 000,00	0,00	2 088 483,00
14	ASSISTANCE TECHNIQUE	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
15	SCOT	0,00	50 043,00	0,00	0,00	50 043,00
31	OPERATIONS FUTURES	0,00	862 159,00	0,00	0,00	862 159,00
38	ZONES ARTISANALES EXISTANTES	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
41	BOUCLE LOCALE	0,00	192 142,00	0,00	0,00	192 142,00
52	PROGRAMME DROITS DES SOLS	0,00	7 487,00	0,00	0,00	7 487,00
55	VELO ROUTE	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
900000002	ORDURES MENAGERES	849 652,00	0,00	0,00	0,00	849 652,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		710 029,23	1 116 312,00	320,00	0,00	1 826 661,23
Recettes de l'exercice		710 029,23	1 116 312,00	320,00	0,00	1 826 661,23
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	84					Affiché le	Total
		81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (c	84		
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	1 057 529,00	0,00	0,00	0,00	1 057 529,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	297 285,00	44 508,00	0,00	0,00	0,00	341 793,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	126 715,23	5 075,00	320,00	0,00	0,00	132 110,23	
13	Subventions d'investissement	286 029,00	9 200,00	0,00	0,00	0,00	295 229,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		-205 452,77	-120 519,00	-1 680,00	0,00	0,00	-327 651,77	

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	915 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	915 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	65 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	849 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	ASSISTANCE TECHNIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	SCOT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31	OPERATIONS FUTURES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
38	ZONES ARTISANALES EXISTANTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41	BOUCLE LOCALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52	PROGRAMME DROITS DES SOLS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	VELO ROUTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900000002	ORDURES MENAGERES	0,00	0,00	849 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	679 181,23	30 848,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	679 181,23	30 848,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	266 437,00	30 848,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	126 715,23	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	286 029,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	-236 300,77	30 848,00	0,00	0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	25 000,00	0,00	1 211 831,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	25 000,00	0,00	1 211 831,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spéc. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	25 000,00	0,00	1 211 831,00	0,00	0,00	2 000,00	
14	ASSISTANCE TECHNIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
15	SCOT	0,00	0,00	0,00	0,00	50 043,00	0,00	0,00	0,00	
31	OPERATIONS FUTURES	0,00	0,00	0,00	0,00	862 159,00	0,00	0,00	0,00	
38	ZONES ARTISANALES EXISTANTES	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
41	BOUCLE LOCALE	0,00	0,00	0,00	0,00	192 142,00	0,00	0,00	0,00	
52	PROGRAMME DROITS DES SOLS	0,00	0,00	0,00	0,00	7 487,00	0,00	0,00	0,00	
55	VELO ROUTE	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	
9000000002	ORDURES MENAGERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	23 680,00	1 320,00	1 091 312,00	0,00	0,00	320,00	
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	23 680,00	1 320,00	1 091 312,00	0,00	0,00	320,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	19 100,00	0,00	1 038 429,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	380,00	1 320,00	42 808,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	4 200,00	0,00	875,00	0,00	0,00	320,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le 10/10/2022

ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-1 320,00	1 320,00	-120 519,00	0,00	0,00	-1 680,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 586,00	0,00	0,00	89 586,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 586,00	0,00	0,00	89 586,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 586,00	0,00	0,00	89 586,00

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Blas de colonies (prise sanitaire)	Total
35	BIBLIOTHEQUE MULTIMEDIA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 586,00	0,00	0,00	89 586,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 586,00	0,00	0,00	89 586,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 586,00	0,00	0,00	89 586,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 824,00	0,00	0,00	38 824,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 971,00	0,00	0,00	29 971,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 084,00	0,00	0,00	19 084,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 707,00	0,00	0,00	1 707,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligatures) qui apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 380 150,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 380 150,00									
00001022498	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	07/10/2016	2016-10-07	15/11/2017	455 000,00	F		0,640	0,640	EURO	A	C	N	A-1
00002018700		20/03/2019	2019-06-05	15/09/2019	800 000,00	F		1,490	1,490	EURO	T	X Autres	N	A-1
A291205G	CAISSE D'EPARGNE SA	06/03/2012	2012-03-06	25/10/2012	800 000,00	F		4,270	4,270	EURO	T	X Autres	N	A-1
MIN245372EUR/0257197/001	DEXIA CLF BANQUE	21/12/2006	2007-01-04	01/07/2008	2 325 150,00	F		4,130	4,130	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					111 250,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					111 250,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
2011135	C.A.F	01/02/2011	2012-02-10	01/09/2013	56 250,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1	
201139	C.A.F	01/02/2011	2012-02-10	01/09/2013	30 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1	
201900108	C.A.F	03/12/2019	2021-09-17	17/09/2022	25 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					4 491 400,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 878 241,49					199 936,33	94 871,97	0,00	4 231,23
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 878 241,49					199 936,33	94 871,97	0,00	4 231,23
00001022498	N	0,00	A-1	132 079,90	2,00	F		0,640	65 829,31	845,31	0,00	54,18
00002018700	N	0,00	A-1	732 709,63	22,50	F		1,490	27 624,55	10 763,49	0,00	466,92
A291205G	N	0,00	A-1	512 350,93	10,75	F		4,270	38 414,98	21 267,70	0,00	3 710,13
MIN245372EUR/0257197/001	N	0,00	A-1	1 501 101,03	17,00	F		4,130	68 067,49	61 995,47	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		33 625,00					11 125,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		33 625,00					11 125,00	0,00	0,00	0,00
2011135	N	0,00	A-1	5 625,00	1,00	F		0,000	5 625,00	0,00	0,00	0,00
201139	N	0,00	A-1	3 000,00	1,00	F		0,000	3 000,00	0,00	0,00	0,00
201900108	N	0,00	A-1	25 000,00	10,00	F		0,000	2 500,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 911 866,49					211 061,33	94 871,97	0,00	4 231,23

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 911 866,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE****DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.6****A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AUTRE MATERIEL	5	25/09/2017
L	EQUIPEMENT DU SERVICE ORDURES MENAGERES	7	25/09/2017
L	ETUDE DE DOCUMENT D'URBANISME	10	25/09/2017
L	FRAIS D'ETUDES	7	25/09/2017
L	LOGICIELS	4	25/09/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	25/09/2017
L	MOBILIER	7	25/09/2017
L	OUTILLAGE TECHNIQUE	5	25/09/2017
L	SUBVENTION AUTRES ETABLISSEMENTS - BATIMENTS ET IN	15	25/09/2017
L	SUBVENTION DEPARTEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	25/09/2017
L	VEHICULES	7	25/09/2017

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSESIV
A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 369 939,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		211 064,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	199 939,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	11 125,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		158 875,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	158 875,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	369 939,00	667 296,00	0,00	1 037 235,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 196 083,71	600 000,00	VI 600 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		108 767,71	600 000,00	600 000,00
10222	FCTVA	108 767,71	600 000,00	600 000,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 087 316,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation des document	20 464,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	13 881,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	30 601,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	24 344,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 387,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	22 052,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	574,00	0,00	0,00
28158	Autres installé°, matériel et outillage	132 354,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	139 761,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 108,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	14 189,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	36 009,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 635 592,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	2 796 083,71	432 589,00	271 319,29	0,00	3 499 992,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 1 037 235,00
Ressources propres disponibles	VIII 3 499 992,00
Solde	IX = VIII – IV (5) 2 462 757,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
6011	Matières premières et fournitures autres que terrains	0,00
6041	Achats d'études (autres que terrains à aménager)	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00
60612	Énergie - électricité	0,00
60622	Carburants	0,00
60623	Alimentation	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00
6078	Autres marchandises	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00
6132	Locations immobilières	0,00
6135	Locations mobilières	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00
615231	Voiries	0,00
61551	Matériel roulant	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00
6156	Maintenance	0,00
6161	Multirisques	0,00
6168	Autres	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00
6188	Autres frais divers	0,00
6226	Honoraires	0,00
6228	Divers	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00
6237	Publications	0,00
6248	Divers	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00
6257	Réceptions	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	0,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	0,00
64111	Rémunération principale	0,00
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	0,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflation	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00
64131	Rémunérations	0,00
64134	Personnel non titulaire - Indemnité inflation	0,00
64138	Autres indemnités	0,00
64172	Apprentis - Indemnité inflation	0,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00
6456	Versement au f.n.c du supplément familial	0,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
64731	Versées directement	0,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per	0,00
66	Charges financières	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00
6688	Autres	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00
Dotations et participations reçues		0,00
744	FCTVA	0,00
7472	Régions	0,00
74748	Autres communes	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	0,00
7078	Autres marchandises	0,00
70878	Par d'autres redevables	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieur	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoya	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au co	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	0,00
2031	Frais d'études	0,00
20422	Pers. droit privé - Bâtiments et installations	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00
2138	Autres constructions	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00
2182	Matériel de transport	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
102291	Reprise sur FCTVA	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	0,00
10222	FCTVA	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
1321	État et établissements nationaux	0,00
1322	Régions	0,00
1323	Départements	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00
1388	Autres	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00
2182	Matériel de transport	0,00
280422	Pers. droit privé - Bâtiments et installations	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00
28182	Matériel de transport	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					360 000,00	50 070,10										1 849,05	8 447,55	
COMITE COMMUN	2007	X Autres	GARANTIE D'EMPRUNT DE L'ASSOCIATION LA MERCI CONSTRUCTION	CREDIT COOPERATIF	360 000,00	50 070,10	5,42	M	F	4,000	F		4,000	A-1	EURO	1 849,05	8 447,55	
TOTAL GENERAL					360 000,00	50 070,10										1 849,05	8 447,55	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	10 296,60
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	305 933,30
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	316 229,90
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 954 690,58
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	2,44

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	2,00	19,00	16,45	0,00	16,45
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	7,00	2,00	9,00	8,35	0,00	8,35
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,40	0,00	3,40
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	4,00	0,00	4,00	3,70	0,00	3,70
FILIERE TECHNIQUE (c)		38,00	6,00	44,00	33,15	6,03	39,18
Adjoint technique territorial	C	19,00	5,00	24,00	13,32	6,03	19,35
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maitrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maitrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	2,00	1,00	3,00	2,83	0,00	2,83
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		13,00	5,00	18,00	14,74	2,00	16,74
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	0,68	0,00	0,68
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe normale	B	2,00	2,00	4,00	2,66	1,00	3,66
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe supérieure	B	5,00	1,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Cadre supérieur de santé	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de Jeunes Enfants	A	2,00	1,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Infirmier en Soins Généraux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Puéricultrice	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Puéricultrice Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur territorial A.P.S. Principal 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	7,00	12,00	2,58	1,39	3,97

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS NON BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère Classe	B	1,00	2,00	3,00	0,83	0,00	0,83
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	3,00	3,00	6,00	1,09	1,30	2,39
Assistant d'Enseignement Artistique	B	0,00	2,00	2,00	0,20	0,09	0,29
Professeur E.E.A. Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	0,46	0,00	0,46
FILIERE ANIMATION (i)		20,00	21,00	41,00	28,12	5,98	34,10
Adjoint territorial d'animation	C	16,00	17,00	33,00	21,77	5,98	27,75
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	3,00	2,00	5,00	3,60	0,00	3,60
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	0,00	2,00	2,00	1,75	0,00	1,75
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		97,00	41,00	138,00	99,04	15,40	114,44

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Assistant d'Enseignement Artistique	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe normale	B	MS	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Infirmier en Soins Généraux	A	MS	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221010-DM2BP-BF

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 19/04/2007 - GARANTIE D'EMPRUNT DE L'ASSOCIATION LA MERCI CONSTRUCTION	COMITE COMMUN		CREDIT COOPERATIF	55 606,22
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES :

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 29/09/2022

Présenté par Jean François PERILHOU (1),

A Vaison la Romaine, le 06/10/2022

Jean François PERILHOU,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Vaison la Romaine, le 06/10/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Jean François PERILHOU (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Assemblée.

DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Annexe délibération n° 045-2022

DM n° 2 BUDGET GENERAL 2022 - Investissement		
Investissement dépenses		TOTAL
CHAP.	ARTICLE	
23	2313 construction	3 000 000
Sous Total par Chapitre		3 000 000
TOTAL		3 000 000
Investissement RECETTES		
CHAP.	ARTICLE	TOTAL
16	1611 emprunts	3 000 000
Sous Total par Chapitre		3 000 000
TOTAL		3 000 000

DM n° 2 BUDGET GENERAL 2022 - Fonctionnement		
Fonctionnement dépenses		TOTAL
CHAP.	ARTICLE	
014	73921 Attribution de compensation	94269
	739223 Fonds de Péreuation intercommunal	3 182
Sous Total par Chapitre		97 451
022	020 Dépenses Imprévues	-102 149
		-102 149
65	6512 Stockage de données	1 000
	6518 Redevances accès aux sites et plateformes internet	1 000
	6156 Maintenances	-2 000
Sous Total par Chapitre		0
67	673 Titres Annulés	11 767
	6718 Autres charges exceptionnelles	21 853
Sous Total par Chapitre		33 620
68	6817 Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	475
Sous Total par Chapitre		475
TOTAL		29 397
Fonctionnement RECETTES		
CHAP.	ARTICLE	TOTAL
13	6419 Remboursement sur rémunération de personnel	26 806
Sous Total par Chapitre		26 806
73	73211 Attribution de compensation Négative	-7 880
Sous Total par Chapitre		-7 880
77	7718 Autres produits sur opérations de gestion	10 471
Sous Total par Chapitre		10 471
TOTAL		29 397

Envoyé en préfecture le 19/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221019-045_2022-DE



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 046-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL 2022

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

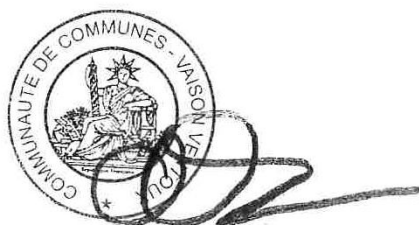
Monsieur le Président explique qu'afin de réajuster les inscriptions faites au budget primitif 2022, il convient d'effectuer une décision modificative n°1 du budget annexe de l'office de tourisme intercommunal dans la section Fonctionnement, telle que présentée dans le tableau ci-annexé.

**Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe de l'office de tourisme intercommunal telle que présentée dans le tableau ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**



**Le Président,
Jean François PERILHOU**



DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE OTI 2022

Annexe délibération n° 046-2022

DM n° 1 BUDGET ANNEXE OTI 2022 - FONCTIONNEMENT		
fonctionnement dépenses		TOTAL
CHAP.	ARTICLE	
68	6817 dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	349
Sous Total par Chapitre		349
TOTAL		349
fonctionnement RECETTES		TOTAL
CHAP.	ARTICLE	
013	6419 remboursement sur rémunération de personnel	349
Sous Total par Chapitre		349
TOTAL		349

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Office du Tourisme (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24840033500035

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES VAISON

M. 14

Décision modificative 1 (3)
Voté par nature

BUDGET : Office du Tourisme (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	25
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	47
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	79
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	80
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	81
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	82
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	84
D2 - Arrêté et signatures	85

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
8411Z**Office du Tourisme**
Office du Tourisme

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	349,00	349,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		349,00	349,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	349,00	349,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	202 486,00	0,00	0,00	0,00	202 486,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	398 233,00	0,00	0,00	0,00	398 233,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	44 116,00	0,00	0,00	0,00	44 116,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		674 835,00	0,00	0,00	0,00	674 835,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		349,00	349,00	349,00
022	Dépenses imprévues	23 321,00		0,00	0,00	23 321,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		700 156,00	0,00	349,00	349,00	700 505,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	23 626,00		0,00	0,00	23 626,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		23 626,00		0,00	0,00	23 626,00
TOTAL		723 782,00	0,00	349,00	349,00	724 131,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	724 131,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	349,00	349,00	349,00
70	Produits services, domaine et ventes div	114 999,69	0,00	0,00	0,00	114 999,69
73	Impôts et taxes	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
74	Dotations et participations	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		614 999,69	0,00	349,00	349,00	615 348,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		614 999,69	0,00	349,00	349,00	615 348,69
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		614 999,69	0,00	349,00	349,00	615 348,69

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	108 782,31
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	724 131,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	23 626,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	173 119,00	0,00	0,00	0,00	173 119,00
	Total des dépenses d'équipement	173 119,00	0,00	0,00	0,00	173 119,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 000,00		0,00	0,00	7 000,00
	Total des dépenses financières	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	180 119,00	0,00	0,00	0,00	180 119,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	180 119,00	0,00	0,00	0,00	180 119,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

180 119,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 499,98	0,00	0,00	0,00	2 499,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 499,98	0,00	0,00	0,00	2 499,98
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	52 499,98	0,00	0,00	0,00	52 499,98
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 626,00		0,00	0,00	23 626,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Affiché le	VOTE (3)	TOTAL
					ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF	III	IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		23 626,00		0,00		0,00	23 626,00
TOTAL		76 125,98	0,00	0,00		0,00	76 125,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	103 993,02
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	180 119,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

23 626,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Affiché le

ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF

BALANCE GENERALE DU BUDGET**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	349,00	0,00	349,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		349,00	0,00	349,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**349,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**0,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

Affiché le

ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	349,00		349,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		349,00	0,00	349,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	349,00
--	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Affiché le

ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	202 486,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	300,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	6 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	501,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	600,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	700,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	300,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	10 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 500,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	600,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	785,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	50 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	8 200,00	0,00	0,00
6228	Divers	6 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	52 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	6 100,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	900,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	17 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 500,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	398 233,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	28 275,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 088,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 636,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	104 072,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 549,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	18 011,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	146 671,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	471,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	54 696,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	27 434,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 468,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 886,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 908,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 068,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	30 000,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitué° et prélèvt divers	30 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	44 116,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	7 216,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	700,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	6 200,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	29 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		674 835,00	0,00	0,00
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	349,00	349,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	349,00	349,00
022	Dépenses imprévues (e)	23 321,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Affiché les propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		700 156,00	349,00	349,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	23 626,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	23 626,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 626,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		23 626,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		723 782,00	349,00	349,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	349,00
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	349,00	349,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	349,00	349,00
70	Produits services, domaine et ventes div	114 999,69	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	69 999,69	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	45 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	400 000,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	400 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	100 000,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	100 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		614 999,69	349,00	349,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		614 999,69	349,00	349,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		614 999,69	349,00	349,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	349,00
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10	Opération d'équipement n° 10 (5)	173 119,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		173 119,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		7 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		180 119,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		180 119,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	50 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	50 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		50 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 499,98	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 499,98	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 499,98	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		52 499,98	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	23 626,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 311,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	2 290,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 200,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	817,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	11 008,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		23 626,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		23 626,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		76 125,98	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : TOURISME****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		359 622,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	71 568,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	71 568,31	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	288 053,69	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	11 173,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	87 460,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	26 800,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	162 620,23	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 119	180 119
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	173 119	173 119
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 119	180 119
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 119	180 119

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 126	76 126
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 993	103 993
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 119	180 119

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	724 131	724 131
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	724 131	724 131

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	615 349	615 349
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108 782	108 782
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	724 131	724 131

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 119	180 119
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 119	180 119
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000	7 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	173 119	173 119
10	TOURISME	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	173 119	173 119
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 126	76 126
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 500	52 500
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500	2 500
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	50 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le			
											ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF	9	10	
											services urbains, environnement	économique		
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 626	23 626
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 626	23 626
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES														
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	724 131	724 131
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	700 505	700 505
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 486	202 486
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	398 233	398 233
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	30 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 321	23 321
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 116	44 116
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	2 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	349	349
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 626	23 626
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 626	23 626
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le 9 ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF- services urbains, économique	
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	--

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	615 349	615 349
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	615 349	615 349
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	349	349
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	115 000	115 000
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000	400 000
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	100 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Affiché le	Sous-fonction 04
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée	ID : 084-248400335-20221010-DM10TI-BF
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes

ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Affiché le 26 Plan de relance forges ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT****A1.1****FONCTION 3 – Culture**

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Section 32		
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT****IV****A1.1****FONCTION 4 – Sport et jeunesse**

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT****A1.1****FONCTION 5 – Interventions sociales et santé**

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT****A1.1****FONCTION 7 – Logement**

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dépenses de l'exercice		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser – reports		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RECETTES (2)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes de l'exercice		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser – reports		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SOLDE (2)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82						830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act ^e spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830				
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat ^e ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	724 131,00	0,00	0,00	724 131,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	724 131,00	0,00	0,00	724 131,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 486,00	0,00	0,00	202 486,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 233,00	0,00	0,00	398 233,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 321,00	0,00	0,00	23 321,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 626,00	0,00	0,00	23 626,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 116,00	0,00	0,00	44 116,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	349,00	0,00	0,00	349,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	724 131,00	0,00	0,00	724 131,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	615 348,69	0,00	0,00	615 348,69
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	349,00	0,00	0,00	349,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 999,69	0,00	0,00	114 999,69
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Blas de cotisations (voies sanitaires)	Total
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 782,31	0,00	0,00	108 782,31
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	01		02		03		04		Plan	
		Opérations non ventilables		Administration générale		Justice		Coopérat° décentralisée, act° européen.			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11	12	13	Affiché le	Total
		Sécurité intérieure	Hygiène et salubrité publique	Plan de relance (crise sanitaire)	ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00		0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00		0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00		0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Plan de relance foras sanitaire								Total	
		20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Affiché le	27 ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF		
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Affiché le	
						ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (c)	Affiché le	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT****A1.2****FONCTION 5 – Interventions sociales et santé**

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51	52	53	Total
		Santé	Interventions sociales	Plan de relance (crise sanitaire)	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

Affiché le

ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Plan de santé publique	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Plan de relance	Affiché le	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						Total
		81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (c)	85 Transports urbains	86 Autres réseaux et services divers	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 119,00	0,00	0,00	180 119,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 119,00	0,00	0,00	180 119,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 119,00	0,00	0,00	173 119,00
10	TOURISME	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 119,00	0,00	0,00	173 119,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (voies sanitaires)	Total
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 119,00	0,00	0,00	180 119,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 125,98	0,00	0,00	76 125,98
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 626,00	0,00	0,00	23 626,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 499,98	0,00	0,00	2 499,98
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 993,02	0,00	0,00	103 993,02
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (liges de dépenses 001 et 002). Les lignes reports-001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 10/10/2022
Reçu en préfecture le 20/10/2022
Affiché le
ID : 084-248400335-20221010-DM1OTI-BF

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	4	25/09/2017
L	VEHICULES	7	25/09/2017

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 7 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 26 125,98	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		2 499,98	0,00	0,00
10222	FCTVA	2 499,98	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		23 626,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28051	Concessions et droits similaires	1 311,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	2 290,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 200,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	817,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	11 008,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	26 125,98	0,00	103 993,02	0,00	130 119,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 7 000,00
Ressources propres disponibles	VIII 130 119,00
Solde	IX = VIII – IV (5) 123 119,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	2,00	7,00	2,60	2,80	5,40
Adjoint administratif territorial	C	3,00	1,00	4,00	2,00	1,80	3,80
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	0,60	0,00	0,60
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,00	2,00	1,57	0,00	1,57
Adjoint technique territorial	C	1,00	1,00	2,00	1,57	0,00	1,57
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	3,00	9,00	4,17	2,80	6,97

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Rédacteur	B	ADM	245	0,00	A Autres	A Contractuel
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES :

Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/09/2022

Présenté par Jean François PERILHOU (1),

A Vaison la Romaine, le 06/10/2022

Jean François PERILHOU,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Vaison la Romaine, le 06/10/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Jean François PERILHOU (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Assemblée.



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 047-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC 2022

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

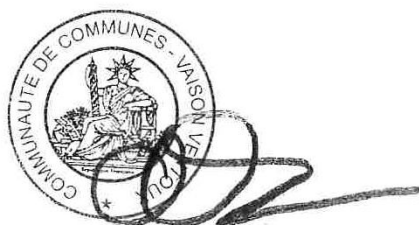
Monsieur le Président explique qu'afin de réajuster les inscriptions faites au budget primitif 2022, il convient d'effectuer une décision modificative n°1 du budget annexe du service public d'assainissement non collectif dans la section Fonctionnement, telle que présentée dans le tableau ci-annexé.

**Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe budget annexe du service public d'assainissement non collectif telle que présentée dans le tableau ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**



**Le Président,
Jean François PERILHOU**



DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE SPANC 2022

Annexe délibération n° 047-2022

DM n° 1 BUDGET ANNEXE SPANC 2022 - FONCTIONNEMENT		
fonctionnement dépenses		TOTAL
CHAP.	ARTICLE	
68	6817 dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	8
Sous Total par Chapitre		8
TOTAL		8
fonctionnement RECETTES		TOTAL
CHAP.	ARTICLE	
70	7062 redevance assainissement non collectif	8
Sous Total par Chapitre		8
TOTAL		8

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24840033500068	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune SPANC
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES VAISON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Décision modificative 1 (3)

BUDGET : C.C. VAISON VENTOUX/ BUDGET SPANC (3)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 17

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 18

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 19

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8,00	8,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8,00	8,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8,00	8,00
----------------------------	-------------	-------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 320,01	0,00	0,00	0,00	5 320,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 725,00	0,00	0,00	0,00	6 725,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
Total des dépenses de gestion des services		12 445,01	0,00	0,00	0,00	12 445,01
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		8,00	8,00	8,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		12 445,01	0,00	8,00	8,00	12 453,01
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 445,01	0,00	8,00	8,00	12 453,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 873,99
---	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 327,00
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 319,00	0,00	8,00	8,00	14 327,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		14 319,00	0,00	8,00	8,00	14 327,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		14 319,00	0,00	8,00	8,00	14 327,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		14 319,00	0,00	8,00	8,00	14 327,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 327,00
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Envoyé en préfecture le 10/10/2022
 Reçu en préfecture le 20/10/2022
 Affiché le

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

ID : 084-248400335-20221010-DM1SPANC-BF

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	8,00	0,00	8,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	8,00	0,00	8,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8,00		8,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		8,00	0,00	8,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8,00
---	-------------

8,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 320,01	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	100,00	0,00	0,00
6066	Carburants	100,00	0,00	0,00
6168	Autres	320,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	100,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	100,00	0,00	0,00
6288	Autres	4 600,01	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 725,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	6 725,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	400,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	400,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		12 445,01	0,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	8,00	8,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	8,00	8,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		12 445,01	8,00	8,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 445,01	8,00	8,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 319,00	8,00	8,00
7062	Redevances assainissement non collectif	14 319,00	8,00	8,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		14 319,00	8,00	8,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		14 319,00	8,00	8,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 319,00	8,00	8,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8,00
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 0,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V	0,00	VI
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV
Ressources propres disponibles	VIII
Solde	IX = VIII – IV (5)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****D**

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES :

Pour : 34

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/09/2022

Présenté par (1) Jean François PERILHOU,

A Vaison la Romaine le 06/10/2022

(1) Jean François PERILHOU,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Vaison la Romaine, le 06/10/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Jean François PERILHOU, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Assemblée.



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 048-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) : CHOIX DU MODE DE REPARTITION DU PRELEVEMENT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX ET SES COMMUNES MEMBRES POUR 2022

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), créé par la loi de finances 2011, est le 1^{er} mécanisme national de péréquation « horizontale » pour le secteur communal. Il consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées.

Sa finalité est de réduire les disparités de ressources entre collectivités territoriales en prélevant les ressources des collectivités disposant des ressources les plus dynamiques suite à la suppression de la taxe professionnelle.

La Communauté de communes et ses communes membres sont contributrices au fonds à hauteur de 781 682 € pour l'année 2022.

En 2022, il est proposé que la Communauté de communes Vaison Ventoux prenne en charge la totalité du FPIC soit 781 682 € afin de donner la capacité aux conseils municipaux de pouvoir soutenir l'activité économique de leur commune.

Aussi,

VU la loi de finances pour 2022

VU les articles L 2336-3 et L 2336-5 du CGCT concernant les prélèvements du FPIC,

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

D'OPTER pour une répartition dérogatoire libre du prélèvement de 781 682 €,

DE LAISSER la totalité de ce prélèvement à la charge de l'établissement public de coopération intercommunal soit :

- 781 682 € pour la Communauté de communes soit 100 %
- 0 € pour chacune des communes selon le tableau de répartition ci-après

DE REPARTIR le prélèvement restant à la charge des communes membres comme indiqué au tableau ci-dessous :

Nom Communes	Part de la commune sur FPIC restant
MOLLANS	0 €
BRANTES	0 €
BUISSON	0 €
CAIRANNE	0 €
CRESTET	0 €
ENTRECHAUX	0 €
FAUCON	0 €
PUYMERAS	0 €
RASTEAU	0 €
ROAIX	0 €
SABLET	0 €
SAINT-LEGER-DU-VENTOUX	0 €
SAINT-MARCELLIN-LES-VAISON	0 €
SAINT-ROMAIN-EN-VIENNOIS	0 €
ST ROMAN	0 €
SAVOILLANS	0 €
SEGURET	0 €
VAISON-LA-ROMAINE	0 €
VILLEDIEU	0 €
TOTAL	0 €
CC VAISON VENTOUX	781 682 €
TOTAL FPIC	781 682 €

Envoyé en préfecture le 19/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221019-048_2022-DE

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**

A circular official seal of the Communauté de Communes - Vaison Ventoux is partially obscured by a handwritten signature in black ink.

**Le Président,
Jean François PERILHOU**

A circular official seal of the Communauté de Communes - Vaison Ventoux is partially obscured by a handwritten signature in black ink.

Fiche d'information FPIC 2022 (Métropole + DOM) : données nécessaires au calcul de la répartition de droit commun et au calcul des répartitions dérogatoires du FPIC

Exercice : 2022

Département : 84

Ensemble Intercommunal : 248400335 CC VAISON VENTOUX

Données de référence

PFIA/hab moyen	646,91	PFIA/hab moyen DOM	465,42
Rev/hab moyen France	15 809,30	EFA moyen France	1,146688
Rev/hab moyen Métropole	15 951,76	Rang du dernier éligible Métropole	745
Rev/hab moyen DOM	10 874,03	Rang du dernier éligible DOM	10

Données relatives à l'ensemble intercommunal (EI)

Population INSEE	17 062
Population DGF	19 728
Population DGF pondérée	24 271
PFIA	20 422 527
PFIA par habitant de l'EI	841,44
Potentiel fiscal/hab moyen des communes de l'EI	1 029,50
Potentiel financier/hab moyen des communes de l'EI	1 063,10
Revenu/hab moyen de l'EI	15 921,98
Effort fiscal agrégé (EFA)	1,021635
Indice synthétique de prélèvement de l'EI	0,335695
Indice synthétique de reversement de l'EI	0,933075
Rang de l'EI	1 097
CIF	0,337759

COURRIER ARRIVE

30 AOUT 2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VAISON VENTOUX

Envoyé en préfecture le 19/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221019-048_2022-DE

Fiche d'information FPIC 2022 (Métropole + DOM) : données nécessaires au calcul de la répartition de droit commun et au calcul des répartitions dérogatoires du FPIC

Exercice 2022

Département 84

Ensemble intercommunal : 248400335 CC VAISON VENTOUX

Données relatives aux communes membres de l'EPIC

Données pour répartition alternative du FPIC

Code INSEE	Nom communes	Population DGF	Potentiel financier par habitant	Potentiel fiscal par habitant	Revenu par habitant de la commune	Prélèvement FSRIF 2021	Rang DSU 2021	Rang DSR 2021	Montant dérogatoire maximal du prélèvement à la majorité des 2/3 (limite +30%)	Montant dérogatoire minimal du reversement à la majorité des 2/3 (limite -30%)
26188	MOLLANS-SUR-OUVEZE	1 553	843,16	775,67	13 730,97		22 927		-42 016	0
84021	BRANTES	151	862,17	772,99	10 875,54		21 366		-4 177	0
84022	BUISSON	357	927,23	927,12	12 993,21		29 290		-10 621	0
84028	CAIRANNE	1 193	1 305,35	1 305,35	15 906,05		32 099		-49 968	0
84040	CRESTET	568	885,54	845,20	16 580,13		28 550		-16 140	0
84044	ENTRECHAUX	1 369	898,89	856,18	14 299,78		25 843		-39 486	0
84045	FAUCON	582	961,45	939,31	14 299,78		29 340		-17 954	0
84094	PUYMERAS	688	978,13	947,78	17 554,84		30 584		-21 593	0
84096	RASTEAU	941	980,71	963,12	15 256,52		30 075		-29 611	0
84098	ROAIX	757	846,82	832,00	13 080,45		25 204		-20 569	0
84104	SABLET	1 532	939,61	912,04	16 866,35		28 288		-46 189	0
84110	SAINTE-LEGER-DU-VENTOUX	60	857,92	698,07	9 210,45		28 096		-1 652	0
84111	SAINTE-MARCELLIN-LES-VAISON	370	882,34	863,44	17 981,50		31 616		-10 475	0
84116	SAINTE-ROMAIN-EN-VIENNOIS	876	1 189,21	1 186,38	17 786,26		32 188		-33 427	0
84117	SAINTE-ROMAIN-DE-MALEGARDE	401	864,44	828,55	14 385,54		29 974		-11 123	0
84125	SAVOILLAN	101	1 000,51	932,33	15 731,59		31 461		-3 242	0
84126	SEGURET	1 039	1 039,51	1 026,87	16 517,85		30 028		-34 655	0
84137	VAISON-LA-ROMAINE	6 569	1 241,81	1 196,60	16 732,96		857		-261 750	0

Fiche d'information FPIC 2022 (Métropole + DOM) : données nécessaires au calcul de la répartition de droit commun et au calcul des répartitions dérogatoires du FPIC

Exercice

Département

Ensemble intercommunal :

Données relatives aux communes membres de l'EPCI

Code INSEE	Nom communes	Données pour répartition alternative du FPIC							Montant dérogatoire maximal du préèvement à la majorité des 2/3 (limite +30%)	Montant dérogatoire minimal du reversement à la majorité des 2/3 (limite -30%)
		Population DGF	Potentiel financier par habitant	Potentiel fiscal par habitant	Revenu par habitant de la commune	Prélèvement FSRIF 2021	Rang DSU 2021	Rang DSR 2021		
84146	VILLEDIEU	621	918,91	904,47	16 618,19			30 296	-18 311	0
	TOTAL	19 728								

Envoyé en préfecture le 19/10/2022
 Reçu en préfecture le 20/10/2022
 Affiché le
 ID : 084-248400335-20221019-048_2022-DE

COURRIER ARRIVE

30 AOUT 2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VAISON VENTOUX

**Fiche d'information FPIC 2022 (Métropole + DOM) : répartition d edroit commun du FPIC au sein de l'ensemble Intercommunal
(entre l'EPIC et ses communes membres)**

Exercice 2022

Département 84

Ensemble Intercommunal 248400335 CC: VAISON VENTOUX

Répartition FPIC au niveau de l'ensemble intercommunal (EI)

Montant prélevé Ensemble intercommunal	-781 682
Montant reversé Ensemble intercommunal	0
Solde FPIC Ensemble intercommunal	-781 682

Cet ensemble intercommunal est

contributeur direct

Répartition du FPIC entre l'EPIC et ses communes membres

	Prélèvement				Reversement				Solde FPIC	
	Montant de droit commun	Montant maximal de prélèvement part epci (+30%) (au2/3)	Montant minimal de prélèvement part epci (-30%) (au2/3)	Montant définitif	Montant de droit commun	Montant maximal de reversement part epci (+30%) (au2/3)	Montant minimal de reversement part epci (-30%) (au2/3)	Montant définitif	Montant de droit commun	Montant définitif
Part EPIC	-264 021	-343 227	-184 815	781 682	0	0	0	-264 021	781 682	
Part communes membres	-517 661	-438 455	-596 867	-596 867	0	0	0	-517 661	0	
TOTAL	-781 682	-781 682	-781 682	-781 682	0	0	0	-781 682	781 682	

Répartition du FPIC entre communes membres						
Répartition du FPIC entre Communes membres						
Code INSEE	Nom communes	Montant prélevé de droit commun	Montant prélevé définitif	Montant reversé de droit commun	Montant reversé définitif	Solde de droit commun
26188	MOLLANS-SUR OUEZE	-32 320	0	0		-32 320
84021	BRANTES	-3 213	0	0		-3 213
84022	BUISSON	-8 170	0	0		-8 170
84028	CAIRANNE	-38 437	0	0		-38 437
84040	CRESTET	-12 415	0	0		-12 415
84044	ENTRECHAUX	-30 374	0	0		-30 374
84045	FAUCON	-13 811	0	0		-13 811
84094	PUYMERAS	-16 610	0	0		-16 610
84096	RASTEAU	-22 778	0	0		-22 778
84098	ROAIX	-15 822	0	0		-15 822
84104	SABLET	-35 530	0	0		-35 530
84110	SAINT-LEGER-DU-VENTOUX	-1 271	0	0		-1 271
84111	SAINT-MARCELLIN-LES-VAISON	-8 058	0	0		-8 058
84116	SAINT-ROMAIN-EN-VIENNOIS	-25 713	0	0		-25 713
84117	SAINT-ROMAN-DE-MALEGARDE	-8 556	0	0		-8 556
84125	SAVOILLAN	-2 494	0	0		-2 494
84126	SEGURET	-26 658	0	0		-26 658
84137	VAISON-LA-ROMAINE	-201 346	0	0		-201 346
84146	VILLEDIEU	-14 085	0	0		-14 085
	TOTAL	-517 661	0	0		-517 661

Envoyé en préfecture le 19/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221019-048_2022-DE



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 049-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : RAPPORT N°9 DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président fait état du rapport n°9 de la CLECT qui prend en compte le retrait de la compétence éclairage public.

Il rappelle que celui-ci vise à recalculer le montant des charges transférées aux communes en déduisant les charges liées à l'éclairage public et à modifier d'autant le montant des attributions de compensation versées aux communes.

Monsieur la Président informe l'assemblée que, considérant que ce rapport a été soumis aux communes et approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée de plus de la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population, il convient d'en prendre acte en conseil communautaire.

**Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

PREND ACTE de la décision de la CLECT du 11 mai 2022, au travers du rapport n°9 de la ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**



**Le Président,
Jean François PERILHOU**





RAPPORT N° 9 DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX concernant :

- Retrait de la compétence Eclairage Public

L'an deux mille vingt deux et le 11 mai à 18h30, s'est réuni LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX

Etaient présents

Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine) – Roger ROSSIN (Cairanne) – Frédéric ROUX (Mollans s/ Ouvèze) – Jean-Pierre LARGUIER (Sablet) – Alain BERTRAND (St Romain en Viennois) – Marie-Claire MICHEL (St Roma de Malegarde) – Joël BOUFFIES (Villedieu) – Chantal FRITSCH (Buisson) – Laurent ROBERT (Rasteau) – Laurent DURAND (Roaix) – Thierry THIBAUD (Savoillans) – Gérard RAINERI (St Marcellin les Vaison) – Florence BERTRAND (Crestet) – Brice CRIQUILLION (Séguret) – Corinne GONNY (Faucon) – Alexandre ROUX (Entrechaux) – Roland RUEGG (Brantes) -

Etaient excusés

Roger TRAPPO (Puyméras) – Eric MASSOT (St Léger du Ventoux)

Exposé des motifs et compte-rendu débats préalables

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que conformément aux dispositions concernant l'intercommunalité introduites par la loi « liberté et responsabilités locales », l'investissement et le fonctionnement en matière d'éclairage public doivent être exercés par la même personne publique. Ainsi, la compétence « Eclairage » est composée des domaines indissociables suivants : maîtrise d'ouvrage des investissements, maintenance et fonctionnement des installations d'éclairage.

C'est à ce titre que les communes de Mollans sur Ouvèze et de Vaison la Romaine n'ont déjà plus recours au service d'entretien des points lumineux proposé par la Communauté de Communes compte tenu des spécificités suivantes :

- La commune de Mollans sur Ouvèze qui dépend du Syndicat d'Electrification Drômois sur le volet investissement, étant contrainte d'adhérer en totalité au syndicat pour pouvoir continuer à bénéficier des dispositifs liés aux financements des investissements.
- La commune de Vaison-la-Romaine quant à elle, dans le cadre du contrat qu'elle a passé avec CITEOS pour le renouvellement de son parc Eclairage Public en LED, bénéficie de fait de l'entretien de ses points lumineux.

Par ailleurs, de nombreuses communes de l'intercommunalité ont transféré une partie de la compétence au Syndicat d'Electrification Vauclusien, notamment en raison du basculement de l'éclairage public dans la nouvelle technologie LED en lieu et place des éclairages traditionnels vétustes et énergivores. Le service intercommunal, au-delà des aspects légaux, est devenu inadapté aux besoins actuels et au cadre réglementaire applicable.

Aussi,

VU l'article 5211-17 du CGCT

VU la loi n° 92-125 du 6 février 1992

VU l'article 1609 nonies CGCI et notamment les articles IV et V

VU les statuts de la Communauté de Communes Vaison Ventoux

CONSIDERANT que la création d'une Communauté de Communes en fiscalité professionnelle Unique entraîne la substitution de la Communauté de Communes à ses communes membres pour l'approbation des dispositions relatives à la FPU.

CONSIDERANT que la composante fiscale de l'attribution de compensation correspond à la somme des produits de la fiscalité professionnelle perçue par la commune l'année précédent le passage en FPU à savoir : CFE ; CVAE ; IFER ; TAFNB ; TASCOT ; auxquels s'ajoutent les montants de certaines compensations versées par l'Etat telles que la CPS ; DCRTP ; le FNGIR, ainsi que la prise en compte de la suppression de la TH compensée par de la fraction de TVA,

CONSIDERANT que les communes doivent recevoir de la Communauté de Communes une attribution de compensation permettant d'assurer l'équilibre de leur budget au regard de l'année de l'option à la TPU, sauf en ce qui concerne les communes qui ont une dotation négative, qui devront effectuer à due concurrence un versement à la Communauté de Communes.

CONSIDERANT l'exposé ci-dessus, visant à rendre aux communes leur compétence en matière d'entretien de l'Eclairage Public

2

LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES PROPOSE, afin de se mettre en conformité avec le cadre réglementaire, de sortir des compétences statutaires de la Communauté de Communes Vaison Ventoux l'Eclairage Public afin de rendre cette compétence aux communes.

LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES PROPOSE, de recalculer le montant des charges transférées par les communes, en déduisant le coût transférée initialement pour cette compétence.

LA COMMISSION D’EVALUATION DES CHARGES PROPOSE D’ARRETER le tableau des attributions de compensation à compter de l’année 2022 tel que ci-dessous :

COMMUNES	Attribution de compensation Au 31 décembre 2021	Montant Des charges restituées aux communes concernant l’entretien de L’Eclairage Public	Attribution de compensation Au 1^{er} janvier 2022
Brantes	602	910,00	1 512,00
Buisson	-6 473	1 244,00	-5 229,00
Cairanne	300 679	5 310,00	305 989,00
Crestet	-1 248	1 487,00	239,00
Entrechaux	35 638	3 701,00	39 339,00
Faucon	14 436	2 670,00	17 106,00
Mollans sur Ouvéze	197 467	5 674,00	203 141,00
Puyméras	26 962	2 306,00	29 268,00
Rasteau	29 563	3 853,00	33 416,00
Roaix	47 074	2 731,00	49 805,00
St Léger du Ventoux	-356	424,00	68,00
St Marcellin les Vaison	-11 596	1 729,00	-9 867,00
St Romain en Viennois	204 982	1 911,00	206 893,00
St Roman de Malegarde	40 234	2 609,00	42 843,00
Sablat	74 911	6 614,00	81 525,00
Savoillans	-548	759,00	211,00
Séguret	66 166	3 368,00	69 534,00
Vaison la Romaine	1 728 440	52 094,00	1 780 534,00
Villedieu	-8 008	2 755,00	-5 253,00
TOTAL	2 738 925.00	102 149,00	2 841 074,00

LA COMMISSION D’EVALUATION DES CHARGES après avoir procédé au vote ADOPTE A L’UNANIMITE des membres présents (17 voix pour) les propositions énoncées ci-dessus.

Monsieur le Président rappelle par ailleurs, que la Communauté de Communes encaisse les produits de fiscalité selon le régime des avances mensuelles de l'état, et qu'il avait été précédemment retenu de caler sur ce régime le versement aux communes des attributions de compensation par 1/12 mensuels.

Il propose afin de permettre aux communes qui le souhaitent, de bénéficier si besoin d'un reversement au trimestre, du montant de l'Attribution de Compensation qui lui est due, il est décidé à la majorité des membres présents (17 voix pour) d'autoriser cette possibilité.

Conformément à la législation en vigueur, le Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées, portant évaluation du montant des charges transférées et des attributions de compensation versées aux communes devra être approuvé par délibérations concordantes de l'ensemble des Conseils Municipaux de la Communauté de Communauté de Communes Vaison Ventoux.

Le Président,

Jean François PERILHOU



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 050-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : VOTE DES EXONERATIONS DE T.E.O.M. 2023 ET OPPOSITION AUX EXONERATIONS DE DROIT EN APPLICATION DE L'ARTICLE 1521 DU CGI			
VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le Code Général des impôts prévoit que les organes délibérants des groupements de communes déterminent annuellement les cas où les locaux à usage industriel ou commercial peuvent être exonérés de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

VU l'article 1521 du CGI,

VU la délibération n°019-2022 du 6 avril 2022 approuvant les taux pour l'année 2022,

CONSIDERANT après vérification de nos services, que certaines entreprises ne bénéficient pas des prestations « collecte, traitement des ordures ménagères et assimilées, accès à la déchetterie » et qu'elles justifient d'une facturation par le privé,

Il est proposé au Conseil communautaire de :

DE RECONDUIRE l'exonération des entreprises suivantes de la TEOM pour 2023 :

Commune de CAIRANNE :

Ets JULIEN parcelles AS 0213, AS 0214, AS 0215, AS 0216 et AS 0217 ;

Commune de FAUCON :

Ets CLARIANA parcelles C 1263 et 1264

Commune de ST ROMAIN EN VIENNOIS :

MAC DONALD'S parcelle D 1115 ; S.A. ONISREV Bricomarché parcelle D 771 ; Marcel et Fils parcelle D 511 ; AUGIER parcelle D1112 ; GAMM VERT parcelle D 865 ; SCI CEDALPHA (camping Soleil de Provence) parcelles A 453 et A 413 concernées par le foncier ; SA MACY (Intermarché) parcelle D 1041 ; King Jouet parcelle D 511 ; Général d'Optique parcelle D 511 ; Marie Blachère D 511 ; Cuisinella D 511 ; Blackstore D 113 ; LDLC D 113 ; Vaison Service Pro & Cie D 870

Commune de VAISON-LA-ROMAINE :

Société AUXIMUR ; Ets SUPER U parcelle AM 484, Ets LIDL parcelle AM 554, Ets ALDI parcelle AM 489, Galerie marchande de SUPER U à savoir : parapharmacie, cordonnerie, Pizza papa, Claudie Fleurs ; Société HERBISSIMA parcelle AT 372 ; Société LA PROVENCALE parcelle AS 563 ; SCI LE FESTRE (Ecole de Cirque Badaboum) AR 212 ; INTERSPORT parcelle AH 0965 ; Aimée Puériculture parcelle AH 0965 ; BRANSTALL parcelle AH 0965

DE RECONDUIRE en application de l'article 1521 du CGI, la décision de ne pas appliquer les exonérations de droit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères bénéficiant aux locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures ménagères, et ce sur tout le territoire de la Communauté de communes Vaison Ventoux.

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

RECONDUIT l'exonération de la TEOM aux entreprises suivantes pour l'année 2023 :

Commune de CAIRANNE :

Ets JULIEN parcelles AS 0213, AS 0214, AS 0215, AS 0216 et AS 0217 ;

Commune de FAUCON :

Ets CLARIANA parcelles C 1263 et 1264

Commune de ST ROMAIN EN VIENNOIS :

MAC DONALD'S parcelle D 1115 ; S.A. ONISREV Bricomarché parcelle D 771 ; Marcel et Fils parcelle D 511 ; AUGIER parcelle D1112 ; GAMM VERT parcelle D 865 ; SCI CEDALPHA (camping Soleil de Provence) parcelles A 453 et A 413 concernées par le foncier ; SA MACY (Intermarché) parcelle D 1041 ; King Jouet parcelle D 511 ; Général d'Optique parcelle D 511 ; Marie Blachère D 511 ; Cuisinella D 511 ; Blackstore D 113 ; LDLC D 113 ; Vaison Service Pro & Cie D 870

Commune de VAISON-LA-ROMAINE :

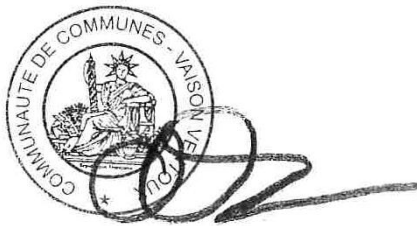
Société AUXIMUR ; Ets SUPER U parcelle AM 484, Ets LIDL parcelle AM 554, Ets ALDI parcelle AM 489, Galerie marchande de SUPER U à savoir : parapharmacie, cordonnerie, Pizza papa, Claudie Fleurs ; Société HERBISSIMA parcelle AT 372 ; Société LA PROVENCALE parcelle AS 563 ; SCI LE FESTRE (Ecole de Cirque Badaboum) AR 212 ; INTERSPORT parcelle AH 0965 ; Aimée Puériculture parcelle AH 0965 ; BRANSTALL parcelle AH 0965

RECONDUIT en application de l'article 1521 du CGI, la décision de ne pas appliquer les exonérations de droit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères bénéficiant aux locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures, et ce sur tout le territoire de la Communauté de communes Vaison Ventoux.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**

**Le Président,
Jean François PERILHOU**





Envoyé en préfecture le 19/10/2022
Reçu en préfecture le 20/10/2022
Affiché le
ID : 084-248400335-20221019-051_2022-DE

Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 051-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : AVENANT DE MODIFICATION A LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) LIANT LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX, LES 19 COMMUNES DU TERRITOIRE ET LA CAF DE VAUCLUSE ET LA MSA ALPES VAUCLUSE SUR UNE PERIODE DE 5 ANS

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président rappelle que la CAF de Vaucluse, la MSA Alpes Vaucluse et les 18 communes du territoire la Communauté de Communes Vaison Ventoux, déjà partenaires sur divers dispositifs et actions, ont signé une convention territoriale globale (CTG) en 2020.

Pour rappel, la CTG a pour objet d'élaborer un projet social de territoire avec les collectivités locales partenaires et d'organiser concrètement l'offre globale de services de la CAF et la MSA de manière structurée et priorisée en articulation avec le projet municipal.

La mise en œuvre de la CTG s'organise ainsi dans le cadre d'une démarche partenariale, qui se justifie sur le territoire de la Communauté de Communes Vaison Ventoux selon deux points de vue :

- Du point de vue de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité
- Du point de vue du partenariat :

Soucieux de mettre en adéquation les moyens et les besoins, d'éviter la dispersion (voire) des actions, la CAF de Vaucluse, la MSA Alpes Vaucluse et la Communauté de Communes Vaison Ventoux et les communes du territoire ont décidé de mieux « Agir ensemble » en s'inscrivant dans le cheminement inédit

L'objectif visé est à la fois d'améliorer la connaissance du territoire visé, par l'addition des points de vue et des éléments de perception, puis de rendre l'action elle-même plus efficace, par la mise en synergie des moyens, des compétences, et des dispositifs.

Il est donc convenu que la convention territoriale globale 2020-2023 soit modifiée par ce dit avenant en intégrant:

- La nouvelle collectivité signataire suivante : commune de CAIRANNE
- La prolongation d'une année de la CTG jusqu'au 31 Décembre 2024

Loin d'un énième dispositif contractuel en diverses fiches et instances de pilotage, il s'agit ici de donner un cadre politique, qui fixe des orientations stratégiques, afin d'encadrer les conventions en vigueur et leur donner du sens, une cohérence globale, une perspective claire, tracée de concert entre les deux acteurs partenaires.

Ainsi, la Communauté de Communes Vaison Ventoux, l'ensemble des communes, la CAF et la MSA réaffirment leur souci d'agir, certes chacun dans son rôle, chacun avec sa légitimité démocratique et institutionnelle, mais surtout davantage ensemble, dans l'intérêt de tous, à commencer par les populations les plus en difficulté, qui sont particulièrement nombreuses ici au regard de la population totale.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable du Comité de pilotage réuni le 22 octobre 2019

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

ACCEPTE les modifications suivantes :

- La nouvelle collectivité signataire suivante : commune de CAIRANNE
- La prolongation d'une année de la CTG jusqu'au 31 Décembre 2024

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant de modification à la Convention Territoriale Globale, tel qu'annexé.

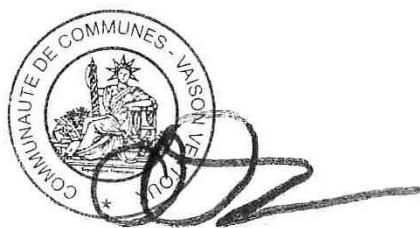
Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

Le Secrétaire,

Chantal FRITSCH

Le Président,

Jean François PERILHOU





Envoyé en préfecture le 19/10/2022
Reçu en préfecture le 20/10/2022
Affiché le

ID : 084-248400335-20221019-051_2022-DE



AVENANT DE MODIFICATION A LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX
COMMUNES DE BRANTES, BUISSON, CAIRANNE, CRESTET, ENTRECHAUX,
FAUCON, MOLLANS-SUR-OUVEZE, PUYMERAS, RASTEAU, ROAIX, SABLET,
SAINT-LEGER-DU-VENTOUX, SAINT-MARCELLIN-LES-VAISON,
SAINT-ROMAIN-EN-VIENNOIS, SAINT-ROMAN-DE-MALEGARDE,
SAVOILLANS, SEGURET, VAISON-LA-ROMAINE, VILLEDIEU.

CTG 2020-2024



Entre :

- **La Caisse d'allocations familiales de Vaucluse**, représentée par le président de son conseil d'administration M Etienne Ferracci et par son Directeur, M Christian Delafosse dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la Caf » ;

- **La Mutualité Sociale Agricole Alpes Vaucluse** représentée par sa Directrice Générale, Corinne Garreau, dûment autorisée à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la Msa »

- **La Communauté de communes Vaison Ventoux** représentée par son président, Monsieur Jean-François PERILHOU, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil communautaire ;

Ci-après dénommée « les communes », « la CC Vaison Ventoux »

- **Les communes membres de la communauté de communes Vaison Ventoux :**
 - La commune de BRANTES, représentée par son maire, Monsieur Roland RUEGG, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
 - La commune de BUISSON, représentée par son maire, Madame Chantal FRITSCH, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal
 - La commune de CAIRANNE, représentée par son maire, Monsieur Roger ROSSIN, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
 - La commune de CRESTET, représentée par son maire, Madame Florence BERNARD, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
 - La commune d'ENTRECHAUX, représentée par son maire, Monsieur Alexandre ROUX, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

- La commune de FAUCON, représentée par son maire, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de MOLLANS-SUR-OUVEZE, représentée par son maire, Monsieur Frédéric ROUX, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de PUYMERAS, représentée par son maire, Monsieur Roger TRAPPO, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de RASTEAU, représentée par son maire, Monsieur Laurent ROBERT, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de ROAIX, représentée par son maire, Monsieur Laurent DURAND, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de SABLET, représentée par son maire, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de SAINT-LEGER-DU-VENTOUX, représentée par son maire, Monsieur Eric MASSOT, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de SAINT-MARCELLIN-LES-VAISON, représentée par son maire, Monsieur Gérard RAINERI, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de SAINT-ROMAIN-EN-VIENNOIS, représentée par son maire, Monsieur Alain BERTRAND, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de SAINT-ROMAN-DE-MALEGARDE, représentée par son maire, Madame Marie-Claire MICHEL, dûment autorisée à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de SAVOILLANS, représentée par son maire, Monsieur Thierry THIBAUD, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

- La commune de SEGURET, représentée par son maire, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de VAISON-LA-ROMAINE, représentée par son maire, Monsieur Jean-François PERILHOU, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;
- La commune de VILLEDIEU, représentée par son maire, Monsieur Joël BOUFFIES, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil municipal ;

Il est convenu que la convention territoriale globale 2020-2023 est modifiée dans les conditions fixées aux articles suivants.

Article 1 : le champ des modifications

Le présent avenant intègre :

- **La nouvelle collectivité signataire suivante : commune de CAIRANNE**
- **La prolongation d'une année de la CTG jusqu'au 31 Décembre 2024**
- **La CTG matérialise l'engagement conjoint de la CAF et de la/les collectivités à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire.**
- **Au terme des CEJ passés avec la/les collectivités signataires, le dispositif "bonus territoire" prends le relais de la prestation de service Enfance Jeunesse par la signature de conventions d'objectif et de financement avec chaque gestionnaire.**

Article 2 : les annexes

Le présent avenant intègre des annexes nouvelles dans la CTG conclue entre les différentes parties signataires

- Annexe 1 : délibérations.

Article 3 : incidences sur la convention en cours

Toutes les clauses de la convention initiale et ses annexes, restent inchangées et demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations contenues dans le présent avenant. Ces stipulations prévalent en cas de différence.

Article 4 : effet et durée de l'avenant

Le présent avenant, annexes comprises, prend effet du **01/01/2022 au 31/12/2024**

Fait à Le 2022

En autant d'exemplaires originaux que de signataires.

Pour la Caisse d'Allocations familiales

Monsieur Etienne FERRACCI	Monsieur Christian DELAFOSSE
Président de la Caisse d'Allocations Familiales	Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales

Pour la Mutualité Sociale Agricole Alpes Vaucluse

Madame Marie-Claude SALIGNON	Madame Corinne GARREAU
Présidente de la MSA	Directrice Générale de la MSA

Pour la Communauté de Communes Vaison Ventoux

Jean-François PERILHOU
Président de la Communauté de communes Vaison Ventoux

Pour les Communes de la communauté de communes Vaison Ventoux

Monsieur Roland RUEGG	Madame Chantal FRITSCH	Monsieur Roger ROSSIN	Madame Florence BERTRAND
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------

Maire de Brantes	Maire de Buisson	Maire de Cairanne	Maire de Le Crestet
Monsieur Alexandre ROUX Maire de Entrechaux	Madame Corinne GONNY Maire de Faucon	Monsieur Frédéric ROUX Maire de Mollans-sur-Ouvèze	Monsieur Roger TRAPPO Maire de Puyméras
Monsieur Laurent ROBERT Maire de Rasteau	Monsieur Laurent DURAND Maire de Roaix	Monsieur Jean-Pierre LARGUIER Maire de Sablet	Monsieur Eric MASSOT Maire de Saint-Léger-du- Ventoux
Monsieur Gérard RAINERI Maire de St-Marcellin-les- Vaison	Monsieur Alain BERTRAND Maire de St-Romain-en- Viennois	Madame Marie-Claire MICHEL Maire de St-Roman-de- Mauger	Monsieur Thierry THIBAUD Maire de Savoillans
Monsieur Brice CRIQUILLION Maire de Séguret	Monsieur Jean-François PERILHOU Maire de Vaison la Romaine	Monsieur Joël BOUFFIES Maire de Villedieu	



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 052-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : AVENANT AU MARCHE DE TRAITEMENT DES DECHETS RECYCLABLES DU A L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI A/C DU 1ER NOVEMBRE 2022

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président explique que la loi relative à la lutte contre le gaspillage et pour une économie circulaire prévoit le déploiement de l'extension des consignes de tri sur le territoire national jusqu'au 31 Décembre 2022. La communauté de communes souhaitant être en conformité avec la législation, elle déploiera sur son territoire l'extension des consignes de tri à compter du 1er Novembre 2022.

Aussi, il convient de prendre une délibération autorisant la signature d'un avenant avec SUEZ NOVALIE, prestataire qui traite les déchets recyclables de la collectivité pour modifier le contrat initial signé le 1er Mars 2016.

En effet, le contrat initial ne prévoyait pas la possibilité de tri de l'ensemble des matériaux issus de l'extension des consignes de tri.

VU les compétences statutaires en matière de collecte et traitement des déchets

VU le contrat initial signé le 1^{er} mars 2016,

**Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

AUTORISE la mise en œuvre du projet d'extension des consignes de tri,

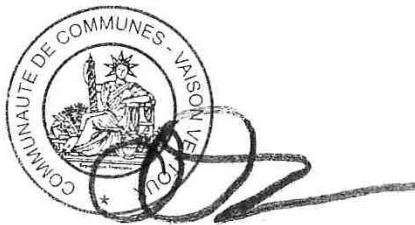
APPROUVE l'avenant avec SUEZ NOVALIE tel qu'il est annexé,

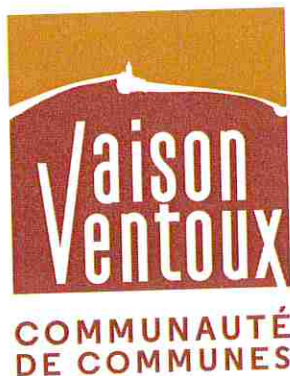
AUTORISE le Président à signer l'avenant, ainsi que les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**

**Le Président,
Jean François PERILHOU**





MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté de Communes
Vaison Ventoux
375 avenue Gabriel Péri – CS 50090
84110 Vaison-la-Romaine

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

SITA SUD Campus Artepac, immeuble C
595 rue Pierre Berthier
Les milles
13290 Aix en Provence

Agence SITA SUD PROVENCE
957 Avenue d'Avignon 84140 Montfavet
Siret : 712 620 715 000 45

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

2015 COPAVO AO 1 - Transport et Traitement des déchets ménagers et assimilés issus du bas de quai de transfert- et des bas de quai de déchèteries – Lot 2 Tri et valorisation des collectes sélectives

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 04 02 2016

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 84 mois.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 225€ / tonne tri sélectif corps creux
- Montant HT : 88.01 € / tonne de refus de tri

■ Montant actuel du marché public suite à l'actualisation des prix :

- Montant HT : 257.15 € / tonne tri sélectif corps creux
- Montant HT : 100.59 € / tonne de refus de tri

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Evolution de la prestation au regard de l'évolution des consignes de tri à partir du 1er novembre 2022.
Le montant de traitement du refus de tri est inchangé.

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 8.39€/ tonne tri sélectif corps creux
- % d'écart introduit par l'avenant : 3.26%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 265.54 € / tonne tri sélectif corps creux
- Montant HT : 100.59 € / tonne de refus de tri

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Jean François Perillou, Président



A : Vaison, le 19/10/2022

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 19/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221019-052_2022-DE



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 053-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'APPEL A PROJETS « PLUS EN AVANT » POUR LE PROJET DE POLE CULTURE ET JEUNESSE

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Au travers de sa stratégie Vaucluse 2025-2040, le Département confirme son rôle de soutien aux territoires vauclusiens et souhaite accompagner les groupements de communes dans la réalisation de leurs projets d'investissement dans le cadre du plan de relance « Plus en Avant ».

Depuis plusieurs années, la communauté de communes étudie la possibilité de relocaliser les services « Culture et Jeunesse » sur un site unique et évolutif.

L'objectif principal étant le regroupement des écoles de musique et de danse avec le club jeune, l'évolution et l'amélioration des activités proposées actuellement s'inscrivent dans un projet plus ambitieux de la Communauté de Communes Vaison Ventoux.

Il s'agit, en effet, d'étudier la possibilité d'intégrer au projet l'aménagement de locaux supplémentaires permettant à la Comm. Comm. Vaison Ventoux d'accueillir également les cours d'anglais et le pôle multimédia. Cette volonté vient conforter les missions de développement culturel et de solidarité familiale de la Communauté de Communes Vaison Ventoux.

Le regroupement et la relocalisation des équipements s'inscrit dans un projet de territoire pour les années 2022 à 2025.

VU l'article L2122-22 et L5211-2 du Code général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté de communes, et notamment ses compétences en matière d'actions culturelles et jeunesse, sports et loisirs,

VU la délibération n°037-2022 du Conseil Communautaire en date du 7 juin 2022, donnant délégation au Président,

COMPTE TENU de l'importance de ces investissements,

CONSIDERANT que la nature de cette opération est susceptible d'être cofinancée par le Département de Vaucluse dans le cadre du plan de relance « Plus en Avant ».

CONSIDERANT le plan de financement prévisionnel de cette opération, ci-dessous

DEPENSES	MONTANT EN HT	RECETTES	MONTANT EN HT	% du Total HT
Ingénierie (Etudes pré-op / Etudes opér / AMO / MOE / OPC)	582 780	ETAT au titre de la DETR 2023	350 000	6,00%
		ETAT au titre de la DSIL 2023	1 415 130	24,27%
		Région PACA au titre du CRET VENTOUX 2019-2022	500 000	8,58%
Travaux	5 248 000	Département de Vaucluse au titre de l'AAP "Plus en Avant"	500 000	8,58%
		CAF de Vaucluse	80 000	1,37%
		Comm. Comm. VAISON VENTOUX	2 985 650	51,20%
TOTAL HT	5 830 780	TOTAL HT	5 830 780	100%

**Le Conseil Communautaire, oui l'exposé du Président,
 Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,**

D'APPROUVER le Projet de construction d'un Pôle Culture et Jeunesse

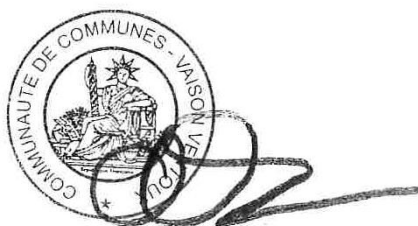
D'APPROUVER le plan de financement tel qu'il est établi ci-dessus

DE SOLLICITER une subvention pour le projet de Pôle Culture et Jeunesse à hauteur de 500 000 € au titre de l'AAP « Plus en Avant ».

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité

Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH

Le Président,
Jean François PERILHOU





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 054-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION REGIONALE PACA POUR LA MISE EN PLACE DE SMART PARKINGS ET DE JALONNEMENTS DYNAMIQUES

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président rappelle que 70 millions d'heures seraient perdues chaque année en France pour la recherche d'une place de stationnement.

L'information en temps réel sur les places disponibles sur la voirie ou dans les parkings a été à l'origine de nombreuses initiatives.

L'accès à une information de disponibilité permettrait d'orienter au mieux les locaux ou visiteurs, voir pour les sites naturels d'informer de son inaccessibilité lié à une fréquentation jugée maximale.

Face à l'évolution des solutions et aux besoins accrus, il convient de solliciter la région PACA pour le cofinancement du jalonnement dynamique et la mise en place de parkings connectés.

CONSIDERANT la réponse de notre collectivité à l'AMI « Bâtir la 1ère Smart Région d'Europe : accompagner les projets de smart territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur »

CONSIDERANT le plan de financement ci-dessous

Postes de dépenses	Montants HT
Smart Parking & Jalonnement Dynamique	160 000
Total	160 000

Recettes	Montants
Europe (préciser :)	0,00
Etat (préciser : DSIL CRTE)	10 000
Région (Parcours Sud Smart Territoires)	80 000
Département	0,00
Autres (préciser : Communes participantes)	38 000
Autofinancement (EPCI)	32 000
Total	160 000

COMPTE TENU que cette action s'inscrit dans le cadre de la réponse à l'appel à projet régional Parcours SUD SMART TERRITOIRES,

Il convient de proposer la mise en place de solutions numériques (capteur, détection par des caméras, radars...) afin de détecter l'occupation d'une place de parking permettrait d'afficher les places disponibles via des panneaux de jalonnement dynamique.

Il convient également de solliciter un accompagnement de la Région Sud -Provence Alpes Côte d'Azur à hauteur de **80 000 euros** pour la réalisation de cette action.

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE de la réalisation du projet,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus présenté,

SOLLICITE auprès du Conseil Régional PACA, une subvention de 80 000 € au titre de l'appel à projet régional Parcours SUD SMART TERRITOIRES,

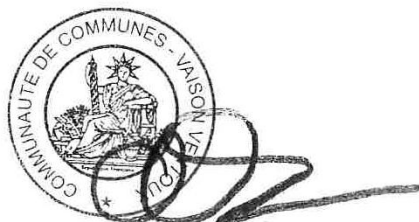
AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à cette demande,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la communauté de communes Vaison Ventoux.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**

**Le Président,
Jean François PERILHOU**





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 055-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE SABLET

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°070-2021 en date du 16 septembre 2021, approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de Communes Vaison Ventoux,

VU les Statuts de la Communauté de Communes Vaison Ventoux et notamment les dispositions incluant la commune de Puyméras, comme l'une des communes membres,

VU la demande de fonds de concours formulée par la commune de Sablet pour le projet de reconstruction et d'accessibilité aux deux courts de tennis pour un montant estimé des travaux de 90 000 € HT,

CONSIDERANT que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées dans le règlement d'attribution du Fonds de concours,

CONSIDERANT que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours,

CONSIDERANT que la commission Finances, réunie le 3 octobre 2022 a émis un avis favorable à cette demande,

Oùï l'exposé du Président,

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer un fonds de concours à la commune de Sablet en vue de participer au financement de la reconstruction et de l'accessibilité aux deux courts de tennis, à hauteur de 24 000 € (vingt-quatre mille euros),

AUTORISE le Président à signer tout acte afférant à cette demande.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

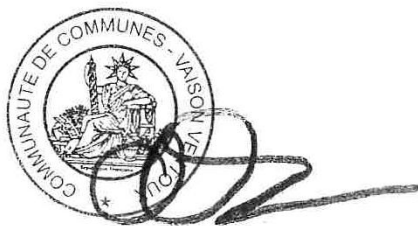
Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

Le Secrétaire,

Chantal FRITSCH

Le Président,

Jean François PERILHOU





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34

Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 056-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE SAVOILLANS

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°070-2021 en date du 16 septembre 2021, approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de Communes Vaison Ventoux,

VU les Statuts de la Communauté de Communes Vaison Ventoux et notamment les dispositions incluant la commune de Puyméras, comme l'une des communes membres,

VU la demande de fonds de concours formulée par la commune de Savoillans pour la fabrication et la pose d'une structure porteuse au-dessus du kiosque d'entrée de l'église pour installer l'orgue et pour fabriquer un escalier d'accès à la mezzanine pour un montant total estimé des travaux à 11 425 € HT,

CONSIDERANT que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées dans le règlement d'attribution du Fonds de concours,

CONSIDERANT que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours,

CONSIDERANT que la commission Finances, réunie le 3 octobre 2022 a émis un avis favorable à cette demande,

Où l'exposé du Président,

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer un fonds de concours à la commune de Savoillans en vue de participer au financement de la fabrication et la pose d'une structure porteuse au-dessus du kiosque d'entrée de l'église pour installer l'orgue et pour fabriquer un escalier d'accès à la mezzanine, à hauteur de 5 000 € (cinq mille euros),

AUTORISE le Président à signer tout acte afférant à cette demande.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

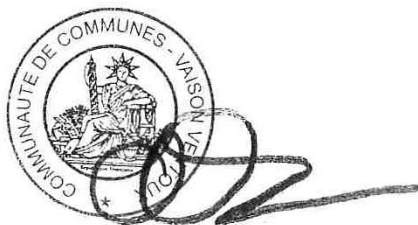
Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

Le Secrétaire,

Chantal FRITSCH

Le Président,

Jean François PERILHOU





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 057-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE SAINT MARCELLIN LES VAISON

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°070-2021 en date du 16 septembre 2021, approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de Communes Vaison Ventoux,

VU les Statuts de la Communauté de Communes Vaison Ventoux et notamment les dispositions incluant la commune de Puyméras, comme l'une des communes membres,

VU la demande de fonds de concours formulée par la commune de Saint Marcellin les Vaison pour le projet d'acquisition de 2 parcelles d'une surface totale de 1 177 m², afin de renforcer la centralité du bourg et l'accès aux services municipaux et écoles, pour un montant de 45 000 €,

CONSIDERANT que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées dans le règlement d'attribution du Fonds de concours,

CONSIDERANT que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours,

CONSIDERANT que la commission Finances, réunie le 3 octobre 2022 a émis un avis favorable à cette demande,

Où l'exposé du Président,

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer un fonds de concours à la commune de Saint Marcellin les Vaison en vue de participer au financement du projet d'acquisition de 2 parcelles afin de renforcer la centralité du bourg et l'accès aux services municipaux et écoles, à hauteur de 14 000 € (quatorze mille euros),

AUTORISE le Président à signer tout acte afférant à cette demande.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

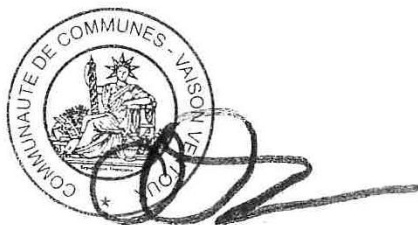
Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

Le Secrétaire,

Chantal FRITSCH

Le Président,

Jean François PERILHOU





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 058-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE VILLEDIEU

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°070-2021 en date du 16 septembre 2021, approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de Communes Vaison Ventoux,

VU les Statuts de la Communauté de Communes Vaison Ventoux et notamment les dispositions incluant la commune de Puyméras, comme l'une des communes membres,

VU la demande de fonds de concours formulée par la commune de Villedieu pour le projet de sécurisation de l'espace loisirs Gustave DALADIER, pour un montant estimé des travaux de 12 812.43 € HT,

CONSIDERANT que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées dans le règlement d'attribution du Fonds de concours,

CONSIDERANT que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours,

CONSIDERANT que la commission Finances, réunie le 3 octobre 2022 a émis un avis favorable à cette demande,

Oùï l'exposé du Président,

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer un fonds de concours à la commune de Villedieu en vue de participer au financement de la sécurisation de l'espace loisirs Gustave DALADIER, à hauteur de 6 406.22 € (six mille quatre cent six euros et vingt-deux centimes),

AUTORISE le Président à signer tout acte afférant à cette demande.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

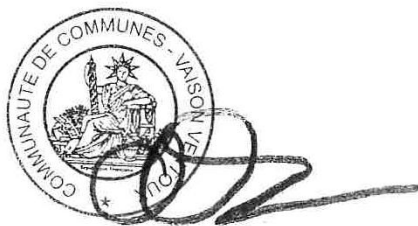
Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

Le Secrétaire,

Chantal FRITSCH

Le Président,

Jean François PERILHOU





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 059-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : LANCEMENT DU CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE PROJET DE POLE CULTURE ET JEUNESSE			
VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Depuis plusieurs années, la communauté de communes étudie la possibilité de relocaliser les services « Culture et Jeunesse » sur un site unique et évolutif.

L'évolution et l'amélioration des activités proposées actuellement, s'inscrivent dans un projet ambitieux de la Communauté de Communes Vaison Ventoux, dont l'objectif principal est le regroupement des écoles de musique et de danse avec le club jeune.

Pour l'intercommunalité, il convient donc de retenir un maître d'œuvre chargé de ce projet porteur pour le territoire.

Monsieur le Président rappelle que plusieurs techniques d'achat sont possibles pour le choix du maître d'œuvre et que, conforté par les propositions de l'AMO, il est proposé de lancer une procédure de concours restreint de maîtrise d'œuvre tel que prévu aux articles L.2162-1 2° et R.2162-15 du Code de la Commande Publique pour le projet de Pôle Culture et Jeunesse.

Il rappelle que cette technique d'achat prévue à l'article L.2125-1 du Code de la Commande Publique (CCP), permet à un acheteur de choisir, après une mise en concurrence et avis d'un jury, un plan ou un projet, notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture. Dans le cadre du concours restreint, l'acheteur établit des critères de sélection des participants au concours et fixe, au vu de l'avis du jury, la liste des candidats admis à concourir. Le jury procède, après examen, à un classement des plans ou projets des opérateurs économiques admis à participer au concours, et l'acheteur choisit, sur la base de l'avis du jury, le ou les lauréats du concours.

Dans le cadre de cette procédure, il est proposé, après sélection, d'admettre 3 candidats à concourir. Ces derniers étant ensuite invités à remettre un projet de niveau « Esquisse + ».

En application des dispositions des articles R2172-4 et R2172-6 du Code de la Commande Publique, les candidats qui auront remis des propositions conformes au règlement de concours, bénéficieront alors d'une prime afin de les indemniser du travail effectué. Le montant de la prime se réfère en pratique au prix estimé des études à effectuer par les candidats, affecté d'un abattement de 20 %. Une fiche de la Direction des Affaires Juridiques souligne que « le montant de cette prime devra être réaliste et correspondre à l'investissement fourni par les candidats compte tenu du degré de précision demandé dans la remise de leurs prestations et de la complexité de l'opération ».

Il est donc proposé de fixer le montant de la prime à 27 000 € HT par candidat retenu dont la proposition sera jugée conforme par le jury.

Par ailleurs, en application de l'article R.2172-4 du Code de la Commande Publique, il est prévu une diminution totale ou partielle du montant de la prime susceptible d'être appliquée sur proposition du jury au candidat, dans les cas suivants :

- Si le projet est reconnu incomplet ou ne répondant pas au programme du concours, réduction ou suppression de la prime ;
- S'il est constaté une violation de la règle de l'anonymat, le projet sera éliminé pour non-conformité et la prime non payée.

La rémunération du marché de maîtrise d'œuvre tiendra compte de la prime versée au candidat lauréat du concours.

A l'issue du concours le lauréat ou l'un des lauréats du concours se verra attribuer un marché sans publicité et sans mise en concurrence préalables au terme de l'article R.2221-6 du Code de la Commande Publique.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22 4°

VU la délibération n°037-2022 du 07 juin 2022 portant délégation du Conseil communautaire au Président,

VU le Code de la Commande Publique, notamment les articles L.2125-1, R2172-4, R2172-6 et R2221-6,

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE le lancement d'un marché public selon la technique d'achat du concours restreint tel que prévue par les articles visés ci-dessus,

APPROUVE le nombre de trois candidats minimum admis à concourir,

APPROUVE le niveau « Esquisse+ » des prestations demandées au trois candidats minimum admis à concourir,

FIXE le montant de la prime à 27 000 € HT par candidat retenu, au titre de l'indemnisation des candidats ayant remis des prestations conformes au règlement de concours,

DIT qu'une diminution totale ou partielle du montant de la prime est susceptible d'être appliquée sur proposition du jury au candidat dont l'offre serait incomplète, absente ou inappropriée

FIXE le règlement intérieur du jury de concours tel que détaillé ci-dessus.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

Le Secrétaire,

Chantal FRITSCH

Le Président,

Jean François PERILHOU





Envoyé en préfecture le 20/10/2022
Reçu en préfecture le 20/10/2022
Affiché le
ID : 084-248400335-20221020-060_2022-DE

Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 060-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : CONSTITUTION DU JURY POUR CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE			
VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président rappelle que la communauté de communes Vaison Ventoux est amenée à lancer des concours restreints pour retenir le maître d'œuvre dans le cadre de projets notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture.

Il rappelle que dans le cadre de ces concours, il convient de constituer un jury et que cette procédure est encadrée par les articles R.2162-17 et suivants du Code de la Commande Publique. Aussi, le jury est composé de personnes indépendantes des participants du concours.

En application des articles R.2162-22 et R.2162-24 du CCP, pour la communauté de communes, il est proposé de composer le jury comme suit :

- Monsieur le Président sera désigné Président du jury et un(e) Vice-Président(e) sera désigné(e) comme suppléant(e),
- les membres élus de la Commission d'Appel d'Offres à savoir 5 titulaires et 5 suppléants
- Lorsqu'une qualification professionnelle est exigée pour participer à un concours, au moins un tiers des membres du jury doit posséder cette qualification ou une qualification équivalente. Ils seront désignés par arrêté.

L'ensemble de ces membres ont voix délibérative.

En dehors de ces règles, d'autres membres à voix consultative peuvent faire partie du jury, notamment :

- Les Conseillers Communautaires délégués aux compétences intercommunales concernées L'assistant à maîtrise d'ouvrage retenu pour l'opération
- La direction générale et les chefs de services concernés par le projet
- Le service de la commande publique.

Les convocations aux réunions du jury seront envoyées à ses membres au moins 5 jours francs avant la date prévue pour la réunion. Le jury ne pourra se réunir valablement que si le quorum est atteint, soit lorsque plus de la moitié des membres ayant voix délibérative sont présents. Ce quorum se calcule en prenant en compte la totalité des membres du jury ayant voix délibérative. Si, après une première convocation, le quorum n'est pas atteint, le jury est à nouveau convoqué. Il se réunit alors valablement sans condition de quorum.

Le jury dresse le procès-verbal de ses réunions. Tous les membres du jury peuvent demander que leurs observations soient portées au procès-verbal. En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

Il convient par ailleurs de fixer l'indemnisation des membres du jury composant le tiers de personnalités qualifiées, non rémunérées dans le cadre de leurs activités ou obligations professionnelles pour participer au jury. Il est proposé de fixer cette somme à 350 € TTC par réunion et par membre du jury, en sus du remboursement des frais de transport calculés par application du barème des frais professionnels en vigueur,

Aussi,

VU le Code de la Commande Publique, notamment les articles L.2125-1, R2172-4 et R2172-6, R.2162-17 et suivants

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE la composition du jury telle que proposée,

APPROUVE les règles d'organisation et de convocation du jury telles que définies ci-dessus,

FIXE le montant de 350 € TTC relatif à l'indemnisation des membres du jury non rémunérés dans le cadre de leurs activités ou obligations professionnelles par réunion et par membre du jury pour participer au jury en sus du remboursement des frais de transport dans les conditions énumérées ci-dessus,

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la collectivité.

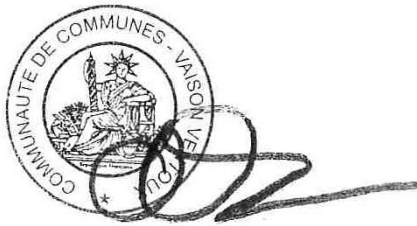
Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

Le Secrétaire,

Chantal FRITSCH

Le Président,

Jean François PERILHOU





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 061-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION D'AIDE A L'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAF POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MICRO CRECHE A RASTEAU			
VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président rappelle qu'afin de répondre aux besoins du territoire en matière d'accueil de jeunes enfants, la Communauté de Communes Vaison Ventoux, compétente en matière de petite enfance, souhaite compléter l'offre actuellement disponible par une micro-crèche sur la commune de Rasteau.

Pour ce faire, la commune de Rasteau met à disposition du projet une parcelle (E1127) de 800 m² à proximité du stade accessible par la « traverse du stade ».

Le coût estimatif du projet s'élève à 683 000 € HT, détaillé selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES	MONTANT EN € HT	RECETTES	MONTANT EN €	Taux de financement
Etudes préliminaires	7 000	CAF DE VAUCLUSE	228 000	33%
Missions de MOE (de l'esquisse à la livraison)	63 000			
Travaux	550 000	CONTRACTUALISATION DEPARTEMENTALE 2023-2025	270 000	40%
Aménagements extérieurs (paysager et sécuritaire)	25 000			
Missions CSPA	3 000	COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX	187 153	27%
Mobilier/Equipement	25 000			
Imprévus	10 000			
TOTAL HT	683 000			
TVA	136 600	FCTVA	134 447	
TOTAL TTC	819 600	TOTAL TTC	819 600	100%

VU la délibération n°037-2022 relative aux délégations du conseil communautaire au Président

VU les compétences de l'intercommunalité, notamment en matière de petite enfance

COMPTE TENU que ces investissements peuvent faire l'objet d'un co-financement de la CAF de Vaucluse,

Il convient, dès à présent, de solliciter la CAF84 pour l'obtention d'une subvention à hauteur du maximum pouvant être alloué.

**Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

AUTORISE le Président à solliciter l'aide à l'investissement auprès de la CAF de Vaucluse à hauteur du maximum pouvant être alloué.

APPROUVE le plan de financement tel que proposé ci-dessus,

DIT que les crédits sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**

**Le Président,
Jean François PERILHOU**





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 062-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION D'AIDE A L'INVESTISSEMENT AUPRES DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE DANS LE CADRE DE LA CONTRACTUALISATION 2023-2025, POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MICRO CRECHE A RASTEAU

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président rappelle qu'afin de répondre aux besoins du territoire en matière d'accueil de jeunes enfants, la Communauté de Communes Vaison Ventoux, compétente en matière de petite enfance, souhaite compléter l'offre actuellement disponible par une micro-crèche sur la commune de Rasteau.

Pour ce faire, la commune de Rasteau met à disposition du projet une parcelle (E1127) de 800 m² à proximité du stade accessible par la « traverse du stade ».

Le coût estimatif du projet s'élève à 683 000 € HT, détaillé selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

DEPENSES	MONTANT EN € HT	RECETTES	MONTANT EN €	Taux de financement
Etudes préliminaires	7 000	CAF DE VAUCLUSE	228 000	33%
Missions de MOE (de l'esquisse à la livraison)	63 000			
Travaux	550 000	CONTRACTUALISATION DEPARTEMENTALE 2023-2025	270 000	40%
Aménagements extérieurs (paysager et sécuritaire)	25 000			
Missions CSPS	3 000	COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX	187 153	27%
Mobilier/Equipement	25 000			
Imprévus	10 000			
TOTAL HT	683 000			
TVA	136 600	FCTVA	134 447	
TOTAL TTC	819 600	TOTAL TTC	819 600	100%

VU la délibération n°037-2022 relative aux délégations du conseil communautaire au Président

VU les compétences de l'intercommunalité, notamment en matière de petite enfance

COMPTE TENU que ces investissements peuvent faire l'objet d'un co-financement du Département de Vaucluse, au titre de la contractualisation 2023-2025.

Il convient, dès à présent, de solliciter le Département de Vaucluse pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 270 000 €.

**Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

AUTORISE le Président à solliciter l'aide à l'investissement auprès du Département de Vaucluse, au titre de la contractualisation 2023-2025, à hauteur de 270 000 €.

APPROUVE le plan de financement tel que proposé ci-dessus,

DIT que les crédits sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**

**Le Président,
Jean François PERILHOU**





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 063-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : PROTECTION FONCTIONNELLE ACCORDEE AUX AGENTS

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	32		2

Monsieur le Président rappelle que la mise en œuvre de la protection fonctionnelle, l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983 impose à l'employeur public une obligation statutaire de protection de ses agents :

« I. A raison de ses fonctions et indépendamment des règles fixées par le code pénal et par les lois spéciales, le fonctionnaire bénéficie, dans les conditions prévues au présent article, d'une protection organisée par la collectivité publique qui l'emploie à la date des faits en cause ou des faits ayant été imputés de façon diffamatoire.

IV. La collectivité publique est tenue de protéger le fonctionnaire contre les atteintes volontaires à l'intégrité de la personne, les violences, les agissements constitutifs de harcèlement, les menaces, les injures, les diffamations ou les outrages dont il pourrait être victimes sans qu'une faute professionnelle puisse lui être imputée. Elle est tenue de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté. »

La protection fonctionnelle implique différentes actions positives à mettre en place par la collectivité et notamment :

- l'ouverture d'une enquête interne afin d'auditionner tous les agents du service ;
- la protection de la santé mentale et physique et de la sécurité de l'agent ;
- une assistance juridique ;
- la prise en charge des frais d'avocat et de procédure ;
- la réparation intégrale du préjudice subi.

VU l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983, détaillé ci-dessus,

VU la plainte déposée par Madame Martine NAVARRO, éducatrice de jeunes enfants, agent en poste au sein de la structure d'accueil petite enfance « les écureuils » à Vaison la Romaine, à l'encontre de Madame Sandrine ICHARD, directrice de ladite structure,

CONSIDERANT la plainte déposée par Madame NAVARRO, et après enquête administrative,

CONSIDERANT les conclusions de l'enquête interne menée en date du 28 et 29 juillet 2022

Il est proposé d'accorder la protection fonctionnelle à la personne mise en cause et de rejeter la demande de protection de la plaignante.

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à la majorité des voix,**

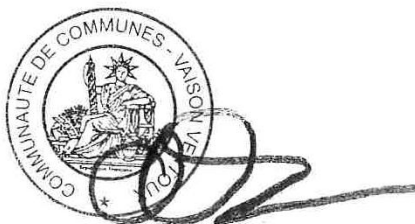
ACCORDE la protection fonctionnelle à la personne mise en cause dans le cadre de la procédure visée ci-dessus

REJETTE la demande de protection de la plaignante.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**

**Le Président,
Jean François PERILHOU**





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 064-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : INSCRIPTION ANTICIPEE D'UN COFINANCEMENT FEDER VILLE DE VAISON AU TITRE DE « TERRITOIRES D'ABORD »

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président rappelle que depuis la rentrée 2021, la Région Sud a eu plusieurs moments de concertation avec les territoires, et s'adapter par une politique de soutien aux territoires pour répondre aux besoins et aux ambitions des projets portés.

Dès lors, en décembre 2021, la Région a modifié son dispositif d'aide aux communes pour leur apporter un soutien renforcé, en fixant notamment à 50 % le taux d'intervention, contre 30 % précédemment. Cette même délibération a aussi posé les principes généraux d'une nouvelle politique contractuelle en faveur des intercommunalités.

Lors de l'Assemblée Plénière du 25 février, la Région Sud a approuvé les nouvelles modalités de mise en œuvre de cette politique contractuelle régionale « Territoires d'abord ».

C'est dans le cadre de cette politique que la communauté de communes prend acte que les actions de la Ville de Vaison qui seront financées au titre du FEDER 2021-2027 volet rural - OS5 « Plus proche du citoyen », seront inscrites pour co-financement au programme régional « Territoires d'abord ».

Les projets concernés pourront notamment être issus du programme Petites Villes de Demain.

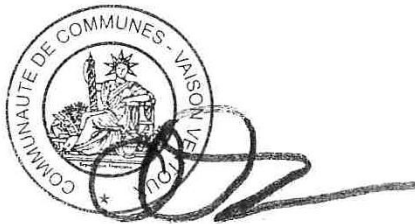
**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

PREND ACTE que les actions de la Ville de Vaison qui seront financées au titre du FEDER 2021-2027 volet rural - OS5 « Plus proche du citoyen », seront inscrites pour co-financement au programme régional « Territoires d'abord ».

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**

**Le Président,
Jean François PERILHOU**





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 065-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE LA BERGE DE L'OUVEZE A MOLLANS-SUR-OUVEZE			
VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

VU les statuts du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale,

Monsieur le Président rappelle que la Commune de Mollans-Sur-Ouvèze est propriétaire d'une canalisation d'eaux potable placée en berge de la rivière Ouvèze. Une érosion de berge met en péril cette canalisation ainsi que la route communale attenante.

Des travaux de confortement de la berge (mission GEMAPI) sont indispensables à la pérennisation de l'installation (Alimentation en eau potable).

Une convention de prestation de service conclue entre la Commune et le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale a permis la définition d'un projet d'aménagement en 2022.

Les travaux de confortement proposés par le cabinet CEREG comprennent :

- La création d'un enrochement appareillé sur une hauteur de 4 mètres environ et une longueur de 65 mètres,
- La reprise de la route côté versant sur un linéaire de 30 mètres.

Dans l'optique de mettre en œuvre ce projet de travaux, la Commune et le SMOP envisagent la signature d'une seconde convention de prestation de services annexée à la présente délibération.

Ce projet est défini d'intérêt local au sens de l'article 6-6 des statuts du SMOP et concerne en totalité la Communauté de communes Vaison Ventoux.

Les statuts du SMOP (article 6-4) précisent la contribution financière des membres aux dépenses de bénéfice local portant sur des actions de gestion des milieux aquatiques telle que :

- 50% du reste à charge à l'EPCI concernée (*pour cette opération, cette part s'élève à 44 477 € de dépenses prévisionnelles*)

	Montant en € HT Prévisionnel	%
Prestation sur base de l'estimatif	161 735 €	100%
Subvention au titre de la DETR	40 434 €	25%
Subvention SMOP <i>Dont part CCVV (50%)</i>	88 954 € <i>44 477 €</i>	55%
Autofinancement Commune	32 347 €	20%

COMPTE TENU de l'implication financière de l'EPCI, le SMOP sollicite une validation du projet par la CCVV.

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE le projet de travaux de confortement de berge de l'Ouvèze sur la commune de Mollans-sur-Ouvèze tel que présenté,

APPROUVE le dépôt du dossier de déclaration au titre la Loi sur l'eau par le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale,

APPROUVE les contributions financières inhérentes à la mise en œuvre du projet, selon les montants prévisionnels indiqués ci-dessus,

DIT que les crédits sont inscrits au budget.

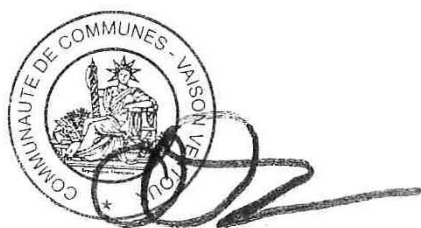
Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

Le Secrétaire,

Chantal FRITSCH

Le Président,

Jean François PERILHOU



Envoyé en préfecture le 20/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221020-065_2022-DE



CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE (art. L. 5111-1, L5111-1-1 et R5111-1 du CGCT)

Etablie entre

Le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale, dont le siège est situé 300 avenue des Princes d'Orange à Entrechaux, 84340.

Représenté par son Président en exercice, M. Jean-François PERILHOU, dûment habilité par délibération du Comité Syndical du XXXX, ci-après annexée,

Dénommé ci-après « SMOP »

ET

La commune de Mollans-sur-Ouvèze, dont le siège est situé rue Porte Major, 26170 Mollans-sur-Ouvèze.

Représentée par son Maire en exercice, M. Frédéric ROUX, dûment habilité par délibération du Conseil municipal du XXXX, ci-après annexée,

Dénommé ci-après « Commune »

Exposé des motifs

La présente convention vise à définir la coopération, sous forme de prestation de services entre le SMOP et la Commune.

L'article L.5111-1 du CGCT permet aux collectivités territoriales dont les syndicats mixtes de conclure des conventions ayant pour objet la réalisation de prestation de services.

L'article L.2511-6 du CCP définit la « coopération entre pouvoirs adjudicateurs » comme un marché public passé entre pouvoirs adjudicateurs dans le but de garantir que les services publics dont ils ont la responsabilité soient réalisés en vue d'atteindre les objectifs qu'ils ont en commun lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- La mise en œuvre de cette coopération n'obéit qu'à des considérations d'intérêt général ;
- Les pouvoirs adjudicateurs concernés réalisent sur le marché concurrentiel moins de 20% des activités concernées par cette opération.

Les contrats de coopération entre pouvoirs adjudicateurs sont exemptés d'obligations de publicité et de mise en concurrence.

Le SMOP exerce la compétence GEMAPI, telle que définie au L.211-7 du code de l'environnement, dans la limite de son périmètre.

Le SMOP dispose d'une équipe d'ingénieur et de technicien dédiés à l'exercice de cette compétence.

L'article 5 des statuts du SMOP l'autorise à recevoir mandat pour réaliser à la demande et pour le compte de tiers, une ou des opérations ponctuelles dans le cadre d'une convention de mandat ou de partenariat.

Ces opérations peuvent consister à la réalisation d'études comme de travaux.

La Commune exerce la compétence « alimentation en eau potable », telle que définie aux articles L.2224-7 et L.2224-7-1 du CGCT.

La Commune est propriétaire d'installation de distribution (réseau d'eau potable) à proximité de la rivière Ouvèze. Des travaux en rivière, relevant de la compétence GEMAPI sont ponctuellement nécessaires à l'entretien et la protection de ces aménagements.

La Commune et le SMOP souhaitent coopérer de façon ponctuelle pour la mise en œuvre de leurs compétences.

La convergence des intérêts de l'ensemble des parties prenantes justifie ainsi la nécessité de la présente contractualisation.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

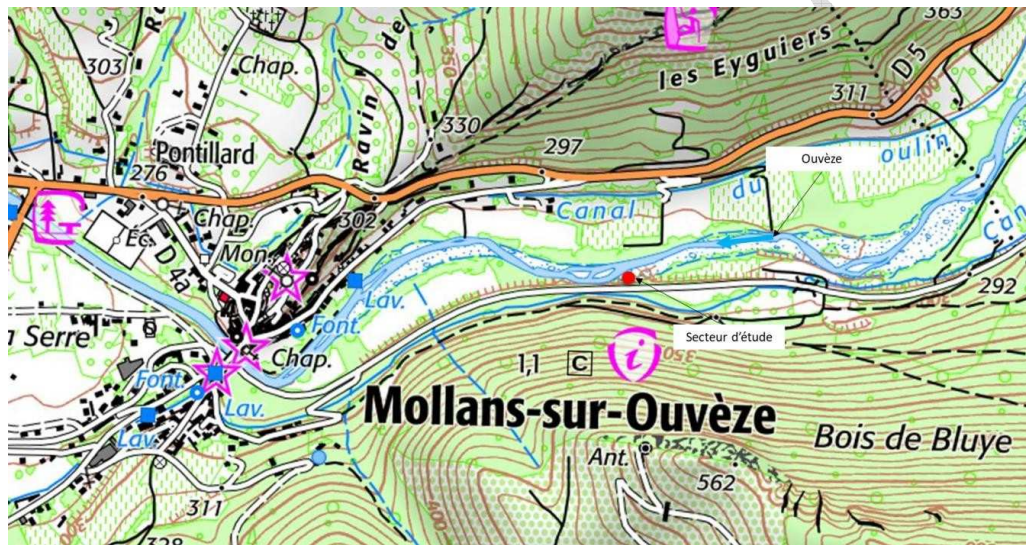
ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION :

1.1. Description et étendue de la prestation

La Commune est propriétaire d'une canalisation d'eaux potable placée en berge de la rivière Ouvèze. Une érosion de berge met en péril cette canalisation ainsi que la route communale attenante.

Des travaux de confortement de la berge (mission GEMAPI) sont indispensables à la pérennisation de l'installation (Alimentation en eau potable).

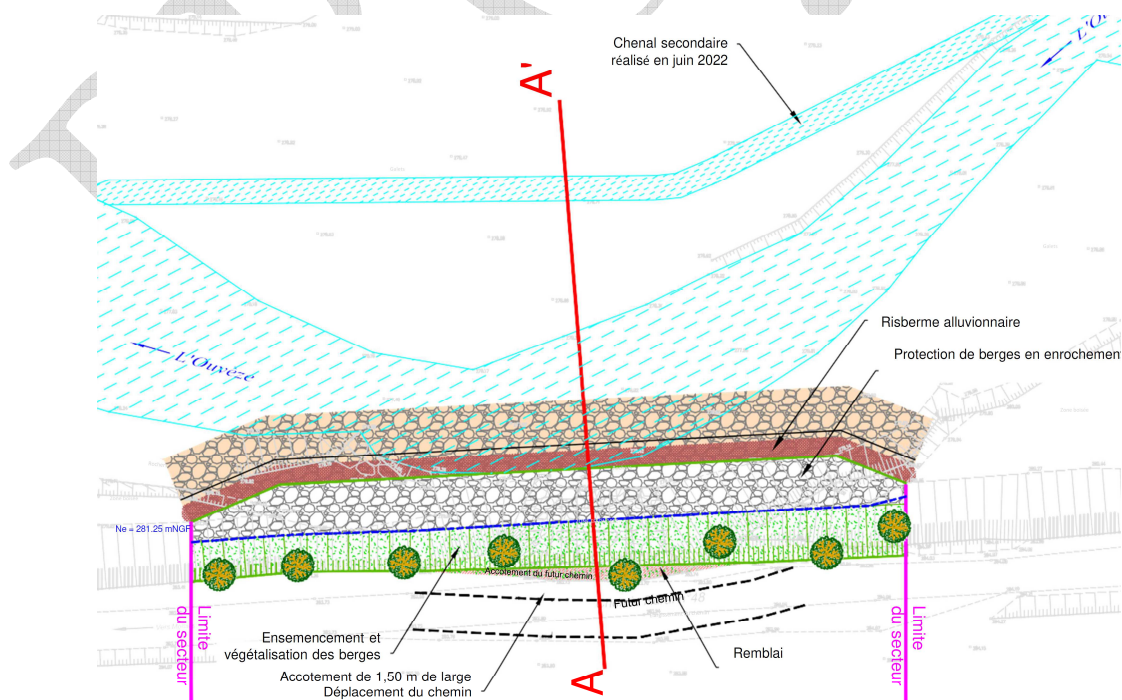
Par la présente convention de prestation de service, la Commune et le SMOP coopèrent pour la réalisation de travaux de confortement de berges de l'Ouvéze sur la commune de Mollans-sur-Ouvéze.



Localisation du projet

Les travaux de confortement comprennent :

- La création d'un enrochement appareillé sur une hauteur de 4 mètres environ et une longueur de 65 mètres,
- La reprise de la route côté versant sur un linéaire de 30 mètres.



Plan de masse des aménagements

La Commune s'engage à :

- ✓ Produire les plans des installations à sa disposition ainsi que l'ensemble des documents administratifs nécessaires,
- ✓ Permettre les accès aux agents et entreprises sur parcelles publique,
- ✓ Participer la planification, l'organisation, le suivi et la réception du chantier,
- ✓ Communiquer avant, pendant et après la réalisation des travaux auprès des administrés.

Le SMOP s'engage à :

- ✓ Mettre en œuvre ou faire mettre en œuvre le Projet (PRO) de confortement de berge élaboré par le cabinet CEREG en 2022 dans le cadre d'une mission dédiée,
- ✓ Déposer les demandes d'autorisation nécessaires auprès des services compétents (Déclaration au titre de la Loi sur l'eau, DT...)
- ✓ Procéder à une consultation conforme au Code de la Commande Publique (marché de travaux),
- ✓ Planifier, organiser, suivre et réceptionner le chantier dans le cadre de ses missions GEMAPI,

La Commune dispose au fil de l'exécution de cette convention d'un droit de formuler des instructions et des recommandations au SMOP sous réserve :

- de ne pas dépasser le cadre de la mission susmentionnée (sauf signature d'un avenant aux présentes qui serait accepté par les deux parties) ;
- de ne pas demander la commission d'un acte contraire aux règles déontologiques propres aux agents du SMOP ;
- de ne pas formuler une demande conduisant à la commission d'une illégalité ou d'une infraction ;

1.2. Lieu d'exécution

La mission est effectuée à distance pour les missions administratives, au siège du SMOP.
Le suivi de réalisation sera effectué au droit du site de chantier.

Le SMOP est libre de désigner ceux de ses agents qui travailleront sur ce dossier.

ARTICLE 2 : MODALITES D'EXECUTION DE LA CONVENTION

Aucune mission de la Commune ne sera transférée au SMOP. Aucune mission du SMOP ne sera transférée à la Commune.

ARTICLE 3 : PIECES CONTRACTUELLES

En cas de contradiction entre elles, les pièces constitutives du marché par ordre de priorité sont :

- La présente convention,
- Le cas échéant, d'autres échanges écrits relatifs à cette prestation,
- Le CCAG applicable aux prestations intellectuelles.

Les documents applicables sont ceux en vigueur au jour de signature des présentes.

Toutes les pièces postérieures à la conclusion du marché sont considérées comme contractuelles (avenant).

ARTICLE 4 : DUREE

La présente convention s'applique à compter de sa signature pour une durée de deux ans.

Les Parties ont la faculté de résilier la présente convention à échéance de chaque année civile sous réserve de respecter un préavis de 3 mois.

ARTICLE 5 : PRIX

Un coût correspondant à une participation aux charges financières engendrées est fixé par la présente convention.

5.1. Coût estimatif de réalisation des aménagements

Prix estimatif en € HT	
Confortement de berge de Mollans-sur-Ouvèze	
Frais de chantier	12 000 .00
Coordonnateur SPS	1 500.00
Travaux préparatoires	7 000.00
Pêche de sauvegarde	1 000.00
Terrassement	27 525.00
Génie civil et enrochements	107 500.00
Reprise de route	2 570.00
Génie végétal et plantations	2 640.00
TOTAL	161 735.00 € HT

5.2. Plan de financement prévisionnel HT

Le plan de financement prévisionnel HT est défini tel que :

	Montant en € HT	%
Prestation, sur base de l'estimatif présenté en 5.1	161 735	100%
Subvention au titre de la DETR	40 434	25%
Subvention SMOP	88 954	55%
Autofinancement Commune	32 347	20%

Le marché est conclu pour la somme suivante, forfaitaire et payable sur émission de titre :

➔ **32 347€**, soit 20% du montant estimatif HT

Toute actualisation du plan de financement (modification des subventions, affermissement du coût de l'opération suite à consultation des entreprises) sera actée par voie d'avenant.

5.3. TVA

Le SMOP s'engage à faire l'avance de la TVA tout au long de l'opération.

La Commune demeure attributaire du Fond de Compensation de TVA et en émettra la demande après intégration de l'opération dans son patrimoine et rattachement aux travaux, sous réserve que l'opération soit éligible à ce fond.

La Commune remboursera au SMOP le montant de TVA en fin d'opération.

Le montant prévisionnel de TVA remboursable s'élève à **32 347€**

Ce montant sera actualisé par voie d'avenant suite à l'affermissement du coût de l'opération.

ARTICLE 6 : CONFIDENTIALITE

Tous les documents et informations qui sont confiés ou diffusés au SMOP ou qui sont produits dans le cadre de l'exécution du contrat sont confidentiels. Ils ne peuvent être communiqués à d'autres personnes sans l'autorisation préalable de la Commune.

Le SMOP garantit par ailleurs qu'il tiendra ses agents informés des termes du présent marché et se porte fort du respect par ceux-ci des obligations en résultant

ARTICLE 7 : CONTENTIEUX

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, toute voie amiable de règlement avant de soumettre tout différent à une instance juridictionnelle.
Sauf impossibilité juridique ou sauf urgence, les parties recourront en cas d'épuisement des voies internes de conciliation, à la mission de conciliation prévue par l'article L. 211-4 du Code de justice administrative.

Ce n'est qu'en cas d'échec de ces voies amiables de résolution que tout contentieux portant sur l'interprétation ou sur l'application de la présente convention devra être porté devant la juridiction compétente.

Fait à Entrechaux, en deux exemplaires originaux, le

Pour le SMOP

Pour la Commune

Le Président

Le Maire

Jean-François PERILHOU

Frédéric ROUX



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 066-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : ADHESION AU POLE TERRITORIAL			
VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

VU la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ;

VU les articles L.5731-1 à 5731-3 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les Pôles métropolitains ;

CONSIDERANT que les Communautés d'Agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, du Gard Rhodanien, de Ventoux Comtat Venaissin et de Luberon Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de Communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, de Vaison Ventoux, et du Pont du Gard désirent constituer un Pôle métropolitain pour mieux répondre ensemble aux enjeux territoriaux du Grand Bassin de Vie d'Avignon qui méritent d'être traités à une échelle territoriale plus large que leur périmètre respectif ;

CONSIDERANT que le Pôle métropolitain se dénommera Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon ;

CONSIDERANT que l'ensemble de la population des EPCI totalise près de 520 000 habitants ;

CONSIDERANT que ce Pôle territorial ne constituera pas un échelon territorial supplémentaire mais que dans le strict respect des compétences de chacun de ces membres, il vise à assurer une meilleure harmonisation des politiques territoriales et à favoriser la mise en œuvre d'actions communes ;

CONSIDERANT t qu'en tant qu'outil souple de coopération et de dialogue, il permettra de promouvoir à une échelle régionale et supra une vision du territoire ainsi qu'un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale,

CONSIDERANT que le projet de statuts est annexé à cette délibération ;

CONSIDERANT que le nombre d'EPCI initialement prévu pourra être élargi d'ici la création du Pôle territorial ;

Il est proposé :

- D'autoriser la création du Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon afin d'animer et de partager des réflexions stratégiques ainsi qu'étudier et proposer des actions inter-EPCI notamment sur quatre grandes thématiques : la mobilité, le développement et l'aménagement de l'espace, la gestion des déchets, la prévention du risque inondation ;
- D'approuver la composition du Pôle territorial, en considérant que le nombre d'EPCI le composant pourra être élargi d'ici sa création :
 - ✓ Communauté d'agglomération du Grand Avignon,
 - ✓ Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien,
 - ✓ Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin,
 - ✓ Communauté d'agglomération Lubéron Monts de Vaucluse,
 - ✓ Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat,
 - ✓ Communauté de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse,
 - ✓ Communauté de communes du Pont du Gard,
 - ✓ Communauté de communes Vaison Ventoux,
- D'approuver ses statuts qui précisent notamment que la composition du comité syndical est établie selon le poids démographique de ses membres soit 2 délégués titulaires pour les EPCI de moins de 100 000 habitants et 3 délégués titulaires pour les EPCI de plus de 100 000 habitants.

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

AUTORISE la création d'un Pôle métropolitain au sens des articles L.5731-1 à 5731-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE sa composition ;

APPROUVE les statuts annexés à la présente ;

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces à intervenir.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les
membres présents,**

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**



**Le Président,
Jean François PERILHOU**



Statuts

du Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon

Projet

16 septembre 2022

Créé par arrêté préfectoral en date du XXXXX

Les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, du Gard Rhodanien, de Ventoux Comtat Venaissin et de Lubéron Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, du Pont du Gard et de Vaison Ventoux ont émis la volonté de coopérer, sous la forme d'un pôle métropolitain, pour mieux répondre ensemble aux enjeux territoriaux du Grand bassin de vie d'Avignon qui demandent à être traitées à une échelle plus large que leur périmètre respectif.

Le Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon regroupe ainsi 8 EPCI répartis sur deux départements (Vaucluse et Gard) et deux régions (Provence-Alpes Côte d'Azur et Occitanie). Il totalise près de 520 000 habitants.

Le pôle ne constitue pas un échelon territorial supplémentaire. Dans le strict respect des compétences de chacun de ces membres, il vise à assurer une meilleure harmonisation des politiques territoriales et à favoriser la mise en œuvre d'actions communes. Outil souple de coopération et de dialogue, il permettra de promouvoir à une échelle régionale et supra une vision cohérente du territoire et de porter une vision commune.

I/ Composition et objet du pôle

Article 1 : Composition

En application des articles L.5731-1, L.5731-2 et L.5731-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est constitué un établissement public de pôle métropolitain, sous la forme d'un syndicat mixte fermé, regroupant les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre suivants, encore appelés EPCI socle dans les articles suivants :

- Communauté d'agglomération du Grand Avignon,
- Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien,
- Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin,
- Communauté d'agglomération Lubéron Monts de Vaucluse,
- Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat,
- Communauté de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse,
- Communauté de communes du Pont du Gard,
- Communauté de communes Vaison Ventoux,

Article 2 : Dénomination

Le syndicat mixte prend la dénomination de « Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon ».

Article 3 : Objet du syndicat

En conformité de l'article L5731-1 du CGCT, le pôle propose des actions d'intérêt inter-EPCI en vue de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale, sans préjudice des compétences des collectivités territoriales et de leurs établissements.

Il vise à animer des réflexions stratégiques, partager des actions inter-EPCI définies par délibération concordante de ses membres et à définir des stratégies territoriales communes.

Les actions, réflexions et études portées par le syndicat mixte portent principalement sur quatre grands objectifs:

- 1- Faire converger les politiques de mobilité ;
- 2- Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace ;
- 3- Coordonner les politiques de gestion des déchets ;
- 4- Définir une vision commune de la prévention du risque inondation.

Toutefois, ces grandes orientations thématiques ne sont considérées comme limitatives ou exclusives, la stratégie inter-EPCI pouvant être réajustée dans le temps en fonction des évolutions contextuelles et des besoins des territoires.

Un programme de travail annuel définissant les actions à mener par domaine d'actions, est élaboré par les membres du Pôle territorial. Il est soumis au Comité syndical.

II/ Fonctionnement du syndicat mixte

Article 4 : Siège

Le siège du syndicat mixte est établi au siège social de l'AURAV situé 164 Avenue de Saint-Tronquet, 84130 Le Pontet.

Article 5 : Durée

Le pôle est constitué pour une durée illimitée.

Article 6 : Composition du Comité syndical

Le syndicat mixte est administré par un organe délibérant qui prend la dénomination de Comité syndical. Les modalités d'organisation et de fonctionnement du Comité syndical du Pôle métropolitain sont fixées selon les dispositions de l'article L 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et par les dispositions particulières des présents statuts.

Le Comité syndical est composé de délégués élus par les organes délibérants des membres.

Le mandat des délégués prend fin avec la fin de l'instance délibérante qui l'a élu.

Le renouvellement du Comité s'effectue lors du renouvellement général des organes.

Le remplacement en cours de mandat ne nécessite pas un renouvellement du Comité syndical.

Un délégué peut être remplacé à tout moment selon les règles propres à la désignation des délégués en vigueur au sein du membre concerné.

La répartition des sièges est effectuée sur la base du poids démographique de chaque intercommunalité à raison de :

- 1 délégué par intercommunalité quelle que soit sa population

- 1 délégué supplémentaire pour chacune des strates de population :
 - 0 à 100 000 habitants
 - Plus de 100 000 habitants

Cette répartition s'inscrit dans le respect des dispositions de l'article L. 5731-3 du CGCT qui précise notamment que chaque membre dispose d'au moins un siège et qu'aucun membre ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.

La population prise en compte est la population totale du dernier recensement INSEE en vigueur au 1er janvier de l'année de renouvellement du mandat des élus désignés par les EPCI.

Article 7 : Fonctionnement du Comité syndical

Se réunit en session ordinaire au moins 2 fois par an en tout point du territoire des membres du pôle sur convocation du Président ou à la demande du tiers de ses membres, ou du préfet, au minimum 5 jours ouvrés avant la réunion.

En application de l'article L2121-10 du CGCT, la convocation fait l'objet d'un envoi dématérialisé ou, si les délégués en font la demande « par écrit à leur domicile ou à une autre adresse »

Le comité syndical ne peut délibérer qu'en la présence de plus de la moitié de son effectif. Si la condition n'est pas remplie, la réunion se tiendra dans un délai défini dans le règlement intérieur sans nécessité de quorum.

En cas d'absence un délégué peut donner à un autre délégué de son choix, le pouvoir écrit de voter en son nom. Un même délégué ne peut porter qu'un seul pouvoir. Le pouvoir est toujours révocable.

Le comité syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Les actions du pôle sont décidées par délibération. Il délibère également sur toutes les questions relatives à son fonctionnement.

Il vote le budget, décide des études à mener, examine et approuve le compte administratif.

Il établit un règlement intérieur.

Il peut désigner comme membres associés, à titre consultatif, tout expert ou personne qualifiée qui seront appelés à siéger par convocation spéciale du Président.

Article 8 : Composition du bureau

Le conseil élit en son sein un bureau composé d'un Président et de vice-présidents conformément aux dispositions des articles L5211-10 et suivants du CGCT.

Le nombre de vice-présidents est déterminé par délibération du comité syndical.

Article 9 : Présidence

Le Président est élu par les membres du Comité syndical lors de la réunion d'installation du premier comité, présidé par le délégué le plus âgé, à la majorité des membres présents.

Il est l'organe exécutif du pôle.

Il convoque le Comité, fixe l'ordre du jour, dirige les débats, prépare et exécute les délibérations du Comité. Sa voix est prépondérante en cas d'égalité lors des votes aux Comité syndical et Bureau.

Il est en charge de conserver et d'administrer les biens gérés par le syndicat et de faire tous les actes conservatoires de ses droits.

Conformément à l'article L5211-10 du CGCT, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Comité syndical.

Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes.

Il représente le syndicat mixte en justice et dans tous les actes de la vie civile. Il est seul chargé de l'administration et des services créés par le syndicat mixte mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents.

Article 10 : Dispositions financières

Les recettes du syndicat mixte sont constituées par :

- 1/ Les contributions des membres déterminées par le syndicat mixte ;
- 2/ Les subventions publiques obtenues ;
- 3/ Les sommes reçues en échange d'un service rendu ;
- 4/ Les autres recettes liées aux missions du syndicat mixte ;
- 5/ Les produits de dons et legs, ou tout autre produit

Les dépenses du syndicat mixte comprennent les frais nécessaires à la réalisation de son objet.

Les règles de la comptabilité publique s'appliquent à la comptabilité du syndicat mixte.

Le vote du budget de l'année N intervient avant le 31 décembre de l'année N-1 sauf l'année de la création du syndicat mixte.

Les fonctions de receveur du syndicat sont assurées par le trésorier principal du siège.

Article 11 : Rapport et programme d'activités

Le syndicat mixte présentera en début d'année son programme de travail annuel à chaque conseil communautaire des EPCI membres. Il est également soumis au Comité syndical.

Il présentera en fin d'exercice un rapport d'activités.

Article 12 : Instance de suivi et associations des partenaires

Des commissions thématiques internes au syndicat mixte, composées de délégués au Comité syndical, sont constituées pour le suivi des dossiers traités. Les Vice-Présidents de chaque EPCI relatifs à la thématique abordée seront systématiquement associés.

Un comité stratégique composé des Directeurs généraux des services ou de leurs représentants sera également créé. Il se réunira autant de fois que nécessaire. Il a pour objet de piloter et mettre en œuvre les décisions du Comité syndical. Il facilite l'échange d'informations entre les différentes instances.

Un comité technique est créé, composé d'agents référents de chaque collectivité membre. Il constitue une ressource en termes d'expertises techniques pour le syndicat mixte. Il se réunit pour préparer les éléments de réflexion et de débats des instances du syndicat mixte. Il facilite l'échange d'informations et la mutualisation de ressources entre tous les membres. Il s'implique dans l'animation et la conduite des actions du syndicat mixte. Il assure un suivi de l'exécution des actions.

Suivant les besoins, le comité stratégique et le comité technique pourront être ouverts aux représentants de services d'autres collectivités ou organismes.

L'Agence d'urbanisme AURAV, partenaire privilégié de cette démarche de coopération, pourra dans le cadre de son programme partenarial de travail, assurer des missions d'appui au Pôle lié notamment à l'animation de la démarche, des études, l'observation, la conduite de projets.

Article 13 : Extension ou réduction de compétences, retrait, adhésion, modification des statuts, dissolution

Le Pôle peut décider de l'extension ou de la réduction de ses compétences conformément à l'article L.5211-17 du CGCT.

Le retrait ou l'adhésion d'un membre, les modifications des statuts ainsi que la dissolution du syndicat mixte se feront conformément aux articles L5211-17 et suivants et L5212-29 et suivants du CGCT.

L'adhésion de nouveaux membres pourra se faire conformément aux dispositions de l'article L.5211-18 du CGCT.

Toute modification aux présents statuts se fera conformément aux articles L5211-17, L5211-18, L5211-19 et L5211-20, à savoir 2/3 des membres représentant la moitié de la population ou la moitié des membres représentant les 2/3 de la population ainsi que le ou les membres dont la population est supérieure au quart de la population totale.

Dans le cadre des modifications relevant des articles L5211-17 et L5211-19, l'absence de réponse dans le délai de 2 mois vaut avis défavorable.

Article 14 : Autres dispositions

Pour toutes les autres modalités d'organisation et de fonctionnement qui ne seraient pas précisées au titre II du livre VII de la 5ème partie du Code Général des Collectivités Territoriales ou dans les

Envoyé en préfecture le 20/10/2022
Reçu en préfecture le 20/10/2022
Affiché le
ID : 084-248400335-20221020-066_2022-DE

présents statuts, le syndicat mixte est régi par les dispositions applicables aux syndicats mixtes fermés (articles L. 5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 067-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : EMPRUNT CREDIT RELAIS CAISSE D'EPARGNE POUR L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITE DE SABLET

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire de contracter un crédit relais d'un montant de 1 000 000 € pour l'extension de la zone d'activité CAMP BERNARD sur la commune de Sablet.

CONSIDERANT l'offre proposée par la Caisse d'Epargne sur les conditions suivantes :

Objet : Extension ZA Camp Bernard

Montant : 1 000 000 euros

Durée : 3 ans

Taux retenu : Taux variable Euribor 3 mois

- 1 an : + 0.80%
- 2 ans : + 1.10 %
- 3 ans : + 1.20%

Frais de dossier : 1 000 euros

Périodicité retenue : annuelle

Remboursement anticipé : le remboursement du capital peut être effectué à tout moment, sans frais, en une ou plusieurs fois, ou au plus tard à la date limite du contrat.

Le calcul des intérêts est effectué annuellement.

Dans l'hypothèse où l'Euribor 3 mois serait inférieur à 0, l'Euribor 3 mois sera alors réputé égal à 0.

VU l'article L2122-22 et L5211-2 du Code général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

PREND ACTE de la décision de contracter auprès de la Caisse d'Epargne un emprunt CREDIT RELAIS de 1 000 000 € (1 million d'euros) selon les caractéristiques énoncées ci-dessus, emprunt qui fera l'objet d'une inscription budgétaire au budget primitif 2022 de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**

**Le Président,
Jean François PERILHOU**





Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
Mise en ligne 28.10.2022

DELIBERATION 068-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL 2022 ***Annule et remplace la délibération n°045-2022 pour erreur matérielle***

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	33		1

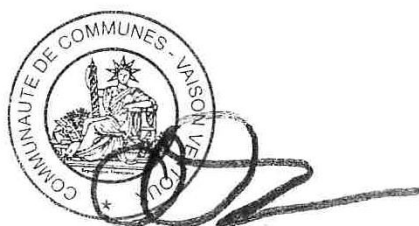
Monsieur le Président explique qu'afin de réajuster les inscriptions faites au budget primitif 2022, il convient d'effectuer une décision modificative n°2 du budget principal dans les sections Fonctionnement et Investissement, telle que présentée dans les tableaux ci-annexés.

**Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,**

APPROUVE la décision modificative n°2 du budget principal telle que présentée dans les tableaux ci-annexés.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

**Le Secrétaire,
Chantal FRITSCH**



**Le Président,
Jean François PERILHOU**



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COPAVO - Budget principal (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24840033500019

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES VAISON

M. 14

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	43
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	48
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	70
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	107
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	109
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	110
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	111
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	112
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	114
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	115
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	116
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	119
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	121
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	122
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	123
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	127
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	128
--	-----

Envoyé en préfecture le 28/10/2022
Reçu en préfecture le 28/10/2022
Affiché le 28/10/2022
ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
8411ZCOPAVO - Budget principal
C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;

- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	29 397,00	29 397,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		29 397,00	29 397,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 600 000,00	3 600 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 600 000,00	3 600 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		3 629 397,00	3 629 397,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 706 199,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00	2 704 199,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 208 116,00	0,00	0,00	0,00	5 208 116,00
014	Atténuations de produits	3 730 654,00	0,00	97 451,00	97 451,00	3 828 105,00
65	Autres charges de gestion courante	613 100,00	0,00	2 000,00	2 000,00	615 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 258 069,00	0,00	97 451,00	97 451,00	12 355 520,00
66	Charges financières	102 001,00	0,00	0,00	0,00	102 001,00
67	Charges exceptionnelles	113 500,00	0,00	33 620,00	33 620,00	147 120,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		475,00	475,00	475,00
022	Dépenses imprévues	717 220,00		-102 149,00	-102 149,00	615 071,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 190 790,00	0,00	29 397,00	29 397,00	13 220 187,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 635 592,00		0,00	0,00	1 635 592,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	451 724,00		0,00	0,00	451 724,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 087 316,00		0,00	0,00	2 087 316,00
TOTAL		15 278 106,00	0,00	29 397,00	29 397,00	15 307 503,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 307 503,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	61 170,00	0,00	26 806,00	26 806,00	87 976,00
70	Produits services, domaine et ventes div	766 070,00	0,00	0,00	0,00	766 070,00
73	Impôts et taxes	8 927 983,00	0,00	-7 880,00	-7 880,00	8 920 103,00
74	Dotations et participations	3 023 370,58	0,00	0,00	0,00	3 023 370,58
75	Autres produits de gestion courante	146 700,00	0,00	0,00	0,00	146 700,00
Total des recettes de gestion courante		12 925 293,58	0,00	18 926,00	18 926,00	12 944 219,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	10 471,00	10 471,00	10 471,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 925 293,58	0,00	29 397,00	29 397,00	12 954 690,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 925 293,58	0,00	29 397,00	29 397,00	12 954 690,58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 352 812,42
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 307 503,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 087 316,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 678 191,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	6 278 191,00
	Total des dépenses d'équipement	2 678 191,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	6 278 191,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	212 064,00	0,00	0,00	0,00	212 064,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	158 875,00		0,00	0,00	158 875,00
	Total des dépenses financières	370 939,00	0,00	0,00	0,00	370 939,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 049 130,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	6 649 130,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 049 130,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	6 649 130,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

6 649 130,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	482 286,00	0,00	0,00	0,00	482 286,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	482 286,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 482 286,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	207 208,71	0,00	600 000,00	600 000,00	807 208,71
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	208 208,71	0,00	600 000,00	600 000,00	808 208,71
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	690 494,71	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	4 290 494,71
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 635 592,00		0,00	0,00	1 635 592,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	451 724,00		0,00	0,00	451 724,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Affiché le	VOTE (3)	TOTAL
					ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE	III	IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 087 316,00		0,00		0,00	2 087 316,00
TOTAL		2 777 810,71	0,00	3 600 000,00		3 600 000,00	6 377 810,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	271 319,29
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 649 130,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 087 316,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-2 000,00		-2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	97 451,00		97 451,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00		2 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	33 620,00	0,00	33 620,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	475,00	0,00	475,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	-102 149,00		-102 149,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		29 397,00	0,00	29 397,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 397,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 600 000,00		3 600 000,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 600 000,00	0,00	3 600 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 600 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	26 806,00		26 806,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-7 880,00		-7 880,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 471,00	0,00	10 471,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		29 397,00	0,00	29 397,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 397,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600 000,00	0,00	600 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 600 000,00	0,00	3 600 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 600 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 706 199,00	-2 000,00	-2 000,00
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager)	46 490,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	9 980,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	67 800,00	0,00	0,00
60622	Carburants	207 100,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	29 820,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 840,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	16 300,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 600,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	5 850,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 835,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	750,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	3 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	59 530,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	12 500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 461 000,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	6 900,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	21 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	28 600,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	141 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	89 070,00	-2 000,00	-2 000,00
6161	Multirisques	10 050,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	18 660,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 340,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 860,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	4 829,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	41 750,00	0,00	0,00
6228	Divers	67 170,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	9 100,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 780,00	0,00	0,00
6248	Divers	11 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	11 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 200,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	9 120,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	27 850,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	415,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 900,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 010,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	177 600,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	14 200,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 208 116,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 415,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	43 460,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 498 660,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	52 680,00	0,00	0,00
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	2 940,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	485 180,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	664 326,00	0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	720,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	1 400,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	560 057,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	735 280,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 690,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	74 858,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 580,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	27 330,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 540,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	3 730 654,00	97 451,00	97 451,00
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	185 000,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	2 767 154,00	94 269,00	94 269,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	778 500,00	3 182,00	3 182,00
65	Autres charges de gestion courante	613 100,00	2 000,00	2 000,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	1 000,00	1 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Affiché les propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6518	Autres	0,00	1 000,00	1 000,00
6531	Indemnités	105 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	15 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 100,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	381 500,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	90 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	14 500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		12 258 069,00	97 451,00	97 451,00
66	Charges financières (b)	102 001,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	94 874,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-373,00	0,00	0,00
6688	Autres	7 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	113 500,00	33 620,00	33 620,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	11 500,00	21 853,00	21 853,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	11 767,00	11 767,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	100 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	475,00	475,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	475,00	475,00
022	Dépenses imprévues (e)	717 220,00	-102 149,00	-102 149,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		13 190 790,00	29 397,00	29 397,00
023	Virement à la section d'investissement	1 635 592,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	451 724,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	451 724,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 087 316,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 087 316,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 278 106,00	29 397,00	29 397,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 397,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	4 231,09
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 604,09
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-373,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	61 170,00	26 806,00	26 806,00
619	RRR obtenus sur services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 170,00	26 806,00	26 806,00
70	Produits services, domaine et ventes div	766 070,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	53 662,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	2 100,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	213 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	197 991,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	21 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	2 000,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	122 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	35 000,40	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	48 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	71 316,60	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	8 927 983,00	-7 880,00	-7 880,00
73111	Impôts directs locaux	2 334 932,55	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la VAE	823 737,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	229 612,00	0,00	0,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	78 375,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	28 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	28 230,00	-7 880,00	-7 880,00
73221	FNGIR	108 480,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 590 015,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	199 985,45	0,00	0,00
7382	Fraction de TVA	2 506 616,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 023 370,58	0,00	0,00
74124	Dotations d'intercommunalité	131 530,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	825 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 262,58	0,00	0,00
74711	Participat° Etat emploi jeunes	40 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	14 600,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	16 288,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	41 500,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	6 900,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	49 260,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	8 000,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	287 030,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	1 597 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	146 700,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	146 700,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		12 925 293,58	18 926,00	18 926,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	10 471,00	10 471,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	10 471,00	10 471,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		12 925 293,58	29 397,00	29 397,00
= a + b + c + d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		12 925 293,58	29 397,00	29 397,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 397,00
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	5 000,00	0,00	0,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	2 000,00	0,00	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	50 043,00	0,00	0,00
16	Opération d'équipement n° 16 (5)	3 500,00	0,00	0,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	2 000,00	0,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	1 802,00	0,00	0,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	862 159,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	89 586,00	0,00	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	3 000,00	0,00	0,00
38	Opération d'équipement n° 38 (5)	25 000,00	0,00	0,00
41	Opération d'équipement n° 41 (5)	192 142,00	0,00	0,00
51	Opération d'équipement n° 51 (5)	133 700,00	0,00	0,00
52	Opération d'équipement n° 52 (5)	7 487,00	0,00	0,00
53	Opération d'équipement n° 53 (5)	180 000,00	0,00	0,00
54	Opération d'équipement n° 54 (5)	100 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
55	Opération d'équipement n° 55 (5)	100 000,00	0,00	0,00
9000000001	Opération d'équipement n° 9000000001 (5)	19 800,00	0,00	0,00
9000000002	Opération d'équipement n° 9000000002 (5)	849 652,00	0,00	0,00
9000000007	Opération d'équipement n° 9000000007 (5)	41 020,00	0,00	0,00
9000000008	Opération d'équipement n° 9000000008 (5)	10 300,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 678 191,00	3 600 000,00	3 600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	212 064,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	199 939,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	11 125,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	158 875,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		370 939,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 049 130,00	3 600 000,00	3 600 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 049 130,00	3 600 000,00	3 600 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 600 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	482 286,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	262 547,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	11 935,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	207 804,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		482 286,00	3 000 000,00	3 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	207 208,71	600 000,00	600 000,00
10222	FCTVA	207 208,71	600 000,00	600 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		208 208,71	600 000,00	600 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		690 494,71	3 600 000,00	3 600 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 635 592,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	451 724,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	20 464,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	13 881,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	30 601,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	24 344,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 387,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	22 052,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	574,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	132 354,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	139 761,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 108,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	14 189,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	36 009,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 087 316,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 087 316,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 777 810,71	3 600 000,00	3 600 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 600 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R I 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : ECOLE DE MUSIQUE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		79 039,41	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	79 039,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	79 039,41	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : ASSISTANCE TECHNIQUE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 759,92	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 759,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 759,92	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : SCOT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		298 468,69	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	298 468,69	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	298 468,69	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)
LIBELLE : GENDARMERIE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 401,60	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 401,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	13 401,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : GENS DU VOYAGE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 30 (1)
LIBELLE : CLUB JEUNES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		14 758,50	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 758,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 758,50	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : OPERATIONS FUTURES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 613,94	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	33 613,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	33 613,94	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE MULTIMEDIA****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		226 512,91	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	77 465,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	77 465,23	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	149 047,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	149 047,68	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)
LIBELLE : RAM - LAEP - PPAUSE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 136,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 38 (1)
LIBELLE : ZONES ARTISANALES EXISTANTES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		45 997,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 997,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	45 997,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 41 (1)
LIBELLE : BOUCLE LOCALE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 51 (1)
LIBELLE : CENTRE DE LOISIRS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		857 614,08	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	202 199,46	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	61 162,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	36 898,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	104 138,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	655 414,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	655 414,62	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 52 (1)
LIBELLE : PROGRAMME DROITS DES SOLS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		16 092,80	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 092,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	16 092,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 53 (1)
LIBELLE : FONDS DE CONCOURS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 54 (1)
LIBELLE : POLE CULTURE JEUNESSE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	3 600 000,00	b 3 600 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 600 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 55 (1)
LIBELLE : VELO ROUTE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900000001 (1)
LIBELLE : ADMINISTRATION GENER****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		163 792,17	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	163 792,17	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	28 818,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	48 451,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	86 522,32	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900000002 (1)
LIBELLE : ORDURES MENAGERES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 610 049,99	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 599 129,99	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	16 766,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 066 455,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 340 034,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	175 874,05	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900000007 (1)****LIBELLE : CRECHE VAISON****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		189 388,42	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	189 388,42	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	36 831,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	103 977,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 579,94	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 900000008 (1)
LIBELLE : CRECHE DE SABLET****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 587,70	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 587,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	10 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	23 543,70	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	136 523	224 652	71 568	0	5 000	3 863 127	6 000	98 361	0	2 154 313	89 586	6 649 130
- Equipements municipaux (2)		19 800	3 500	0	5 000	3 835 502	5 000	51 320	0	1 896 341	89 586	5 906 049
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		180 000	0	0	0	0	0	0	0	192 142	0	372 142
- Opérations financières	136 523											136 523
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	136 523	224 652	71 568	0	5 000	3 863 127	6 000	98 361	0	2 154 313	89 586	6 649 130
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	136 523	224 652	71 568	0	5 000	3 863 127	6 000	98 361	0	2 154 313	89 586	6 649 130

RECETTES

Total recettes de l'exercice	948 675	54 429	139 139	0	2 747	3 207 025	4 908	104 640	0	1 826 661	89 586	6 377 811
RAR N-1 et reports	271 319	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271 319
Total cumulé recettes d'investissement	1 219 995	54 429	139 139	0	2 747	3 207 025	4 908	104 640	0	1 826 661	89 586	6 649 130

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	0	5 170 035	219 945	28 480	418 176	1 644 244	267 558	1 710 992	0	5 524 238	323 835	15 307 503
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	5 170 035	219 945	28 480	418 176	1 644 244	267 558	1 710 992	0	5 524 238	323 835	15 307 503

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	4 324 009	155 487	28 480	418 176	1 643 719	267 648	1 710 992	0	4 082 345	323 835	12 954 691
RAR N-1 et reports	0	2 352 812	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 352 812
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	6 676 822	155 487	28 480	418 176	1 643 719	267 648	1 710 992	0	4 082 345	323 835	15 307 503

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		136 523	224 652	71 568	0	5 000	3 863 127	6 000	98 361	0	2 154 313	89 586	6 649 130
Dépenses réelles		136 523	224 652	71 568	0	5 000	3 863 127	6 000	98 361	0	2 154 313	89 586	6 649 130
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	134 023	24 852	0	0	0	0	0	0	0	0	0	158 875
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500	0	68 068	0	0	27 625	1 000	47 041	0	65 830	0	212 064
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	199 800	3 500	0	5 000	3 835 502	5 000	51 320	0	2 088 483	89 586	6 278 191
11	ECOLE DE MUSIQUE	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	5 000
14	ASSISTANCE TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	2 000
15	SCOT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 043	0	50 043
16	GENDARMERIE	0	0	3 500	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500
17	GENS DU VOYAGE	0	0	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	2 000
30	CLUB JEUNES	0	0	0	0	0	1 802	0	0	0	0	0	1 802
31	OPERATIONS FUTURES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	862 159	0	862 159
35	BIBLIOTHEQUE MULTIMEDIA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89 586	89 586
36	RAM - LAEP - PPAUSE	0	0	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	3 000
38	ZONES ARTISANALES EXISTANTES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	25 000
41	BOUCLE LOCALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 142	0	192 142
51	CENTRE DE LOISIRS	0	0	0	0	0	133 700	0	0	0	0	0	133 700
52	PROGRAMME DROITS DES SOLS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 487	0	7 487
53	FONDS DE CONCOURS	0	180 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9			
											services urbains, environnement	économique	TOTAL	
54	POLE CULTURE JEUNESSE	0	0	0	0	0	3 700 000	0	0	0	0	0	0	3 700 000
55	VELO ROUTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
9000000001	ADMINISTRATION GENER	0	19 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 800
9000000002	ORDURES MENAGERES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	849 652	0	849 652
9000000007	CRECHE VAISON	0	0	0	0	0	0	0	41 020	0	0	0	0	41 020
9000000008	CRECHE DE SABLET	0	0	0	0	0	0	0	10 300	0	0	0	0	10 300
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		948 675	54 429	139 139	0	2 747	3 207 025	4 908	104 640	0	1 826 661	89 586	6 377 811
Recettes réelles		633 200	1 903	570	0	804	3 195 695	1 882	8 310	0	427 339	20 791	4 290 495
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	633 200	1 903	570	0	804	10 345	882	8 310	0	132 110	19 084	807 209
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	185 350	0	0	0	295 229	1 707	482 286
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	3 000 000	1 000	0	0	0	0	3 001 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		315 475	52 526	138 569	0	1 943	11 330	3 026	96 330	0	1 399 322	68 795	2 087 316
021	Virement de la sect° de fonctionnement	312 275	0	138 569	0	0	250	1 650	86 495	0	1 057 529	38 824	1 635 592
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 200	52 526	0	0	1 943	11 080	1 376	9 835	0	341 793	29 971	451 724
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9		
											services urbains, environnement	économique	TOTAL
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	5 170 035	219 945	28 480	418 176	1 644 244	267 558	1 710 992	0	5 524 238	323 835	15 307 503
Dépenses réelles		0	4 936 935	81 376	28 480	413 980	1 562 889	263 440	1 614 662	0	4 063 385	255 040	13 220 187
011	Charges à caractère général	0	120 765	19 380	3 500	47 415	238 405	34 240	187 199	0	2 013 975	39 320	2 704 199
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	625 930	0	24 980	366 065	1 271 220	108 200	1 378 195	0	1 241 806	191 720	5 208 116
014	Atténuations de produits	0	3 828 105	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 828 105
022	Dépenses imprévues	0	84 313	0	0	0	39 000	0	28 000	0	463 758	0	615 071
65	Autres charges de gestion courante	0	133 100	0	0	0	1 500	121 000	0	0	335 500	24 000	615 100
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	-373	61 996	0	0	10 764	0	21 268	0	8 346	0	102 001
67	Charges exceptionnelles	0	144 620	0	0	500	2 000	0	0	0	0	0	147 120
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	475	0	0	0	0	0	0	0	0	0	475
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>233 100</i>	<i>138 569</i>	<i>0</i>	<i>4 196</i>	<i>81 355</i>	<i>4 118</i>	<i>96 330</i>	<i>0</i>	<i>1 460 853</i>	<i>68 795</i>	<i>2 087 316</i>
023	Virement à la section d'investissement	0	180 000	138 569	0	2 253	70 275	2 742	86 495	0	1 116 434	38 824	1 635 592
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	53 100	0	0	1 943	11 080	1 376	9 835	0	344 419	29 971	451 724
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	4 324 009	155 487	28 480	418 176	1 643 719	267 648	1 710 992	0	4 082 345	323 835	12 954 691
Recettes réelles		0	4 324 009	155 487	28 480	418 176	1 643 719	267 648	1 710 992	0	4 082 345	323 835	12 954 691
013	Atténuations de charges	0	47 806	0	0	100	28 610	0	6 460	0	5 000	0	87 976
70	Produits des services, du domaine, vente	0	35 000	7 001	0	83 000	201 100	1 500	197 991	0	238 478	2 000	766 070
73	Impôts et taxes	0	2 923 951	1 786	28 480	314 576	937 409	80 548	690 441	0	3 676 077	266 835	8 920 103
74	Dotations et participations	0	1 306 781	0	0	20 500	476 600	185 600	816 100	0	162 789	55 000	3 023 371
75	Autres produits de gestion courante	0	0	146 700	0	0	0	0	0	0	0	0	146 700
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	10 471	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 471
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Envoyé en préfecture le 28/10/2022
Reçu en préfecture le 28/10/2022
Affiché le
ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	5 170 035,00	0,00	0,00	0,00	5 170 035,00
Dépenses de l'exercice		0,00	5 170 035,00	0,00	0,00	0,00	5 170 035,00
011	Charges à caractère général	0,00	120 765,00	0,00	0,00	0,00	120 765,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	625 930,00	0,00	0,00	0,00	625 930,00
014	Atténuations de produits	0,00	3 828 105,00	0,00	0,00	0,00	3 828 105,00
022	Dépenses imprévues	0,00	84 313,00	0,00	0,00	0,00	84 313,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	53 100,00	0,00	0,00	0,00	53 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	133 100,00	0,00	0,00	0,00	133 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	-373,00	0,00	0,00	0,00	-373,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	144 620,00	0,00	0,00	0,00	144 620,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	475,00	0,00	0,00	0,00	475,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	6 676 821,65	0,00	0,00	0,00	6 676 821,65
Recettes de l'exercice		0,00	4 324 009,23	0,00	0,00	0,00	4 324 009,23
013	Atténuations de charges	0,00	47 806,00	0,00	0,00	0,00	47 806,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	35 000,40	0,00	0,00	0,00	35 000,40
73	Impôts et taxes	0,00	2 923 950,55	0,00	0,00	0,00	2 923 950,55
74	Dotations et participations	0,00	1 306 781,28	0,00	0,00	0,00	1 306 781,28
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	10 471,00	0,00	0,00	0,00	10 471,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	2 352 812,42	0,00	0,00	0,00	2 352 812,42
SOLDE (2)		0,00	1 506 786,65	0,00	0,00	0,00	1 506 786,65

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								Affiché le	Sous-fonction 04
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée	ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE
DEPENSES (2)		5 170 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses de l'exercice		5 170 035,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	120 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	625 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	3 828 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	84 313,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	53 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	133 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	-373,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	144 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		6 676 821,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes de l'exercice		4 324 009,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	47 806,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	35 000,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	2 923 950,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	1 306 781,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	10 471,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		2 352 812,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		1 506 786,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes et les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Affiché le

les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes

ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		219 945,00	0,00	0,00	219 945,00
Dépenses de l'exercice		219 945,00	0,00	0,00	219 945,00
011	Charges à caractère général	19 380,00	0,00	0,00	19 380,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	138 569,00	0,00	0,00	138 569,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	61 996,00	0,00	0,00	61 996,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		155 486,60	0,00	0,00	155 486,60
Recettes de l'exercice		155 486,60	0,00	0,00	155 486,60
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	7 000,60	0,00	0,00	7 000,60
73	Impôts et taxes	1 786,00	0,00	0,00	1 786,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	146 700,00	0,00	0,00	146 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-64 458,40	0,00	0,00	-64 458,40

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	219 945,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	219 945,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	19 380,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	138 569,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	61 996,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	155 486,60
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	155 486,60
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 786,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	146 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-64 458,40

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 480,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 480,00
011	Charges à caractère général	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	24 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 980,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 480,00
	Recettes de l'exercice	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 480,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 480,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total	
		Services communs	Enseignement du premier degré	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	Services annexes de l'enseignement	Plan de relance forges sanitaire)	ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	24 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	28 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 28/10/2022
Reçu en préfecture le 28/10/2022
Affiché le :
ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	418 176,00	0,00	0,00	0,00	418 176,00
Dépenses de l'exercice		0,00	418 176,00	0,00	0,00	0,00	418 176,00
011	Charges à caractère général	0,00	47 415,00	0,00	0,00	0,00	47 415,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	366 065,00	0,00	0,00	0,00	366 065,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 253,00	0,00	0,00	0,00	2 253,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	1 943,00	0,00	0,00	0,00	1 943,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	418 176,00	0,00	0,00	0,00	418 176,00
Recettes de l'exercice		0,00	418 176,00	0,00	0,00	0,00	418 176,00
013	Atténuations de charges	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	83 000,00	0,00	0,00	0,00	83 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	314 576,00	0,00	0,00	0,00	314 576,00
74	Dotations et participations	0,00	20 500,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Section 32		
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives
DEPENSES (2)		418 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		418 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	47 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	366 065,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 943,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		418 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		418 176,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	83 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	314 576,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	80 789,00	1 563 455,00	0,00	1 644 244,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	80 789,00	1 563 455,00	0,00	1 644 244,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	238 405,00	0,00	238 405,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	1 271 220,00	0,00	1 271 220,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	39 000,00	0,00	39 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	70 025,00	250,00	0,00	70 275,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	11 080,00	0,00	11 080,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	10 764,00	0,00	0,00	10 764,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	80 789,00	1 562 930,00	0,00	1 643 719,00
	Recettes de l'exercice	0,00	80 789,00	1 562 930,00	0,00	1 643 719,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	28 610,00	0,00	28 610,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	201 100,00	0,00	201 100,00
73	Impôts et taxes	0,00	80 789,00	856 620,00	0,00	937 409,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	476 600,00	0,00	476 600,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-525,00	0,00	-525,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	80 789,00	0,00	1 229 262,00	334 193,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	80 789,00	0,00	1 229 262,00	334 193,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 235,00	56 170,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	994 430,00	276 790,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	70 025,00	0,00	0,00	250,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 097,00	983,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	10 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	80 789,00	0,00	1 228 737,00	334 193,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	80 789,00	0,00	1 228 737,00	334 193,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	610,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00	24 100,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	80 789,00	0,00	604 237,00	252 383,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	419 500,00	57 100,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-525,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	267 558,00	0,00	267 558,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	267 558,00	0,00	267 558,00
011	Charges à caractère général	0,00	34 240,00	0,00	34 240,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	108 200,00	0,00	108 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 742,00	0,00	2 742,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	1 376,00	0,00	1 376,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	121 000,00	0,00	121 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	267 648,00	0,00	267 648,00
	Recettes de l'exercice	0,00	267 648,00	0,00	267 648,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	80 548,00	0,00	80 548,00
74	Dotations et participations	0,00	185 600,00	0,00	185 600,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	90,00	0,00	90,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 668,00	28 000,00	23 890,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 668,00	28 000,00	23 890,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 520,00	0,00	6 720,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 680,00	0,00	15 520,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 092,00	0,00	1 650,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 376,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 000,00	28 000,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 668,00	28 000,00	23 980,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 668,00	28 000,00	23 980,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 668,00	28 000,00	1 880,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00	0,00	20 600,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	1 710 992,00	0,00	1 710 992,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	1 710 992,00	0,00	1 710 992,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	187 199,00	0,00	187 199,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 195,00	0,00	1 378 195,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	86 495,00	0,00	86 495,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	9 835,00	0,00	9 835,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	21 268,00	0,00	21 268,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	1 710 992,00	0,00	1 710 992,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	1 710 992,00	0,00	1 710 992,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	6 460,00	0,00	6 460,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	197 991,00	0,00	197 991,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	690 441,00	0,00	690 441,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	816 100,00	0,00	816 100,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre le total des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 28/10/2022
Reçu en préfecture le 28/10/2022
Affiché le :
ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		3 383 457,00	1 353 790,00	786 991,00	0,00	5 524 238,00
Dépenses de l'exercice		3 383 457,00	1 353 790,00	786 991,00	0,00	5 524 238,00
011	Charges à caractère général	1 965 495,00	32 770,00	15 710,00	0,00	2 013 975,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 039 116,00	100 070,00	102 620,00	0,00	1 241 806,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	69 215,00	49 062,00	345 481,00	0,00	463 758,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 114 754,00	1 680,00	0,00	1 116 434,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	297 285,00	47 134,00	0,00	0,00	344 419,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	10 000,00	321 500,00	0,00	335 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	8 346,00	0,00	0,00	0,00	8 346,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		3 196 019,30	532 230,00	354 095,45	0,00	4 082 344,75
Recettes de l'exercice		3 196 019,30	532 230,00	354 095,45	0,00	4 082 344,75
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	222 962,00	15 516,00	0,00	0,00	238 478,00
73	Impôts et taxes	2 805 268,00	516 714,00	354 095,45	0,00	3 676 077,45
74	Dotations et participations	162 789,30	0,00	0,00	0,00	162 789,30
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-187 437,70	-821 560,00	-432 895,55	0,00	-1 441 893,25

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	3 167 904,00	178 848,00	36 705,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	3 167 904,00	178 848,00	36 705,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	1 905 390,00	50 800,00	9 305,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	914 516,00	97 200,00	27 400,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	69 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	266 437,00	30 848,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	8 346,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	2 980 466,30	178 848,00	36 705,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	2 980 466,30	178 848,00	36 705,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	222 662,00	0,00	300,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	2 590 015,00	178 848,00	36 405,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	162 789,30	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-187 437,70	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82						830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830				
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	53 450,00	0,00	1 300 340,00	0,00	0,00	0,00	786 991,00	
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	53 450,00	0,00	1 300 340,00	0,00	0,00	0,00	786 991,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	12 650,00	0,00	20 120,00	0,00	0,00	0,00	15 710,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	100 070,00	0,00	0,00	0,00	102 620,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	20 000,00	0,00	29 062,00	0,00	0,00	0,00	345 481,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	19 100,00	0,00	1 095 654,00	0,00	0,00	0,00	1 680,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	1 700,00	0,00	45 434,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	321 500,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	53 450,00	0,00	478 780,00	0,00	0,00	0,00	354 095,45	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	53 450,00	0,00	478 780,00	0,00	0,00	0,00	354 095,45	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	15 516,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	53 450,00	0,00	463 264,00	0,00	0,00	0,00	354 095,45	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-821 560,00	0,00	0,00	0,00	-432 895,55	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		84 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 385,00	0,00	0,00	323 835,00
Dépenses de l'exercice		84 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 385,00	0,00	0,00	323 835,00
011	Charges à caractère général	5 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 900,00	0,00	0,00	39 320,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	57 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 690,00	0,00	0,00	191 720,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 824,00	0,00	0,00	38 824,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 971,00	0,00	0,00	29 971,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	24 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		84 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 385,00	0,00	0,00	323 835,00
Recettes de l'exercice		84 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 385,00	0,00	0,00	323 835,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	84 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 385,00	0,00	0,00	266 835,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Blas de colons (voies sanitaires)	Total
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		136 523,00	224 652,00	0,00	0,00	0,00	361 175,00
Dépenses de l'exercice		136 523,00	224 652,00	0,00	0,00	0,00	361 175,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	134 023,00	24 852,00	0,00	0,00	0,00	158 875,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	199 800,00	0,00	0,00	0,00	199 800,00
53	FONDS DE CONCOURS	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
900000001	ADMINISTRATION GENER	0,00	19 800,00	0,00	0,00	0,00	19 800,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		1 219 994,76	54 428,71	0,00	0,00	0,00	1 274 423,47
Recettes de l'exercice		948 675,47	54 428,71	0,00	0,00	0,00	1 003 104,18
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	312 275,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 275,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 200,00	52 526,00	0,00	0,00	0,00	55 726,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	633 200,47	1 902,71	0,00	0,00	0,00	635 103,18

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Plan	Affiché le ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE (santare)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Restes à réaliser – reports		271 319,29	0,00	0,00	0,00		271 319,29
SOLDE (2)		1 083 471,76	-170 223,29	0,00	0,00		913 248,47

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		224 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		224 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	24 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		199 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
53	FONDS DE CONCOURS	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9000000001	ADMINISTRATION GENER	19 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		54 428,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		54 428,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	52 526,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 902,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Affiché le Sous-fonction 02

ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 02								
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	Subvention globale	Autres act° de coopérat° décentralisée
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-170 223,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		71 568,00	0,00	0,00	71 568,00
Dépenses de l'exercice		71 568,00	0,00	0,00	71 568,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	68 068,00	0,00	0,00	68 068,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
16	GENDARMERIE	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		139 139,00	0,00	0,00	139 139,00
Recettes de l'exercice		139 139,00	0,00	0,00	139 139,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	138 569,00	0,00	0,00	138 569,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	570,00	0,00	0,00	570,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	11		12		13	
		Sécurité intérieure		Hygiène et salubrité publique		Plan de relance (crise sanitaire)	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00		0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00		0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00		0,00		0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00		0,00		0,00	
SOLDE (2)			67 571,00		0,00		67 571,00

Affiché le

Total

ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	71 568,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	71 568,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	68 068,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
16	GENDARMERIE	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	139 139,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	139 139,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	138 569,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	570,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	67 571,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Affiché le 26	
								Total	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002) apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Affiché le

les budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002
ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
11	ECOLE DE MUSIQUE	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	2 747,00	0,00	0,00	0,00	2 747,00
Recettes de l'exercice		0,00	2 747,00	0,00	0,00	0,00	2 747,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	1 943,00	0,00	0,00	0,00	1 943,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	804,00	0,00	0,00	0,00	804,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Affiché le	
						ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-2 253,00	0,00	0,00	0,00	-2 253,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11	ECOLE DE MUSIQUE	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				321 Bibliothèques et médiathèques	Musees	Archives	Entretien du patrimoine culturel
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles				
RECETTES (2)		2 747,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		2 747,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 943,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	804,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 253,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	3 727 625,00	135 502,00	0,00	3 863 127,00
Dépenses de l'exercice		0,00	3 727 625,00	135 502,00	0,00	3 863 127,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	27 625,00	0,00	0,00	27 625,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	3 700 000,00	135 502,00	0,00	3 835 502,00
30	CLUB JEUNES	0,00	0,00	1 802,00	0,00	1 802,00
51	CENTRE DE LOISIRS	0,00	0,00	133 700,00	0,00	133 700,00
54	POLE CULTURE JEUNESSE	0,00	3 700 000,00	0,00	0,00	3 700 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	3 055 000,00	152 025,00	0,00	3 207 025,00
Recettes de l'exercice		0,00	3 055 000,00	152 025,00	0,00	3 207 025,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	250,00	0,00	250,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	11 080,00	0,00	11 080,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	10 345,00	0,00	10 345,00

(1)	Libellé	43				Total
		40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Plan de relance (c)	
13	Subventions d'investissement	0,00	55 000,00	130 350,00	0,00	185 350,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-672 625,00	16 523,00	0,00	-656 102,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	3 727 625,00	0,00	133 700,00	1 802,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	3 727 625,00	0,00	133 700,00	1 802,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	27 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	3 700 000,00	0,00	133 700,00	1 802,00	0,00
30	CLUB JEUNES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 802,00	0,00
51	CENTRE DE LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 700,00	0,00	0,00
54	POLE CULTURE JEUNESSE	0,00	0,00	0,00	3 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	Centres de loisirs	Autres activités pour les jeunes	Colonies de vacances
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	3 055 000,00	0,00	150 223,00	1 802,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	3 055 000,00	0,00	150 223,00	1 802,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 097,00	983,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 776,00	569,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	130 350,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-672 625,00	0,00	16 523,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
17	GENS DU VOYAGE	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
36	RAM - LAEP - PPAUSE	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	4 908,00	0,00	4 908,00
Recettes de l'exercice		0,00	4 908,00	0,00	4 908,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	1 650,00	0,00	1 650,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	1 376,00	0,00	1 376,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	882,00	0,00	882,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-1 092,00	0,00	-1 092,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	2 000,00
17	GENS DU VOYAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
36	RAM - LAEP - PPAUSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 908,00	0,00	3 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 908,00	0,00	3 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 376,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	532,00	0,00	350,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 092,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	98 361,00	0,00	98 361,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	98 361,00	0,00	98 361,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	47 041,00	0,00	47 041,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	51 320,00	0,00	51 320,00
9000000007	CRECHE VAISON	0,00	0,00	0,00	0,00	41 020,00	0,00	41 020,00
9000000008	CRECHE DE SABLET	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00	0,00	10 300,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	104 640,30	0,00	104 640,30
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	104 640,30	0,00	104 640,30
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	86 495,00	0,00	86 495,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Plan	Affiché le	Total
								084-248400335-20221028-068_2022-DE	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	9 835,00		0,00	9 835,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	8 310,30		0,00	8 310,30
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 279,30		0,00	6 279,30

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Plan de relance	Affiché le	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		08/10/2022	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00			0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		915 482,00	1 236 831,00	2 000,00	0,00	2 154 313,00
Dépenses de l'exercice		915 482,00	1 236 831,00	2 000,00	0,00	2 154 313,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	65 830,00	0,00	0,00	0,00	65 830,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		849 652,00	1 236 831,00	2 000,00	0,00	2 088 483,00
14	ASSISTANCE TECHNIQUE	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
15	SCOT	0,00	50 043,00	0,00	0,00	50 043,00
31	OPERATIONS FUTURES	0,00	862 159,00	0,00	0,00	862 159,00
38	ZONES ARTISANALES EXISTANTES	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
41	BOUCLE LOCALE	0,00	192 142,00	0,00	0,00	192 142,00
52	PROGRAMME DROITS DES SOLS	0,00	7 487,00	0,00	0,00	7 487,00
55	VELO ROUTE	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
900000002	ORDURES MENAGERES	849 652,00	0,00	0,00	0,00	849 652,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		710 029,23	1 116 312,00	320,00	0,00	1 826 661,23
Recettes de l'exercice		710 029,23	1 116 312,00	320,00	0,00	1 826 661,23
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	84					Affiché le	Total
		81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (C	84		
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	1 057 529,00	0,00	0,00	0,00	1 057 529,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	297 285,00	44 508,00	0,00	0,00	0,00	341 793,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	126 715,23	5 075,00	320,00	0,00	0,00	132 110,23	
13	Subventions d'investissement	286 029,00	9 200,00	0,00	0,00	0,00	295 229,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		-205 452,77	-120 519,00	-1 680,00	0,00	0,00	-327 651,77	

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0,00	0,00	915 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	915 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	65 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	849 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	ASSISTANCE TECHNIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	SCOT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31	OPERATIONS FUTURES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
38	ZONES ARTISANALES EXISTANTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41	BOUCLE LOCALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52	PROGRAMME DROITS DES SOLS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	VELO ROUTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900000002	ORDURES MENAGERES	0,00	0,00	849 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	679 181,23	30 848,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	679 181,23	30 848,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	266 437,00	30 848,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	126 715,23	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	286 029,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						Transports urbains	Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	-236 300,77	30 848,00	0,00	0,00	0,00	

(1)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	25 000,00	0,00	1 211 831,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	25 000,00	0,00	1 211 831,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	25 000,00	0,00	1 211 831,00	0,00	0,00	2 000,00	
14	ASSISTANCE TECHNIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
15	SCOT	0,00	0,00	0,00	0,00	50 043,00	0,00	0,00	0,00	
31	OPERATIONS FUTURES	0,00	0,00	0,00	0,00	862 159,00	0,00	0,00	0,00	
38	ZONES ARTISANALES EXISTANTES	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
41	BOUCLE LOCALE	0,00	0,00	0,00	0,00	192 142,00	0,00	0,00	0,00	
52	PROGRAMME DROITS DES SOLS	0,00	0,00	0,00	0,00	7 487,00	0,00	0,00	0,00	
55	VELO ROUTE	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	
9000000002	ORDURES MENAGERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (2)		0,00	0,00	23 680,00	1 320,00	1 091 312,00	0,00	0,00	320,00	
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	23 680,00	1 320,00	1 091 312,00	0,00	0,00	320,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	19 100,00	0,00	1 038 429,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	380,00	1 320,00	42 808,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	4 200,00	0,00	875,00	0,00	0,00	320,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					830 Services communs	831 Aménagement des eaux	Act. spécif. lutte contre la pollution	Preservation du milieu naturel
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain				
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-1 320,00	1 320,00	-120 519,00	0,00	0,00	-1 680,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 586,00	0,00	0,00	89 586,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 586,00	0,00	0,00	89 586,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 586,00	0,00	0,00	89 586,00

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Blas de colonies (foires sanitaires)	Total
35	BIBLIOTHEQUE MULTIMEDIA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 586,00	0,00	0,00	89 586,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 586,00	0,00	0,00	89 586,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 586,00	0,00	0,00	89 586,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 824,00	0,00	0,00	38 824,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 971,00	0,00	0,00	29 971,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 084,00	0,00	0,00	19 084,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 707,00	0,00	0,00	1 707,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligatures) qui apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 380 150,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 380 150,00									
00001022498	CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	07/10/2016	2016-10-07	15/11/2017	455 000,00	F		0,640	0,640	EURO	A	C	N	A-1
00002018700		20/03/2019	2019-06-05	15/09/2019	800 000,00	F		1,490	1,490	EURO	T	X Autres	N	A-1
A291205G	CAISSE D'EPARGNE SA	06/03/2012	2012-03-06	25/10/2012	800 000,00	F		4,270	4,270	EURO	T	X Autres	N	A-1
MIN245372EUR/0257197/001	DEXIA CLF BANQUE	21/12/2006	2007-01-04	01/07/2008	2 325 150,00	F		4,130	4,130	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					111 250,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					111 250,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
2011135	C.A.F	01/02/2011	2012-02-10	01/09/2013	56 250,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1	
201139	C.A.F	01/02/2011	2012-02-10	01/09/2013	30 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1	
201900108	C.A.F	03/12/2019	2021-09-17	17/09/2022	25 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					4 491 400,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 878 241,49					199 936,33	94 871,97	0,00	4 231,23
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 878 241,49					199 936,33	94 871,97	0,00	4 231,23
00001022498	N	0,00	A-1	132 079,90	2,00	F		0,640	65 829,31	845,31	0,00	54,18
00002018700	N	0,00	A-1	732 709,63	22,50	F		1,490	27 624,55	10 763,49	0,00	466,92
A291205G	N	0,00	A-1	512 350,93	10,75	F		4,270	38 414,98	21 267,70	0,00	3 710,13
MIN245372EUR/0257197/001	N	0,00	A-1	1 501 101,03	17,00	F		4,130	68 067,49	61 995,47	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		33 625,00					11 125,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		33 625,00					11 125,00	0,00	0,00	0,00
2011135	N	0,00	A-1	5 625,00	1,00	F		0,000	5 625,00	0,00	0,00	0,00
201139	N	0,00	A-1	3 000,00	1,00	F		0,000	3 000,00	0,00	0,00	0,00
201900108	N	0,00	A-1	25 000,00	10,00	F		0,000	2 500,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 911 866,49					211 061,33	94 871,97	0,00	4 231,23

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 911 866,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE****DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.6****A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3****A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AUTRE MATERIEL	5	25/09/2017
L	EQUIPEMENT DU SERVICE ORDURES MENAGERES	7	25/09/2017
L	ETUDE DE DOCUMENT D'URBANISME	10	25/09/2017
L	FRAIS D'ETUDES	7	25/09/2017
L	LOGICIELS	4	25/09/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	25/09/2017
L	MOBILIER	7	25/09/2017
L	OUTILLAGE TECHNIQUE	5	25/09/2017
L	SUBVENTION AUTRES ETABLISSEMENTS - BATIMENTS ET IN	15	25/09/2017
L	SUBVENTION DEPARTEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	25/09/2017
L	VEHICULES	7	25/09/2017

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSESIV
A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 369 939,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		211 064,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	199 939,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	11 125,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		158 875,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	158 875,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	369 939,00	667 296,00	0,00	1 037 235,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 196 083,71	600 000,00	VI 600 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		108 767,71	600 000,00	600 000,00
10222	FCTVA	108 767,71	600 000,00	600 000,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 087 316,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation des document	20 464,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	13 881,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	30 601,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	24 344,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 387,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	22 052,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	574,00	0,00	0,00
28158	Autres installé°, matériel et outillage	132 354,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	139 761,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 108,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	14 189,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	36 009,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 635 592,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	2 796 083,71	432 589,00	271 319,29	0,00	3 499 992,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 1 037 235,00
Ressources propres disponibles	VIII 3 499 992,00
Solde	IX = VIII – IV (5) 2 462 757,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
6011	Matières premières et fournitures autres que terrains	0,00
6041	Achats d'études (autres que terrains à aménager)	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00
60612	Énergie - électricité	0,00
60622	Carburants	0,00
60623	Alimentation	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00
6078	Autres marchandises	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00
6132	Locations immobilières	0,00
6135	Locations mobilières	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00
615231	Voiries	0,00
61551	Matériel roulant	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00
6156	Maintenance	0,00
6161	Multirisques	0,00
6168	Autres	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00
6188	Autres frais divers	0,00
6226	Honoraires	0,00
6228	Divers	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00
6237	Publications	0,00
6248	Divers	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00
6257	Réceptions	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	0,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	0,00
64111	Rémunération principale	0,00
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	0,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflation	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00
64131	Rémunérations	0,00
64134	Personnel non titulaire - Indemnité inflation	0,00
64138	Autres indemnités	0,00
64172	Apprentis - Indemnité inflation	0,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00
6456	Versement au f.n.c du supplément familial	0,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
64731	Versées directement	0,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per	0,00
66	Charges financières	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00
6688	Autres	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	0,00
Dotations et participations reçues		0,00
744	FCTVA	0,00
7472	Régions	0,00
74748	Autres communes	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	0,00
7078	Autres marchandises	0,00
70878	Par d'autres redevables	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieur	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoya	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au co	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	0,00
2031	Frais d'études	0,00
20422	Pers. droit privé - Bâtiments et installations	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00
2138	Autres constructions	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00
2182	Matériel de transport	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
102291	Reprise sur FCTVA	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
1641	Emprunts en euros	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	0,00
10222	FCTVA	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
1321	État et établissements nationaux	0,00
1322	Régions	0,00
1323	Départements	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00
1388	Autres	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00
2182	Matériel de transport	0,00
280422	Pers. droit privé - Bâtiments et installations	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00
28182	Matériel de transport	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					360 000,00	50 070,10										1 849,05	8 447,55	
COMITE COMMUN	2007	X Autres	GARANTIE D'EMPRUNT DE L'ASSOCIATION LA MERCI CONSTRUCTION	CREDIT COOPERATIF	360 000,00	50 070,10	5,42	M	F	4,000	F		4,000	A-1	EURO	1 849,05	8 447,55	
TOTAL GENERAL					360 000,00	50 070,10										1 849,05	8 447,55	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	10 296,60
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	305 933,30
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	316 229,90
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 954 690,58
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	2,44

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	2,00	19,00	16,45	0,00	16,45
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	7,00	2,00	9,00	8,35	0,00	8,35
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,40	0,00	3,40
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	4,00	0,00	4,00	3,70	0,00	3,70
FILIERE TECHNIQUE (c)		38,00	6,00	44,00	33,15	6,03	39,18
Adjoint technique territorial	C	19,00	5,00	24,00	13,32	6,03	19,35
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maitrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maitrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	2,00	1,00	3,00	2,83	0,00	2,83
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		13,00	5,00	18,00	14,74	2,00	16,74
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	0,68	0,00	0,68
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe normale	B	2,00	2,00	4,00	2,66	1,00	3,66
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe supérieure	B	5,00	1,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Cadre supérieur de santé	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de Jeunes Enfants	A	2,00	1,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Infirmier en Soins Généraux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Puéricultrice	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Puéricultrice Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur territorial A.P.S. Principal 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	7,00	12,00	2,58	1,39	3,97

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS NON BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère Classe	B	1,00	2,00	3,00	0,83	0,00	0,83
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	3,00	3,00	6,00	1,09	1,30	2,39
Assistant d'Enseignement Artistique	B	0,00	2,00	2,00	0,20	0,09	0,29
Professeur E.E.A. Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	0,46	0,00	0,46
FILIERE ANIMATION (i)		20,00	21,00	41,00	28,12	5,98	34,10
Adjoint territorial d'animation	C	16,00	17,00	33,00	21,77	5,98	27,75
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	3,00	2,00	5,00	3,60	0,00	3,60
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	0,00	2,00	2,00	1,75	0,00	1,75
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		97,00	41,00	138,00	99,04	15,40	114,44

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	A
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Assistant d'Enseignement Artistique	B	CULT	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe normale	B	MS	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Infirmier en Soins Généraux	A	MS	245	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

COPAVO - Budget principal - C.C. VAISON VENTOUX- Budget principal - DM - 2022

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Affiché le

ID : 084-248400335-20221028-068_2022-DE

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 19/04/2007 - GARANTIE D'EMPRUNT DE L'ASSOCIATION LA MERCI CONSTRUCTION	COMITE COMMUN		CREDIT COOPERATIF	55 606,22
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES :

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 29/09/2022

Présenté par Jean François PERILHOU (1),

A Vaison la Romaine, le 06/10/2022

Jean François PERILHOU,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Vaison la Romaine, le 06/10/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Jean François PERILHOU (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Assemblée.

DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Annexe délibération n° 068-2022

Annule et remplace la délibération n°045-2022

INVESTISSEMENT DEPENSES			
OPERATION	CHAPITRE	ARTICLE	TOTAL
54 Pôle culture jeunesse	23	2313	3 600 000,00
<i>Sous total par opération</i>			<i>3 600 000,00</i>
TOTAL			3 600 000,00

INVESTISSEMENT RECETTES			
OPERATION	CHAPITRE	ARTICLE	TOTAL
OPFI	10	10222	600 000,00
<i>Sous total par opération</i>			<i>600 000,00</i>
OPNI	16	1641	3 000 000,00
<i>Sous total par opération</i>			<i>3 000 000,00</i>
TOTAL			3 600 000,00

DM n° 2 BUDGET GENERAL 2022 - Fonctionnement		
Fonctionnement dépenses		TOTAL
CHAP.	ARTICLE	
011	6156 Maintenances	-2 000
Sous Total par Chapitre		-2 000
014	73921 Attribution de compensation	94269
	739223 Fonds de Péréquation intercommunal	3 182
Sous Total par Chapitre		97 451
022	020 Dépenses Imprévues	-102 149
Sous Total par Chapitre		-102 149
65	6512 Stockage de données	1 000
	6518 Redevances accès aux sites et plateformes internet	1 000
Sous Total par Chapitre		2 000
67	673 Titres Annulés	11 767
	6718 Autres charges exceptionnelles	21 853
Sous Total par Chapitre		33 620
68	6817 Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	475
Sous Total par Chapitre		475
TOTAL		29 397
Fonctionnement RECETTES		TOTAL
CHAP.	ARTICLE	
13	6419 Remboursement sur rémunération de personnel	26 806
Sous Total par Chapitre		26 806
73	73211 Attribution de compensation Négative	-7 880
Sous Total par Chapitre		-7 880
77	7718 Autres produits sur opérations de gestion	10 471
Sous Total par Chapitre		10 471
TOTAL		29 397



Convocation envoyée le : 29/09/2022
Membres en exercice : 37 titulaires / 13 suppléants
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 34
MISE EN LIGNE : 03.11.2022

DELIBERATION 069-2022

L'an deux mille vingt-deux le 6 octobre 2022 à 18h30, s'est réuni le Conseil Communautaire à Vaison la Romaine

ETAIENT PRESENTS :

Chantal FRITSCH (Buisson), Roger ROSSIN, Marion ORSATELLI (Cairanne), Florence BERTRAND (Crestet), Alexandre ROUX (Entrechaux), Corinne GONNY (Faucon), Frédéric ROUX, Muriel PIZZA (Mollans sur Ouvèze), Roger TRAPPO (Puyméras), Laurent ROBERT, Bernard BEYSSIER (Rasteau), Amélie NEVET-MOUTTET (Roaix), Jean-Pierre LARGUIER, Sylvie LAFFONT (Sablet), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Karina BARNOUIN (Saint Marcellin les Vaison), Alain BERTRAND (Saint Romain en Viennois), Marie Claire MICHEL (Saint Roman de Malegarde), Thierry THIBAUD (Savoillans), Brice CRIQUILLION (Séguret), Jean-François PERILHOU, Chantal MURE, Dany MANIN, Serge CHEVALIER, Magali FAUCHER, Julien BLIARD, Sophie RIGAUT, Marc JANSE, Carole APACK (Vaison La Romaine), Joël BOUFFIES (Villedieu).

EXCUSES avec SUPPLEANTS

Laurent DURAND (Roaix)
Gérard RAINERI (Saint Marcellin les Vaison)

EXCUSES avec POUVOIRS

Barbara BLANC (Entrechaux) donne pouvoir à Alexandre ROUX (Entrechaux)
Danielle MLYNARCZYK donne pouvoir à Chantal MURE (Vaison la Romaine)
Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Jean-François PERILHOU (Vaison la Romaine)
Hervé ARMAND (Vaison la Romaine) donne pouvoir à Julien BLIARD (Vaison la Romaine)

ABSENTS

Roland RUEGG (Brantes)
Elodie VIGNE (Vaison la Romaine)
Eric LETURGIE (Vaison la Romaine)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Mme Chantal FRITSCH a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : ANNULE et REMPLACE la délibération 058-2022 pour erreur matérielle ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE VILLEDIEU

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
NOMBRE DE VOTANTS	34		

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°070-2021 en date du 16 septembre 2021, approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de Communes Vaison Ventoux,

VU les Statuts de la Communauté de Communes Vaison Ventoux et notamment les dispositions incluant la commune de Puyméras, comme l'une des communes membres,

VU la demande de fonds de concours formulée par la commune de Villedieu pour le projet de sécurisation de l'espace loisirs Gustave DALADIER, pour un montant estimé des travaux de 8080.52 € HT,

CONSIDERANT que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées dans le règlement d'attribution du Fonds de concours,

CONSIDERANT que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours,

CONSIDERANT que la commission Finances, réunie le 3 octobre 2022 a émis un avis favorable à cette demande,

Où l'exposé du Président,

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer un fonds de concours à la commune de Villedieu en vue de participer au financement de la sécurisation de l'espace loisirs Gustave DALADIER, à hauteur de 4.040.26 € (six mille quatre cent six euros et vingt-deux centimes),

AUTORISE le Président à signer tout acte afférant à cette demande.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents,

Le Secrétaire,

Chantal FRITSCH

Le Président,

Jean François PERILHOU

